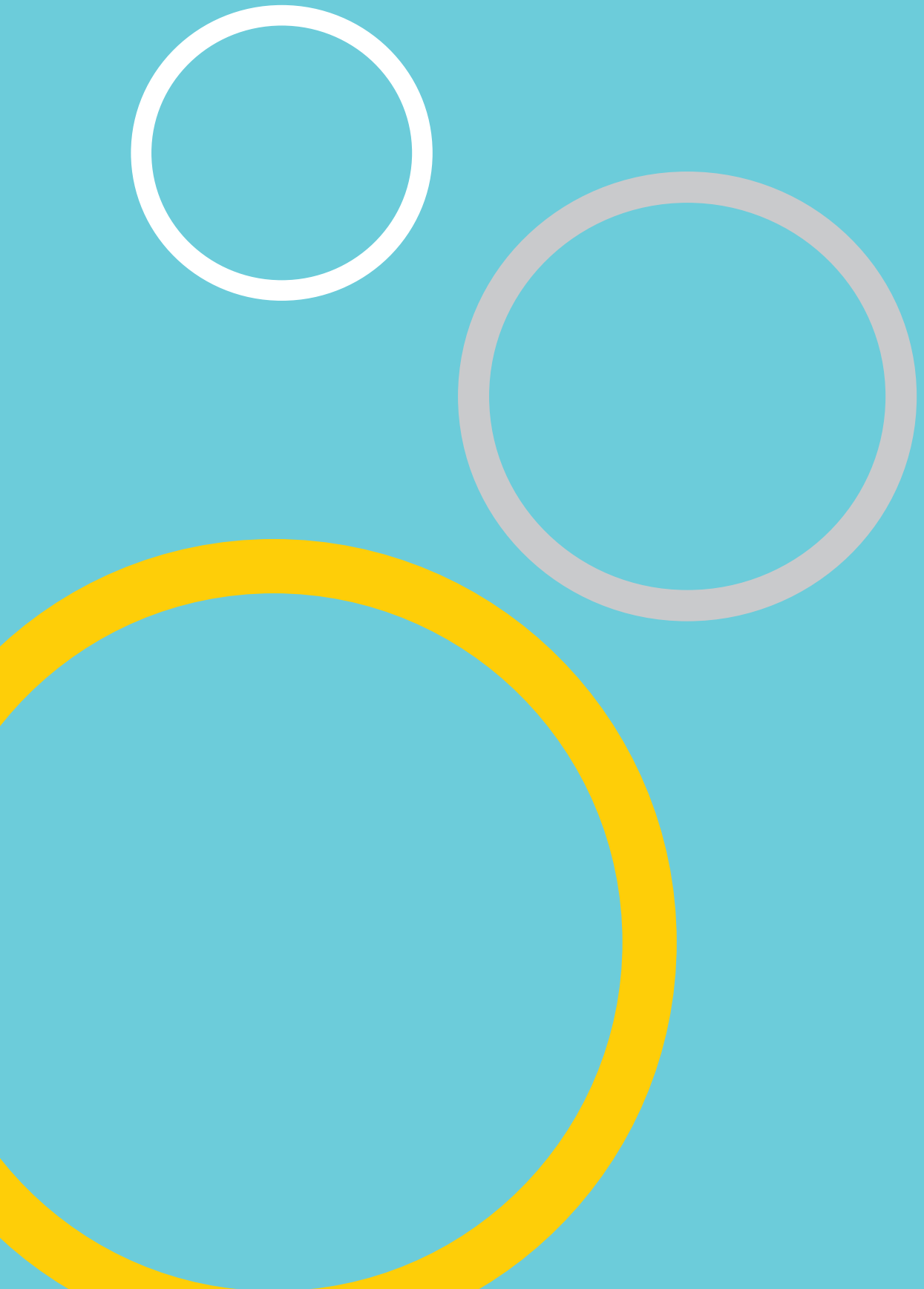


RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2018
2019



LE MOT

DU DIRECTEUR

L'année 2018/2019 a d'abord été marquée pour l'INJA par le renouvellement du Conseil d'administration et la désignation de Mme Huguette Mauss, inspectrice générale des affaires sociales honoraire comme présidente. C'est ainsi l'occasion de remercier à nouveau M. André Nutte pour sa disponibilité et son soutien au cours des 9 années de sa présidence du Conseil d'administration.

C'est également au cours de cette année que le secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées a engagé une nouvelle phase de concertation sur l'évolution des Instituts nationaux à la suite du rapport inter-inspection remis aux Ministres en 2018.

L'INJA y a participé et sa place dans l'offre régionale et nationale pour la scolarisation et l'accompagnement médico-social y a été confortée. Au moment où ce rapport d'activité est édité, la concertation se poursuit pour préciser la place des Instituts nationaux dans le service public de l'école inclusive.

Troisième fait marquant en 2018/2019 ; la figure de Louis Braille a été honorée à diverses occasions : dossier dans une publication pour la jeunesse, inauguration d'une plaque commémorant le bicentenaire de son entrée à l'Institut, ébauche d'une comédie musicale sur la proposition d'un artiste lyrique passionné. C'est bien parce qu'il est nourri de son histoire et en particulier de l'audace de ce créateur, que l'INJA peut aujourd'hui envisager de s'inscrire dans le mouvement de la société inclusive.

Le présent rapport d'activité retrace l'activité des services selon l'organisation désormais interne en 5 pôles :

- Pédagogie
- Soins et rééducation
- Action socio-éducative
- Compensation et autonomie
- Administration générale

Les 200 collaborateurs accompagnent les enfants et les jeunes accueillis par le service d'aide aux familles puis scolarisés sur place ou dans un établissement scolaire parisien.

Les enjeux d'adaptation et de modernisation demeurent d'actualité en 2020, et seront au cœur du prochain projet d'établissement, dont les travaux ont commencé au printemps 2019.

Xavier Dupont

LES VALEURS DE L'INJA

NOS VALEURS, NOS PRINCIPES

Fort de son histoire et de ses compétences dans le domaine de la déficience visuelle, l'INJA a pour objectif fondamental de préparer les jeunes malvoyants ou aveugles à une insertion scolaire, universitaire, sociale et professionnelle selon sa devise :

« Un élève à instruire,
une personne à construire,
un citoyen à former »

L'action de l'INJA se voit également confortée et encouragée par un cadre législatif relativement récent :

- **La loi du 30 juin 1975** relative aux institutions sociales et médico-sociales qui prévoit la représentation d'usagers dans le Conseil d'administration ;
- **La loi du 2 janvier 2002** rénovant l'action sociale et médico-sociale qui introduit la notion de participation de l'usager sur 2 niveaux : la participation directe dans la mise en œuvre de son accompagnement individualisé, et la participation à la vie et au fonctionnement de l'établissement par la création du Conseil de la Vie Scolaire (CVS) ;
- **La loi du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées qui consacre l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap par l'instauration d'un droit à compensation.

Ainsi, le travail des professionnels de l'INJA en transversalité et en multidisciplinarité permet un accompagnement global du jeune (médicale, éducative, scolaire et sociale) en lui apportant le soutien et l'autonomie dont il a besoin.

L'Institut s'appuie très largement sur le partenariat avec les parents pour la réalisation et la construction des projets individualisés d'accompagnement (PIA) de leur enfant.

SOMMAIRE

1 L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES JEUNES AVEUGLES ET DÉFICIENTS VISUELS

L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ 05

- A.1 Le pôle des enseignements 06
- A.2 Le pôle Braille 09
- A.3 Le service des élèves 10

LE SUIVI DE LA SCOLARISATION 13

- B.1 La vie scolaire 14
- B.2 Le service de suite 17

LES ÉLÈVES EN INCLUSION SCOLAIRE 21

- C.1 Le SAAAS 22

L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF 25

- D.1 Le 1er cycle 26
- D.2 Le 2nd cycle 30

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL 33

L'AUTONOMIE 37

- F.1 La locomotion 38
- F.2 Activités de la vie journalière 41

LES BILANS ET PRISES EN CHARGE MÉDICALE 47

- G.1 Le service médical 48
- G.2 Le profil médical des élèves 49
- G.3 Annexe 52

ACCOMPAGNEMENT PRÉCOCE ET SOUTIEN AUX FAMILLES (SAF) 57

2 LES SOUTIENS SPÉCIFIQUES

LA DOCUMENTATION ET L'INFORMATION 63

- A.1 Le Centre de Documentation et d'Information (CDI) 64

LA TRANSCRIPTION ET L'ÉDITION ADAPTÉE 67

- B.1 Le Département de la Transcription et de l'Édition Adaptée (DTEA) 68

L'INFORMATIQUE ET LA RECHERCHE 71

- C.1 Le Département Informatique et Recherche (DIR) 72

GRAVURE ET RELIEF 75

- D.1 Le Département Gravure et Relief (DGR) 76

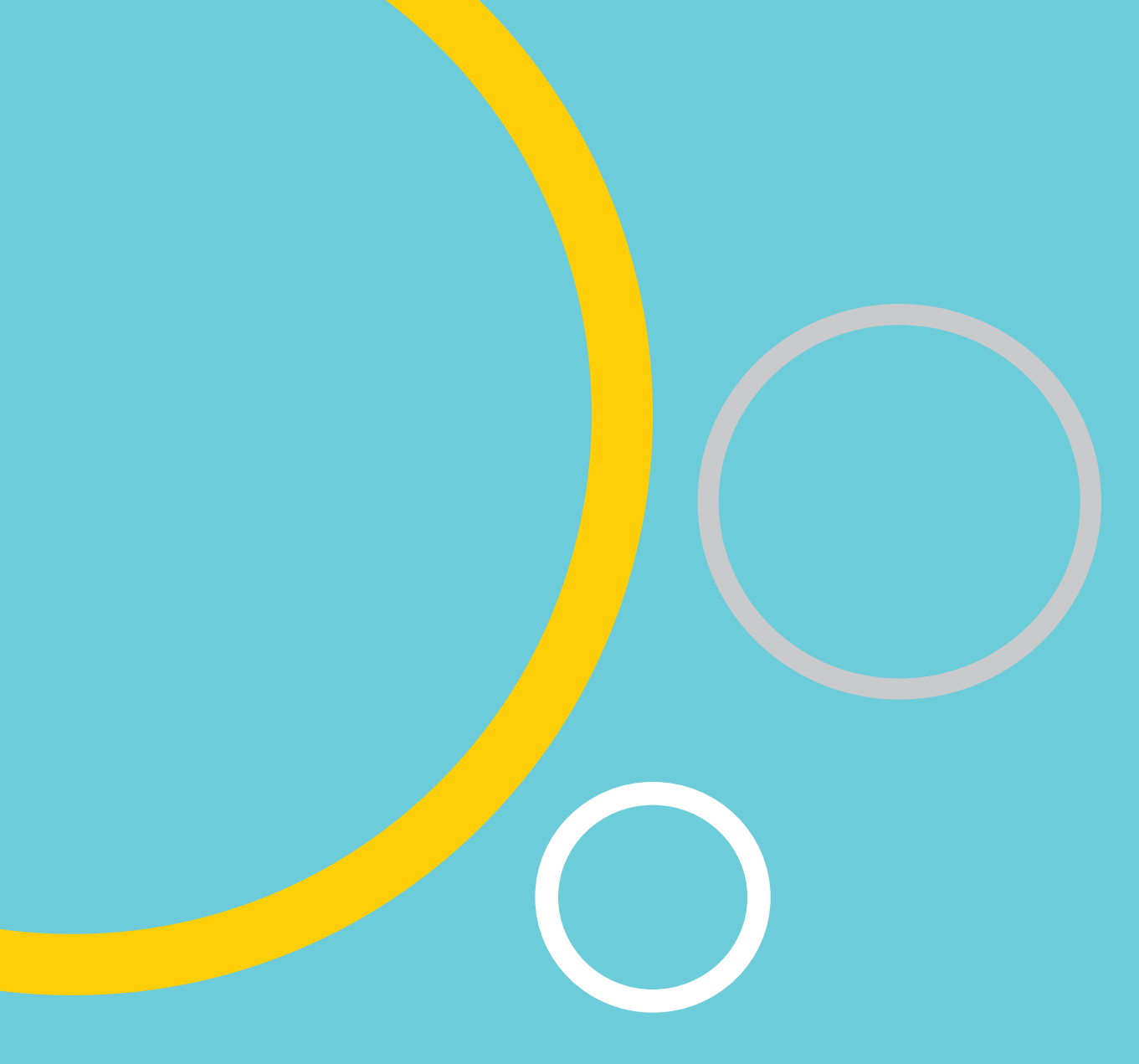
LA COORDINATION NATIONALE DE L'ÉDITION ADAPTÉE 81

- E.1 La banque de données et de l'Édition Adaptée (BDEA) 82

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE 85

- F.1 Le Conseil d'administration 86
- F.2 Les ressources humaines 88
- F.3 Les services généraux 91
- F.4 La communication et les relations extérieures 93

LA RÉFORME DES INJ 97



1 L'INJA, L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES JEUNES AVEUGLES ET DÉFICIENTS VISUELS



ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

A.1

LE PÔLE DES ENSEIGNEMENTS

Le pôle des enseignements met en œuvre le volet scolaire du projet individuel de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune majeur. Ce projet est formalisé dans le contrat de séjour. Le pôle des enseignements comprenait cette année 175 élèves dont 50 suivis par le SAAAS dans le cadre de l'inclusion scolaire. Ces élèves étaient pris en charge par 52 professeurs d'enseignement général et technique, de musique, d'informatique et de dactylographie et 3 soutiens musicaux. L'augmentation sensible du nombre total des élèves s'explique par l'augmentation du nombre d'élèves scolarisé in situ en classes maternelle et primaires. Ce pôle dispense les enseignements aux élèves, non-voyants et mal voyants, scolarisés au sein des classes de l'Institut de la classe maternelle à la terminale séries L, ES, S, nouvelle classe de 1^{ère} et formation d'Accord-facture (AF). Doté d'un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (SAAAS), le service intervient auprès des enfants et adolescents qui sont inscrits dans les établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, de l'Académie de Paris et suivent une scolarité à l'école primaire, au collège, au lycée dans les voies générale, technologique et professionnelle et les filières post-bac.

SCOLARITÉ DANS L'ÉTABLISSEMENT

Les professeurs mettent en œuvre les programmes du Ministère de l'Éducation nationale. Ils préparent les élèves à la passation des examens nationaux :

- Certificat de formation générale (CFG) ;
- Diplôme national du brevet (DNB) à la fin de la classe de 3^e ;
- Diplôme National du Brevet (DNB) série professionnelle pour les élèves de la classe 3^e prépa métiers ;
- Baccalauréat série générale, à la fin de la classe de terminale. Un étroit partenariat s'est établi avec le SIEC (Maison des examens). Cette année, les spécialités suivantes sont enseignées en classe de 1^{ère} :
 - Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques,
 - Humanités, littérature et philosophie,
 - Maths/SVT,
 - Sciences économiques et sociales,
 - Physique chimie,

Une classe de formation professionnelle prépare au diplôme d'accordeur, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Dans les classes de formation musicale et instrumentale, les professeurs préparent les élèves à la passation des examens de solfège et d'instrument.

Dans leurs disciplines respectives, les professeurs assurent le suivi individuel

des élèves et procèdent, chaque trimestre, à l'évaluation de leurs acquis. Les soutiens musicaux accompagnent les élèves dans la réalisation du travail personnel des élèves.

Le professeur des écoles, dans les classes primaires, le professeur principal dans les classes du collège, du lycée, de découverte professionnelle et d'Accord-Facture, jouent un rôle premier dans la définition du projet individuel de l'enfant et dans le suivi de sa mise en œuvre.

Ils participent aux conseils de classes, aux équipes de suivis de scolarisation et aux commissions d'évaluation technique.

Par ailleurs les professeurs travaillent en partenariat avec l'INSHEA à travers l'accueil de stagiaires CAEGA DV, CAPPEI, ainsi que la participation des professeurs de l'INJA en tant que formateurs et/ou membres de jury de l'examen CAEGA DV.

Les professeurs participent également en tant qu'intervenants à différentes manifestations sur le thème de la déficience visuelle.

L'accompagnement des élèves dans la réalisation de leur travail personnel s'effectue dans le cadre des heures d'étude encadrées par les surveillants et les heures de permanence encadrées par les surveillants de la vie scolaire. Les parents peuvent suivre les résultats et ainsi que les devoirs et les informations pédagogiques inscrites dans le cahier de texte de leur enfant en consultant le logiciel PRONOTE. La poursuite de l'étude après les cours avec le suivi du travail personnel contribue à la réussite de la scolarité. Certains de nos professeurs participent à l'adaptation et la vérification des sujets d'examens en collaboration avec le SIEC (Service Inter Académique des Examens et Concours).

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN ACCORD-FACTURE

Les effectifs

La formation compte au total 5 élèves :

CAP 1^{ère} année : 2 élèves

Accord facture 2^{ème} année : 2 élèves

Accord facture 3^{ème} année : 1 élève

Taux de réussite

Le jury a délivré le diplôme à l'élève de troisième année soit un taux de 100%.

Echange, partenariats et projets

L'année 2018-2019 a vu se poursuivre la collaboration avec les étudiants de la Sorbonne en master interprétation des musiques anciennes -recherche et pratique Pianoforte.

Les Journées du Pianoforte ont été organisées par le CRR de Paris en mai 2019. Il s'agit de journées de master classes et concerts ouverts au public qui rassemblent élèves, enseignants, professionnels (facteurs, accordeurs) et amateurs des pianos anciens. Une convention pédagogique a été signée avec l'équipe du master MIMA Pianoforte de la Sorbonne.

Certaines épreuves du master se sont déroulées salle André Marchal. Nos élèves ont pu profiter d'une initiation à l'accord de notre Walter. Les élèves ont acquis les compétences techniques nécessaires pour commencer à se former aux spécificités des pianos anciens.

Un échange avec les professionnels de l'ITEMM du Mans a eu lieu.

ORIENTATION DES ÉLÈVES EN FIN DE CYCLE

Depuis 2006, au sein de l'INJA interviennent des Conseillers d'Orientation Psychologues (COP), psychologue depuis février 2017. Ils sont

au service de tous les élèves de l'INJA (in situ ou en inclusion scolaire). Le dispositif d'accompagnement des élèves sur leur orientation post 3e, post 2nde et post bac se réalise en collaboration avec l'éducation nationale. Les élèves concernés par une sortie de l'INJA sont recensés. Pour les élèves de terminale, en concertation avec le Conseiller d'Education, les COP rencontrent les élèves et leur proposent des filières post baccalauréats adaptés. Ils montent également des projets pédagogiques avec les professeurs, les éducateurs référents, les CPE et la famille. Les fiches de vœux sont transmises au service académique d'information et d'orientation (SAIO) de l'Académie de Paris. Les équipes de suivi et de scolarisation (ESS) pour l'élaboration du projet personnalisé de scolarisation permettent de valider, en accord avec les familles, le projet de chacun des élèves. Les élèves de troisième et de seconde peuvent s'appuyer sur leur expérience vécue pendant le stage en entreprise. Les COP tiennent une permanence 2 fois par semaine.

LES ACTIVITÉS QUI COMPLÈTENT LES ENSEIGNEMENTS ET QUI PERMETTENT LA COMPENSATION DU HANDICAP

Le pôle de représentations spatiales à l'INJA

Les objectifs des ateliers du pôle de représentation spatiale sont :

- développer ses stratégies tactiles d'exploration et de tracé
- développer son autonomie
- communiquer sous la forme d'un schéma, d'un langage spécifique
- adapter le rythme aux compétences des élèves
- s'approprier les différents types de représentations graphiques
- développer ses opérations cognitives en lien avec sa représentation graphique.

7 enseignants sont en charge des élèves. La nécessité d'un accompagnement en petits effectifs afin d'effectuer un travail méthodologique de fond.

Au total, ce sont donc 15 ateliers qui ont été menés, par 3 enseignants et une instructrice en locomotion, qui ont reçu 86 élèves différents. Les ateliers ont pour thèmes : Toucher et dire, Orienter, Tracer, Tracer et Stratégies complexes. Des prises en charge en individuel sur des compétences très spécifiques ont été mises en place en tracé, lecture et production graphiques.

A.2

LE PÔLE BRAILLE

Le braille est au cœur de l'enseignement à l'INJA.

Pour les élèves aveugles ou dont la déficience visuelle est très importante, le braille reste le seul moyen d'accéder à la lecture et à l'écriture de textes de manière totalement autonome. L'apprentissage du braille s'avère donc essentiel pour le développement psychique et intellectuel de nos élèves. Au pôle braille, chaque intervenant peut prendre en charge jusqu'à 3 élèves sur une heure de cours.

L'enseignant assure donc des enseignements individuels totalement adaptés à chaque élève. Chaque élève dispose d'un emploi du temps personnalisé : il vient au Pôle Braille de 1h à 6h par semaine, selon sa maîtrise du braille. Son temps de présence évolue au fil de l'année.

Pour les élèves qui utilisent déjà l'outil informatique, des séances spécifiques sont consacrées à l'amélioration de cette utilisation. Chaque élève est évalué régulièrement.

Ces évaluations sont présentées sous forme d'items validés indépendamment les uns des autres : 6 niveaux de maîtrise du braille ont été définis.

De nouveaux supports ont été élaborés par ailleurs avec l'équipe de professeurs d'histoire géographie ;

LA PARTICIPATION À LA FORMATION DES ENSEIGNANTS SPÉCIALISÉS

Un partenariat avec l'INSHEA s'est établi depuis plusieurs années. Nous avons reçu les stagiaires 2. CA-SH (certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap) dans nos classes. Nous avons accueilli à l'institut les stagiaires CAEGA DV dans le cadre du partenariat avec l'université de Savoie.

Aux journées GPEAA, des enseignants de l'institut ont présenté l'enseignement du braille dans notre établissement, en soulignant combien l'accès autonome à la lecture et à l'écriture est plus que jamais essentiel dans notre société du XXI^e siècle.

Pour l'année scolaire 2018-2019, 15 personnes ont participé aux cours destinés aux adultes souhaitant apprendre le braille visuellement.

L'ENSEIGNEMENT DU BRAILLE AUX ADULTES

Les personnes accueillies venaient de plusieurs services de l'INJA : 4 enseignants, 4 surveillants éducatifs, 2 personnes venues du service médical et 3 personnes du SAF

Une nouveauté importante pour l'année 2018-2019, la participation aux cours de braille de personnes extérieures à l'INJA : une enseignante de l'INJS et le coordinateur pédagogique spécialisé du lycée Buffon.

10 personnes ont passé en juin 2019 le certificat « Maîtrise du braille intégral » et 7 l'ont validé.

A.3

LE SERVICE DES ÉLÈVES

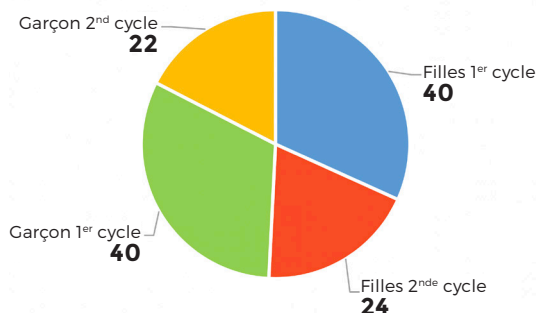
Géré par une secrétaire administrative de classe supérieure, le service des élèves a un rôle essentiel de collecte, d'émission, de réception et de traitement des informations administratives, familiales, pédagogiques, éducatives, médicales et sociales concernant les élèves in-situ.

Il assure, en ce sens, plusieurs missions :

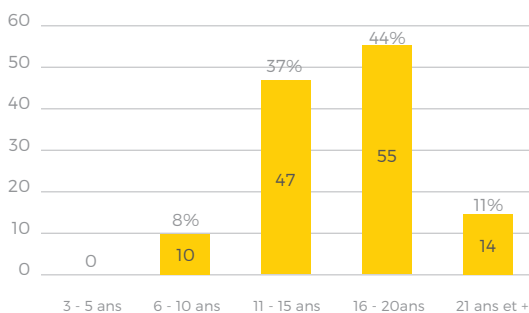
- constitution et suivi des dossiers administratifs des élèves de l'admission jusqu'à la sortie de l'établissement,
- relation avec les familles,
- relation avec les établissements ou les services qui nous proposent des candidatures,
- relation avec les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH),
- organisation des journées d'évaluation et des commissions d'admission,
- créations et suivi des effectifs par classe, adresses parents, assurances scolaires ...
- envois et suivi : rentrée scolaire, manifestations, INJA Actu, journée « famille-INJA », certificats de scolarité,

- recherche et réponse à des enquêtes diverses,
- déclaration d'accidents et suivi des dossiers,
- organisation des élections des représentants des élèves et des parents d'élèves au Conseil d'Administration et au Conseil de la Vie Sociale.

Répartition des élèves filles et garçon

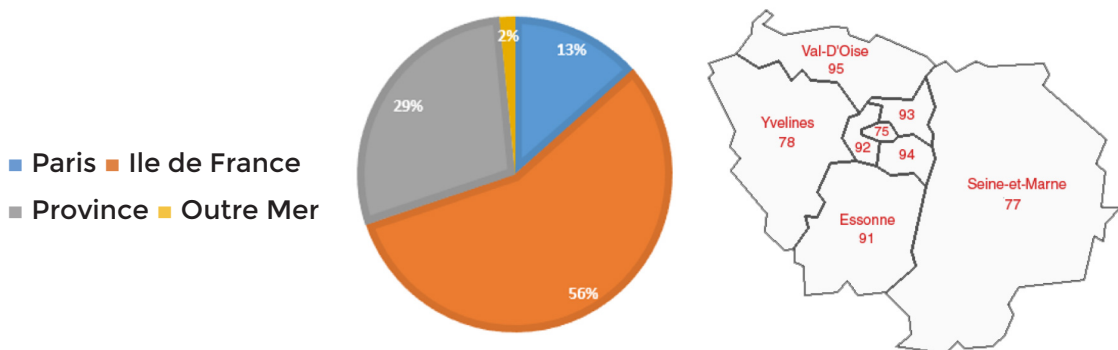


Répartition par âge

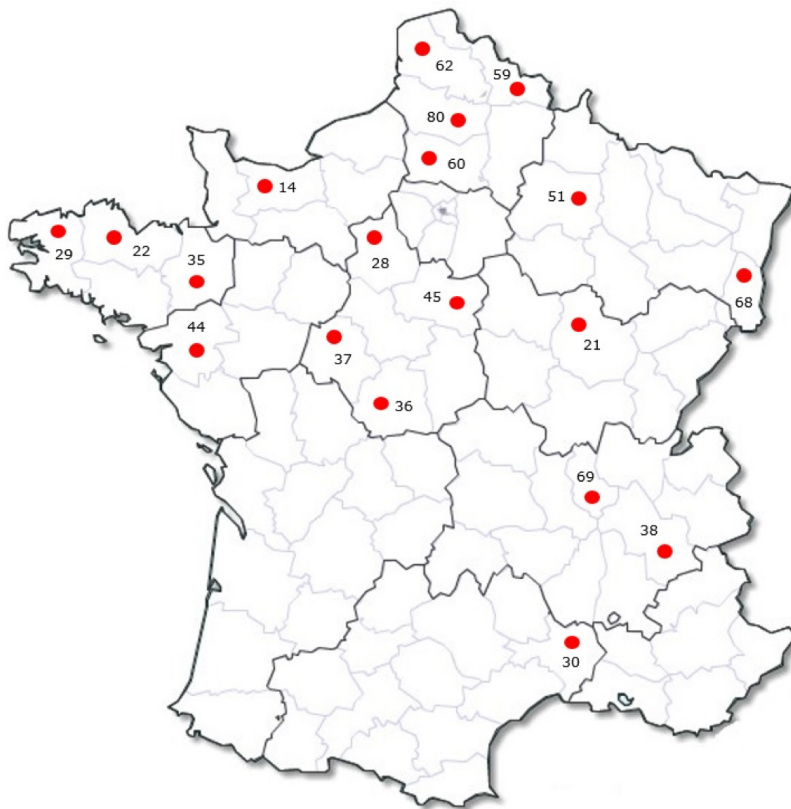


Répartition géographique

PARIS ILE DE FRANCE									
Dpts	75	77	78	91	92	93	94	95	Total 88
Nbre	17	6	2	2	19	11	21	10	

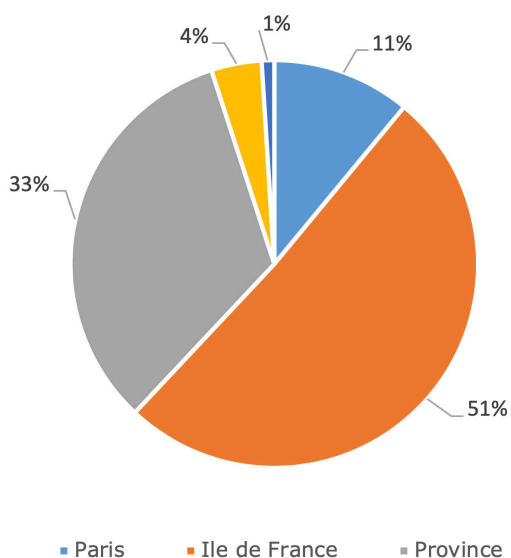


PROVINCE	
Dpts	Nbre
14	1
21	1
22	2
28	1
29	2
30	2
35	2
36	1
37	3
38	2
44	1
45	6
51	2
59	1
60	1
62	1
68	4
69	2
80	1
Total 36	



Analyse des demandes d'admission pour la rentrée 2018-2019

	Dépts	Nbre de dossiers
Paris	75	6
Seine et Marne	77	2
Yvelines	78	1
Essonne	91	3
Hauts de Seine	92	8
Seine St Denis	93	2
Val de Marne	94	10
Val d'Oise	95	3
TOTAL Ile-de-France	35	



PROVINCE		
Allier	3	1
Calvados	14	2
Eure et Loir	28	1
Finistère	29	1
Ille et Vilaine	35	1
Loire Atlantique	44	1
Manche	50	2
Marne	51	2
Morbihan	56	1
Nord	59	1
Oise	60	1
Pas de Calais	62	1
Bas-Rhin	67	2
Rhône	69	1
Somme	84	1
Total Province	19	
Outre-mer	97	2
Hors UE	Afrique	1
Total Dossier	57	

Récapitulatif :

- admis : **19**
- entrées en cours d'année : **04**
- non-admis : **12**
- sans suite : **07**
- dossiers pour sept. 2020 : **15**
- dossiers traités : **57**

Motif de non admission :

- projet inadapté : **08**
- orientation IDES : **02**
- choix des familles : **02**

Classes	Demi-pens.	Internes	Nbre d'élèves
Maternelle	3	/	3
Primaire	21	3 (1 jour par semaine)	24
Collège	17	36	53
Lycée	10	31	41
Professionnel	2	3	5
Total	53	73	126



LE SUIVI DE LA SCOLARISATION

B.1

LA VIE SCOLAIRE

La vie scolaire est organisée par cycle. Elle est animée par deux CPE (Conseiller Principal d'Education), assistés de surveillants. La vie scolaire fonctionne de 7h30 à 17h30 et remplit les missions suivantes :

- ouverture des salles de classe aux élèves
- gestion et prévention des absences et des retards
- traitement des incidents (contacts avec les familles, sanctions, etc...)
- circulation des informations et coordination du suivi pédagogique et éducatif
- surveillance des temps de permanence, dans le calme et le travail
- lutte contre l'absentéisme et les retards. Les objectifs-clefs sont multiples
- contribuer à l'éducation des jeunes et à leur réussite scolaire
- placer les élèves dans les meilleures conditions de vie et d'épanouissement individuelles et collectives
- faire respecter les règles de vie au sein de l'INJA, les installations scolaires et la sécurité des élèves, lors de leurs déplacements

- réaliser l'interface entre les différents services qui prennent en charge les élèves
- inciter tous les élèves à mieux exploiter les ressources du CDI (insuffisamment fréquenté par ceux du second cycle)
- coordonner et assurer le suivi des logiciels des bulletins scolaires (PRONOTE)
- contacter et associer les familles

Une Commission de Vie Scolaire et Educative (CVSE) a été instituée, à l'instar des CVS mises en place dans les établissements de l'Education nationale.

Cette instance réunit l'élève et sa famille, en présence du directeur, de la directrice des enseignements, du professeur principal, du CTSS, de l'éducateur référent et du CPE, pour une « dernière mise en garde officielle », avant le Conseil de discipline.

Chaque CPE remplit, en outre, une mission spécifique :

- au 1er cycle, le CPE inscrit les élèves à l'examen du Diplôme National du Brevet (DNB). Il coordonne également, avec un agent des services financier, l'organisation des transports des élèves provinciaux non autonomes, par les Compagnons du Voyage, dans les différentes gares parisiennes.
- dans le cadre de la mission nationale de pilotage des examens pour le nouveau baccalauréat, la direction des enseignements a entamé une étroite

collaboration avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (Service de l'Instruction publique et de l'action pédagogique).

Le CPE du 2nd cycle inscrit les élèves aux examens et dans les établissements post-baccalauréat, avec l'objectif de transformer cette tâche administrative en tâche pédagogique. Il implique l'élève systématiquement dans l'inscription. Il informe les membres des établissements extérieurs (CPE, professeur, famille, etc.) qui le sollicitent sur l'intendance, la réglementation des aménagements aux examens ; il noue des contacts avec les relais handicaps afin de faciliter l'adaptation post-baccalauréat des candidats de l'INJA. Cette année ont été accueillis en stage civique des étudiants de Science Po dans le cadre du parcours citoyen. Ils ont aidé et soutenu les élèves de l'Institut dans leurs révisions pour le baccalauréat.



Dans le cadre de la mission nationale de pilotage des examens pour le nouveau baccalauréat, la direction des enseignements a entamé une étroite collaboration avec la direction générale de l'enseignement et la maison des examens.

Résultats Session 2019 :

DIPLOME NATIONAL DU BREVET (SÉRIE GÉNÉRALE) :			
Inscrits : 4		Admis : 4	Taux de réussite : 100%
DIPLOME NATIONAL DU BREVET (SÉRIE PROFESSIONNELLE) :			
Inscrits : 3		Admis : 3	Taux de réussite : 100%
BACCALAURÉATS :			
BAC S :	Inscrits : 6	Admis : 4	Taux de réussite : 66.6%
BAC ES :	Inscrits : 4	Admis : 4	Taux de réussite : 100%
BAC L :	Inscrits : 5	Admis : 5	Taux de réussite : 100%

Les élèves de l'Institut à la Mairie du 7e



LE THÉÂTRE À L'INSTITUT

L'OPTION THÉÂTRE

Onze élèves sont regroupés pour la pratique théâtrale. (1 élève en inclusion au lycée Buffon)

Un intervenant metteur en scène au Théâtre des Quartiers d'Ivry, et un professeur de l'INJA mène cet atelier. Certains élèves choisissent cette option au baccalauréat.

Le travail a porté, cette année, sur une pièce de l'auteur allemand Frank Wedekind : *L'Éveil du printemps*.

En plus de cette pratique, les élèves de terminale suivent un enseignement théorique d'une heure et une école du spectateur.

L'option facultative implique que les élèves se rendent au moins à quatre spectacles dans l'année dont ils font l'analyse et qu'ils présentent dans le dossier destiné à l'examinateur pour l'épreuve du baccalauréat. Les élèves participent aux spectacles à la Comédie Française, à l'Odéon, au théâtre de la Colline et au théâtre des Quartiers d'Ivry.

Souvent, les représentations ont été complétées par une présentation

de la maquette du décor, une visite du théâtre et un entretien avec les comédiens et metteurs en scène.

Les élèves ont toujours été encadrés par une même équipe de professionnels : deux professeurs et une surveillante de la vie scolaire.

ATELIERS DES CLASSES PRIMAIRES

Atelier CE2

Cet atelier a consisté pour les 5 élèves à découvrir le jeu à travers des improvisations.

L'accent a notamment été mis sur l'appropriation de l'espace ; la canalisation de l'énergie et la projection de la voix.

CM1 et CM2

L'objectif de cet atelier a été de réaliser une comédie musicale en collaboration avec les professeurs de musique

Le travail finalisé « Opération violon » a fait l'objet de deux représentations publiques, salle André Marchal.

Deux classes d'élèves de CM1 de l'école EBLE ont assisté à cette dernière représentation.

B.2

SERVICE DE SUITE

Le service de suite s'adresse à tout jeune ayant quitté l'INJA et ayant besoin d'aide pour sécuriser son parcours d'intégration tout en poursuivant un processus d'autonomisation. L'INJA a présenté dans le projet d'établissement 2015-2019 les besoins mis en évidence dans l'accompagnement des jeunes et les obligations impulsées par les différentes lois de rénovation du secteur social et médico-social. L'objectif de ce service de suite est d'organiser et de centraliser toutes les demandes d'accompagnement des anciens élèves sur une période ne pouvant excéder 36 mois suivant leur départ de l'INJA. Le but n'est pas de se substituer à l'existant mais bien de travailler en partenariat avec celui-ci en utilisant à minima les différents services internes de l'établissement.

Ce service de suite, tel qu'il est pensé doit rester un centre de veille, une interface avec l'extérieur, une plateforme d'information et un repère structuré au sein de l'établissement.

Dans un souci d'harmonisation et de compréhension avec les organismes extérieurs, il a été décidé en 2019 que l'Offre de Suite se nomme **Service de suite** comme dans les autres INJS.

STRUCTURATION ET DÉVELOPPEMENT DU SERVICE

Les services suivants sont proposés :

- Installation du service au Pavillon Cour entre le bâtiment central et la sortie.
- Création d'une adresse mail et d'une ligne téléphonique dédiée, ainsi que de la présentation du service sur le portail du site web de l'INJA.
- Création de listings des anciens élèves, prises de contacts, évaluations des besoins en fonction des demandes, identification des réseaux d'aides possibles dans leur environnement proche ainsi que sur leur territoire. Possibilité d'accompagnement sur place, par téléphone, par mail.

Nous avons par exemple soutenu le maintien dans l'emploi d'un jeune atteint de surdité en attendant l'intervention de l'ERHR du Doubs.

Le but étant d'éviter les ruptures de parcours.

LES PROFESSIONNELS

Le service de suite est géré par une éducatrice à 0,5 ETP en lien avec deux professionnels supports dédiés : l'assistante sociale et le CPE du 2nd Cycle de l'INJA. Ce service s'est organisé sous la supervision du Directeur pendant tout le temps de sa structuration et de son développement.

Les missions principales sont de :

1. Proposer une aide aux jeunes concernant : l'accès au droit, les

démarches d'accès au logement, la recherche d'Emploi, le parcours d'études, les aides administratives, l'aide à l'insertion sociale.

2. Sécuriser les parcours et favoriser pour ceux qui le demandent un processus d'autonomisation à travers un accompagnement qui se situe dans une logique d'insertion (scolaire, professionnelle, sociale...)
3. Constituer des réseaux en repérant les relais potentiels constituant des points d'appuis pour chaque jeune dans son environnement. Lui apprendre à s'en servir et l'aider à les utiliser.

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Une cinquantaine de jeunes sortis durant les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018 ont été contactés.

Répartition des réponses

- 15 demandes de suivi
- 4 demandes d'aide ponctuelle (besoin de documents, pas de conseils)
- 7 qui devaient appeler si besoin
- 28 sans réponses



Situations des 15 anciens élèves suivis :

Etudiants	67 %
En situation d'emplois (CDD - Services civique)	27%
Sans solutions d'emplois ou de formations	6 %
Logements autonomes	60 %
Hébergements familles	40 %
Dernière année de scolarité en inclusion	33 %
Dernière année de scolarité In situ	67 %

Les demandes d'aides ont porté sur différents domaines :

Dossiers administratifs : MDPH - Dossier social étudiant - CROUS - CAF - Recours juridiques	80 %
Suivi ou changement d'études ou formations professionnelles CRP, Universités, centres de formations	47 %
Recherche d'emplois (entrée vie active ou jobs étudiants)	20 %
Logement Demandes de logement ou difficultés liées à la gestion d'un logement	20 %
Accès aux loisirs (éviter l'isolement)	13%

- Les jeunes ont besoin d'être aidés pour leurs démarches. Il s'agit de procéder par étapes quand cela est possible, tout dépend de l'urgence de la situation. Les jeunes y consacrent beaucoup plus de temps car ce sont eux qui constituent tous les dossiers dont ils ont besoin. L'idée étant de comprendre les démarches pour que cela fasse sens et qu'ils puissent réitérer seuls quand cela est nécessaire.
- Le service de suite aide à la mise en place des projets des jeunes. Pour exemples certains étudiants étaient à la recherche de job étudiants ou de contrats d'alternance pour leurs formations, voire de réorientation.
- Possibilité de suivi en attendant une reprise de l'accompagnement SAAAS (1 jeune a bénéficié de cet accompagnement car elle s'est retrouvée en université par défaut avec un souhait d'intégrer un BTS).

RÉSEAUX

Liste non exhaustive d'organismes repérés et sollicités par les jeunes ou le service de suite pour répondre aux demandes dans les domaines suivants en Ile de France et en régions :

- **Administratif** : CROUS, MDPH, CAF, Préfectures, Avocats, Service sociaux, centres administratifs (Ile de France et régions : Strasbourg, Lyon, Doubs)
- **Pédagogique** : Relais handicap des universités, référents handicaps d'UFR, CRP, Rectorats, CIO RHO, Baisser les Barrières, CIDJ, Handi-Avenir, Missions locales, centres de formations.
- **Professionnel** : La DIRECCTE, Cap emploi, Club emploi GIAA, FIPHFP, AGEFIPH, Equipes Relais Handicaps

Rares, collectif France emploi accompagné, service de suite INJS, Place de l'Emploi Public, entreprises diverses.

- **Logement et gestion du quotidien** : Mairies, AVH (SAVS DV), visites à domicile, CMP pour adultes, Légifrance.
- **Loisirs** : CCAS, centres municipaux d'animations.

Constituer des réseaux permet aussi de recueillir et structurer la communication d'informations réciproques qui permettent une meilleure efficacité sur l'aide apportée.

En 2019, le service s'est impliqué dans les événements suivants :

- Co-organisation du Forum des métiers FREDV édition 2018, invitation des anciens élèves, prises de contact avec des entreprises, le tissu universitaire, les entreprises protégées et adaptées.
- Inscription au Réseau Francophone de la Déficience Sensorielle et du Langage (RFDSL) sur la problématique de : l'insertion socio professionnelle des jeunes : comment lever les freins et améliorer l'inclusion des jeunes déficients visuels. Réflexion sur les outils ou étapes favorisant l'autonomisation chez les jeunes adultes. Partenariat avec la Suisse (ABA à Genève). Le travail d'échanges se mettra en place en 2019.
- Participation à des forums ou colloques : Réunion des Etablissements Culturels sur l'Accessibilité (en présence de la secrétaire d'état au handicap), Journée Atouts pour tous, Colloque sur l'emploi des personnes handicapées en Europe

(témoignages Allemagne, Suède, en présence de la secrétaire d'Etat au handicap)

- Transmission d'annonces aux anciens élèves concernant les forums dédiés à la formation et à l'emploi, salons étudiants, ainsi que

des offres d'emplois dont le service a connaissance.

- Questionnaires sur les outils de compensation de handicap afin de répondre plus pertinemment aux besoins des jeunes.



LES ÉLÈVES EN INCLUSION SCOLAIRE

C.1

SERVICE D'AIDE À L'ACQUISITION DE L'AUTONOMIE ET À LA SCOLARISATION (S.A.A.S)

Le service du SAAAS (Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation) a accompagné en inclusion scolaire 45 élèves aveugles ou déficients visuels dont 16 jeunes internes à l'INJA pour l'année 2018-2019.

L'effectif semble s'être stabilisé. Deux élèves sont sortis de l'effectif en cours d'année scolaire un pour cause de déménagement avec bascule sur le SIAM 92 et un pour une réorientation en CRP.

Les élèves suivis par le SAAAS sont tous reconnus par une MDPH de référence.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

MDPH 75 :
20 élèves

MDPH 93 :
7 élèves

MDPH 94 :
5 élèves

MDPH 92 :
3 élèves

MDPH 77 :
2 élèves

MDPH 95 :
1 élève

MDPH province :
5 élèves

MDPH outremer :
1 élève

RÔLE ET ACTIVITÉ

Le SAAAS participe aux réunions d'équipes de suivi de scolarisation dans les établissements scolaires et prend part à construction des PPS (Projets Personnalisés de Scolarisation) avec les différents partenaires dont l'enseignant référent handicap de secteur.

Le SAAAS aide à évaluer et à définir les moyens de compensation du handicap : moyens matériels (outils adaptés) ou moyens humains (AVS individuelle, AVS mutualisée, autres soutiens).

Le SAAAS reçoit aussi les enseignants, l'élève et sa famille pour les CSP (Commissions de Suivis de Projets) afin de faire un bilan sur l'année scolaire écoulée et de définir les bases de travail pour celle à venir : rééducations nécessaires, soutiens pédagogiques, outils spécifiques, nouvelles aides optiques en fonction de l'évolution de chacun et de la teneur du projet scolaire.

L'INJA organise à chaque rentrée scolaire une journée d'accueil des établissements partenaires afin de sensibiliser les professionnels de l'Education Nationale à la déficience visuelle grâce à une présentation de l'Institut et à des ateliers concrets de mise en situation pratique. Cette journée rencontre toujours un vif engouement.

ORIENTATION ET AFFECTATION

Sur l'année 2018-2019, nos 45 élèves ont été scolarisés en milieu ordinaire sur toutes les filières dans des

établissements publics et privés sous contrat avec l'Etat majoritairement parisiens.

Répartition des 45 élèves par types de filières :

- Ecole élémentaire : 1 élève
- Ulis collège TFV (Trouble de la Fonction Visuelle) : 7 élèves
- Filières générales : S/ES/L : 9 élèves
- Filières technologiques : STMG/ST2S : 3 élèves
- Filières professionnelles : 15 élèves
- BTS : 8 élèves
- Classe préparatoire scientifiques : 1 élève
- Licence professionnelle : 1 élève

Répartition des 45 élèves dans les 23 différents établissements scolaires :

- 1 école élémentaire (banlieue)
- 2 collèges parisiens avec Ulis TFV
- 1 EREA parisienne (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté)
- 7 lycées publics généraux parisiens
- 3 lycées privés généraux parisiens
- 1 établissement d'enseignement supérieur parisien

Les orientations des élèves sont réalisées en fonction de leurs souhaits et de celui de leurs familles pour les jeunes encore mineurs en concertation avec les psychologues des RHO (Réseaux Handicap Orientation) et avec l'aval des MDPH d'origine.

Depuis plusieurs années les élèves qui poursuivent leurs études dans le cycle

supérieur est en augmentation et le SAAAS a vocation à les accompagner au-delà du baccalauréat s'ils choisissent un BTS, une classe préparatoire ou une mention complémentaire. En revanche si un élève se dirige vers l'université c'est le pôle handicap de la faculté dans laquelle il est admis qui prendra les relais sur le plan des compensations à mettre en œuvre.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Le SAAAS est placé sous l'autorité de la Directrice des Enseignements de l'INJA. Le service comprend :

- 1 coordinatrice à temps plein déléguée à l'inclusion scolaire hors INJA
- 13 professeurs accompagnants INJA
- 3,5 éducateurs spécialisés
- 1 secrétaire

Chaque élève scolarisé en milieu ordinaire et suivi par le SAAAS bénéficie de l'accompagnement d'un binôme composé d'un professeur de l'INJA et d'un éducateur spécialisé de l'INJA. Le binôme professeur/éducateur a pour mission d'assurer un suivi régulier de l'élève et un soutien pour vérifier sa bonne intégration au sein de sa classe, de veiller à lever les éventuelles incompréhensions et de proposer des aménagements ajustés. Les régulations des binômes exigent des rencontres régulières qui sont programmées sous forme de réunions deux fois par mois.

OUTILS

Chaque élève dispose de livres scolaires (braille intégral/braille abrégé/gros caractères ou format numérique). Les transcriptions courtes ciblées par chapitres sont de plus en plus privilégiées

car fournies plus rapidement tout au long de l'année scolaire avec moins de latence que sur les ouvrages complets délégués à des prestataires extérieurs.

Le service informatique peut mettre à la disposition des élèves : ordinateurs/ Esys/iris/ Evertime et logiciels adaptés à condition de fournir les assurances demandées.

PRISES EN CHARGE

Les prises en charge médicales et paramédicales sont prescrites en fonction des besoins et de l'évolution du niveau de chaque élève. La priorité pour les élèves qui arrivent en inclusion scolaire est l'autonomie dans les déplacements ainsi que sur l'outil de travail. C'est la raison pour laquelle les séances en locomotion, en bureautique

et ergothérapie avec travail de la frappe automatisée sur le clavier sont souvent privilégiées.

Mais des prises en charge en AVJ (Aide à la Vie Journalière), en orthophonie, en psychomotricité ou suivi psychologique ont aussi pu contribuer à faire progresser les élèves du SAAAS. Les prises en charge sont définies en fonction des emplois du temps des élèves et des professionnels.

Cette année une prise en charge en bureautique a été déléguée au centre FORJA pour plus de souplesse dans la programmation des séances.

Les élèves suivis par le SAAAS sont en réussite scolaire. Tous les élèves qui se sont présentés aux examens sur la session 2019 ont été reçus aux examens.



L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

La configuration de Pôle Educatif souhaitée par le Directeur se met progressivement en place au sein des deux cycles. Sur le plan managérial, les deux CTSS mettent en œuvre une organisation qui instaure de la fluidité et l'esprit de coopération professionnelle entre les deux entités communément nommée « Cycle 1 » pour le Collège + Ecole Élémentaire et « Cycle 2 » pour le Lycée.

D.1 LE 1ER CYCLE

EFFECTIF DES CLASSES

La configuration du cycle 1 était la suivante :

Primaires :

GSM : 3 enfants - CP = 2 - CE1= 4- CE2 : 8- CM 1 : 3-CM 2 : 6

Total : 26

- 1 classe de sixième : 9 jeunes
- 2 classes de 5e de 15 jeunes : 7 jeunes en 5e 1 + 8 jeunes en 5e 2
- 1 classe de 4e : 9 jeunes
- 2 classes de 3e de 18 jeunes : troisième générale et prépa pro : 7 + 4 - troisième aménagée : 7

Effectif total au collège : 51 jeunes

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

L'accompagnement éducatif des petits est assuré par deux éducatrices à temps plein et une troisième en renfort à temps partiel (10%).

Au collège, 3 éducatrices spécialisées +2 éducateurs ont la référence des 4 niveaux scolaires que sont les classes de 6e, 5e, 4e et 3e. L'encadrement éducatif proposé aux jeunes de 3e est plus soutenu. L'objectif étant en priorité de les préparer à ce tremplin qu'est le lycée, de leur apprendre à être globalement plus autonomes dans leur vie quotidienne et en capacité de faire leur choix d'orientation.

Le ratio de jeunes de l'éducatrice référente de la classe de 5e était le plus élevé comme c'était le cas de l'éducateur référent des classes de 6e (deux classes aussi) l'année précédente. Dans ce cas de figure, une coréférence est envisagée sur un nombre de jeunes déterminés en réunion d'équipe avec l'idée de répondre le plus efficacement à leurs besoins. Même si la notion de référence est liée à la nécessité organisationnelle de l'accompagnement, elle ne doit pas être restrictive et en contradiction avec la culture professionnelle de l'éducation spécialisée fondée sur des valeurs partagées, l'approche du public dans son cheminement global. Au sein de l'équipe du cycle 1,

il est demandé à l'éducateur-référent d'avoir une démarche ouverte à l'endroit de tous les jeunes en évitant de

s'enfermer dans une relation exclusive d'aide avec son groupe.

8 surveillants d'internat (4 internat filles, 4 internat garçons) interviennent en binôme pendant les 4 nuits de la semaine sur une vacation de 20 heures hebdomadaires. Les 5 surveillants de jour ont un temps de travail identique. Ils sont répartis entre les primaires et les 4 niveaux du collège et mènent leur mission en lien direct avec l'éducateur référent.

DYNAMIQUE DES GROUPES ET ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS

Le groupe des petits (GSM/CP/CE1) est en grande partie composé d'enfants non-voyants. Sur le plan spatial, ils ne savent pas se déplacer pour trouver un objet, partir d'un point à l'autre. Leur représentation spatiale est à construire.

Sur le plan verbal, il s'agit également de développer leur langage sans perception visuelle ou notion de l'objet. Ils ont donc besoin d'enrichir leurs représentations.

Le projet du groupe des plus grands (CE2, CM1) est de progresser vers plus d'autonomie et de consolider leurs acquis. Il est constitué de jeunes filles qui ont instauré beaucoup de lien entre elles et de quelques garçons un peu turbulents qui ont besoin de cadre.

Au collège, la majeure partie de l'effectif de la 6e était nouvellement arrivée dans l'établissement.

Il fallait leur inculquer en priorité les règles de vie collective et les soutenir dans leurs premiers pas de collégiens. C'était essentiel de leur apprendre à vivre au mieux leur entrée dans l'adolescence, adapter leur comportement surtout dans leurs interactions entre pairs. Ces questions

ont été l'axe principal du travail éducatif, la dynamique de groupe étant quelquefois tendue ou conflictuelle.

L'éducatrice des deux classes de 5e a mis l'accent sur la responsabilisation, en interpellant régulièrement les délégués du groupe et en mettant en exergue les notions d'exemplarité. Cette valorisation les a incités à se mobiliser sur les temps de repas (débarassage, nettoyage...).

Des séquences de régulation conjointement menées avec le professeur principal ont amélioré l'ambiance au sein du groupe-classe.

Malgré un début d'année fortement perturbé par une difficulté importante concernant deux jeunes, la 4ème reste une classe motivée même si a été repris quotidiennement avec eux l'organisation de leur placard et casier. Ils ont encore pour quelques-uns, des difficultés à ranger et classer leurs affaires. Nous avons créé avec leur participation, des compartiments de rangement afin qu'ils puissent ordonner leurs effets didactiques.

La classe de 3e est un niveau charnière. Pour que ce cap puisse être envisagé par les jeunes et se dérouler dans les conditions optimums, des objectifs d'accompagnements éducatifs sur l'acquisition de l'autonomie fonctionnelle en collaboration avec les instructeurs d'AVJ et de locomotion. Une attention particulière a été prise sur le fait que chacun puisse prendre ses repas, débarrasser les tables, se repérer, se déplacer de manière indépendante.

Tout le long de l'année, le binôme professeur-éducateur prépare les jeunes du groupe classes des 3e à leur future orientation ou projet professionnel en organisant des visites d'entreprise et des stages de découverte du milieu professionnel

RELATION AVEC LES FAMILLES

Les visites au domicile des familles sont un excellent moyen pour créer de la proximité et établir un lien avec elles. Cette visite au domicile s'avère encore plus opérante lorsqu'il s'agit d'enfant fragilisé par un parcours médical lourd ou de parents qui ont besoin d'être soutenus dans leur fonction éducative.

3 bilans éducatifs à domicile ont été réalisés, cette année. Les objectifs étaient de recenser les besoins spécifiques en termes d'autonomie, de stimulation, de socialisation. A la suite de ces 3 bilans, deux familles ont bénéficié d'un suivi éducatif à domicile.

La relation avec les familles a globalement été très positive. Une coopération confiante s'est instaurée au fur et à mesure de l'année scolaire. Une communication régulière qui explicite le rôle de l'éducateur spécialisé et sa mission au sein de l'institution a été bénéfique et mobilisatrice autour du projet global du jeune.

LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Grâce à notre partenariat avec le commissariat du 7^e arrondissement et du planning familial des actions de prévention sur les thématiques des dangers d'internet et des relations filles-garçons ont été menées auprès de l'ensemble des jeunes du collège.

INTERNAT

Plusieurs réflexions ont eu lieu au sein du service autour de l'usage de l'hébergement dans le processus du PIA surtout pour les plus petits qui sont, en règle générale, demi-pensionnaires. Elles ont permis à l'ensemble des éducateurs d'appréhender l'internat comme un véritable « outil support ».

C'est dans cette idée que trois enfants de primaire ont bénéficié d'un aménagement d'une ou deux nuitées pour profiter des activités du mercredi l'environnement familial n'étant pas incitatif, circonscrire les problèmes de fatigue liés à l'éloignement du domicile, acquérir les capacités de sociabilité et s'enrichir d'expériences autres que le cadre familial.

Dans la même démarche, il est envisagé de prendre en compte le désir de « grandir » de quelques jeunes collégiens de niveau 3^e qui se sentent infantilisés à l'internat du collège. Une discussion est engagée avec la CTSS du cycle 2 en vue d'apporter une réponse appropriée à cette légitime requête.

ETUDE SURVEILLÉE

Sur cet espace-temps dédié aux exercices en vue d'une amélioration de la compréhension des matières enseignées, les éducateurs ont observé trois principaux états au niveau des jeunes :

- le manque de motivation : qui se manifeste le plus souvent chez les jeunes du premier niveau collège du cycle 1 (la classe de 6^e) et parfois quelques-uns du niveau suivant. L'accent est mis dans ce cas sur l'explicitation de « l'enjeu scolaire » et la responsabilisation ;
- les carences organisationnelles : accentuées par la baisse de l'acuité visuelle, l'éducateur référent soutenu par l'instructeur en AVJ organise pour ces jeunes des séances régulières de rangement ;
- les difficultés de compréhension : un soutien plus individualisé composé d'un effectif de 2 ou 3 jeunes est proposé, encadré par un surveillant

ayant les compétences requises de la matière à apprendre.

PROJETS/ATELIERS SPÉCIFIQUES

Tandem

Ce projet sportif a concerné ces 24 jeunes, 5 n'avaient jamais pratiqué le tandem.

Dans un premier temps l'objectif était de faire découvrir l'activité à un maximum de jeunes.

Par la suite, un noyau de 5 jeunes a montré un réel engouement pour ce sport.

L'activité était ouverte aux deux cycles.

Atelier cuisine

48 séances ont été organisées cette année (2 par mercredi) qui ont donné lieu à la confection de 24 recettes différentes. Le nombre de participants a été réduit à 3 par séance (au lieu de 4 les années précédentes) afin que chaque jeune puisse réaliser toutes les étapes de cuisson durant l'atelier.

L'atelier esthétique

L'atelier esthétique s'est déroulé tous les mercredis après-midi de 14h à 16h, ouvert aux jeunes des 2 cycles.

Il leur offre l'opportunité de prendre soin d'eux et progressivement conscience de leur schéma corporel malgré leur déficience visuelle qui exclut par définition le regard de l'autre.

L'objectif est d'aider les jeunes à se valoriser et conforter leur estime de soi.

Ces jeunes adolescentes peuvent aussi évoquer leurs besoins spécifiques en termes de soins ou encore demander des conseils dans leur manière de s'habiller ou de se maquiller selon leur âge.

Le projet esthétique a été finalisé par la participation de deux jeunes filles au projet beauté "maquillage sans miroir", proposé par Yves Rocher.

Théâtre

Mené depuis 10 ans en partenariat avec la compagnie de théâtre « Fabrique des Hasards.

Les objectifs ont été de :

- vaincre sa timidité et s'exprimer devant un public
- favoriser l'estime de soi et développer la confiance en soi
- améliorer la gestuelle et l'expression orale
- représentation finale a eu lieu. Elle a permis d'encourager et valoriser les jeunes mobilisés autour du projet

Participants : 9 élèves - 6 du 1er cycle, 3 du 2nd cycle.

LES ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES

En fonction d'autres sorties ou activités plus « classiques » sont organisées tous les mercredis après-midi : visites de musées, cinéma, bowling, ...

L'OFFRE ÉVÈNEMENTIELLE

L'année a été marquée par trois grands événements :

- le Toy-run avec les Bikers qui fêtait sa 27e année : une trentaine de jeunes et leur famille étaient présents
- le baptême de l'air, une quinzaine de jeunes a participé à cette sortie.
- la journée à la mer du 8 mai a été proposée aux 40 élèves internes du collège.

D.2 LE 2ND CYCLE

Le service éducatif du second cycle se compose de 5 éducateurs référents, 2 surveillants éducatifs de jour, et 10 surveillants éducatifs de nuit, sous la responsabilité d'une CTSS.

Une réflexion débutée en 2015 et clairement poursuivie par la nouvelle CTSS arrivée en janvier 2018 a essayé de mieux définir temps pédagogique et temps éducatif en repensant l'organisation du cycle, mais ce travail essentiel qui est bien engagé doit se poursuivre dans la durée. Des contrats de chambretant au dortoir qu'au bateau ont précisé des droits et des devoirs pour les élèves internes. Ce travail de fond doit se poursuivre et évoluer avec l'aide de toutes les composantes de l'INJA. Cette contractualisation est un point d'appui, qui rassure et engage autant les professionnels que les jeunes et leur famille.

Associer les familles est une obligation, ce sont nos premiers partenaires quand les jeunes n'ont pas atteint la majorité. Les familles des majeurs sont clairement des partenaires dans la réussite du PAI. Le lien avec elles se fait via les réunions, les appels téléphoniques. Impliquer la famille dans les démarches nécessaires tout en associant le jeune est une constante.

L'équipe éducative se doit de trouver un juste équilibre dans ces exigences parfois contradictoires.

La difficulté pour les jeunes du second cycle est qu'une majorité significative d'entre eux est majeure. À ce titre ils sont « acteurs de leur devenir et notre travail est de les accompagner vers une autonomie réelle ». L'équipe éducative dans son ensemble mais plus particulièrement l'éducateur référent en lien avec le professeur référent et le CTSS, ont une réflexion permanente prenant en compte cette dimension dans leur approche réciproque.

Les élèves en inclusion scolaire qu'ils soient internes ou pas bénéficient de l'étude surveillée qui commence à 17h encadrée par les éducateurs et les surveillants. Ils s'inscrivent pleinement dans la vie du cycle et sont systématiquement associés à la vie quotidienne du second cycle dans toutes ses dimensions.

Comme chaque année, des activités en temps formels et informels, des sorties éducatives variées sont organisées avec différentes visées à dominante sportives, culturelles ou autres. Jeunes et éducateurs sont force de propositions.

Ces activités sont des supports car elles permettent aux éducateurs spécialisés et aux surveillants éducatifs de partager des moments de loisir, de détente et de bien-être qui faciliteront par la suite la relation nécessaire au travail éducatif.

Une importance est également accordée à la prévention : des interventions ont

eu lieu en classe sur le harcèlement et les relations garçons/filles, en lien avec la police nationale.

De plus au quotidien, l'accompagnement individuel a également une grande importance au second cycle.

Des temps individuels leur sont consacrés : entretien individuel pour formaliser le projet éducatif individualisé, constitution de dossier parcours sup, dossier Crous, accompagnements personnalisés en fonction du projet de chacun (recherche de stage, visite de futur lieu d'études, relais handicap etc.

La dimension des sorties et voyages pour le second cycle est également très importante, c'est une ouverture sur le monde.

L'année s'est organisée autour de plusieurs axes : un accompagnement éducatif collectif et un accompagnement plus individuel centré sur le projet personnalisé du jeune.

Les classes de terminales sont composées de 15 élèves dont 6 élèves en TS, de 4 élèves en TES, de 5 en TL

Différents projets ont émergé cette année :

- Le projet chien guide, en partenariat avec la Fondation Frédéric GAILLANNE, dont une élève de terminale a pu bénéficier.
- Suite à une conférence à Sciences-po Paris, une intervention de Thomas Huchon (journaliste) a été organisée sur les « fake-news » et les GAFAs. De cet événement a découlé un café philo en collaboration avec le professeur de Philosophie. A la fin de l'année un séjour à Dublin dont le thème a été les GAFAs et l'insertion professionnelle a eu lieu.

- Au quotidien, l'accompagnement individuel a également une grande importance. Des temps individuels leur sont consacrés : entretien individuel, constitution de dossier Parcoursup, CROUS, sorties à l'extérieur et accompagnement personnalisé en fonction des besoins.
- Dans le cadre de l'orientation post bac, nous sommes allés dans certaines universités afin de rencontrer les relais handicap et découvrir le milieu universitaire.

LA CLASSE D'ACCORD FACTURE AVEC 5 ÉLÈVES

- Nous avons accompagné les jeunes lors de leur premier jour de stage de découverte à la Philharmonie et à la Cité de la Musique. En collaboration avec les professeurs, nous avons préparé cette journée qui nous a permis de tisser du lien avec les jeunes et d'évaluer leur autonomie, leur fatigue et leur sociabilité.
- Une sortie au Centre Pompidou a eu lieu avec un surveillant et deux élèves de la classe d'Accord-Facture. L'objectif de cette sortie a été de faire découvrir l'art contemporain et l'art moderne par des œuvres sonores ou sensorielles. Par ailleurs, sortir de l'INJA pour découvrir Paris est une demande régulière des élèves.
- Un séjour à Honfleur a eu lieu pour la classe d'Accord Facture avec pour objectif de découvrir la région avec ses spécificités culturelles et historiques.
- Trois jeunes d'accord-facture participent à un atelier théâtre, organisé par le premier cycle, le mercredi après-midi.

- Comme pour les terminales, les élèves d'accord-facture bénéficient d'un accompagnement personnalisé ajusté à leurs besoins pour travailler leur autonomie et accompagner au mieux leur projet de vie.

UNE CLASSE DE PREMIÈRE, AVEC 15 ÉLÈVES ES/S/L

Un accompagnement cohérent a été proposé avec ces jeunes à travers des entretiens individuels visant à connaître et mettre en place leurs besoins en termes d'apprentissages nécessaires à leur vie future (indépendance à table, dans leur organisation, dans leurs déplacements...) mais aussi de leur apporter un soutien moral, de leur permettre de s'exprimer sur les difficultés liées à leur handicap visuel ou inhérentes à l'adolescence, de les encourager, conseiller dans leur orientation, dans leur quête de socialisation (lettres de motivations, inscriptions à un club de sport...). La régulation a été également présente à travers des situations de débordement (manque de respect, de discipline...).

Sur un aspect collectif, nous avons organisé des séances sportives de course à pied et de renforcement musculaire visant tout autant la progression du jeune que son bien-être.

Est également proposé le mercredi un atelier actualité (Journal Le Monde) avec la classe de Première et d'Accord-Facture pour s'informer et échanger nos points de vue. L'objectif est de favoriser leur culture générale, de les ouvrir au monde qui les entoure. La participation à un voyage en Espagne d'une semaine a également été au programme de cette année scolaire. Le mercredi après-midi, ont été proposées aussi bien des sorties organisées (piscine...) que des balades imprévues dans Paris.

UNE CLASSE DE SECONDE AVEC 10 ÉLÈVES

Collectif

Concernant le collectif, mise en place un atelier cuisine (les mercredi après-midi) sur l'année où les jeunes se sont inscrits régulièrement. Celui-ci a servi de fil conducteur pour le séjour en Normandie qui a été organisé ; l'objectif étant de faire découvrir de nouvelles saveurs via une région inconnue. Le groupe classe ayant un goût prononcé pour les débats, il y a beaucoup d'échanges donc des aménagements de temps de paroles. Un partenariat avec le planning familial a été mis en place. Des intervenants sont venus en classe pour de la prévention. Une prévention sur le harcèlement également.

Individuel

Sur les suivis individuels, des sorties ont été organisées avec des jeunes de manière individuelle, au besoin sur les temps de soirée ou d'après-midi (goûters, restaurant, ballades). Des entretiens individuels sont également effectués. Sur l'internat, les jeunes sont accompagnés dans leurs lever, les couchers, l'organisation et le repérage de leur chambre.

Projet novateur

Un projet novateur a été organisé cette année. Un jeune qui fait de la musique a été accompagné, à composer pour une pièce de théâtre (mettant en scène un conte musical pour enfants) qui s'est joué à l'INJA sur un week-end. Cela nous a permis d'organiser un week-end au sein de l'Institut avec cinq jeunes. Des activités diverses ont été réalisées (restaurants, balades dans Paris etc..). Ce projet a été un moyen d'ouvrir l'INJA sur l'extérieur.



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le service social s'adresse aux élèves de l'établissement, aux élèves scolarisés en milieu ordinaire suivis par notre service du SAAAS ainsi qu'à leur famille.

Présente à temps partiel (lundi/mardi/jeudi/vendredi), l'assistante sociale exerce les missions suivantes :

- accompagner et soutenir les élèves et les familles confrontées à des situations de changement ou de difficultés sociale.
- informer les élèves et les familles sur leurs droits sociaux et les orienter vers les services compétents.
- aider les élèves à s'insérer et à construire leur projet professionnel en lien avec les différents partenaires de l'Institut.
- participer à l'orientation et au suivi des élèves en difficultés et de ceux qui doivent bénéficier d'une éducation spécialisée ou d'une orientation spécifique ;
- participer à la prévention des conduites à risques (absentéisme, tentatives de suicides, sexualité, consommation de produits psycho actifs...).

- assurer les missions de prévention et de protection des mineurs mais aussi des majeurs en danger. A ce sujet, le service social a transmis 3 informations préoccupantes durant cette année et 1 demande de mise sous curatelle.
- contribuer à faire de l'école un lieu de vie.

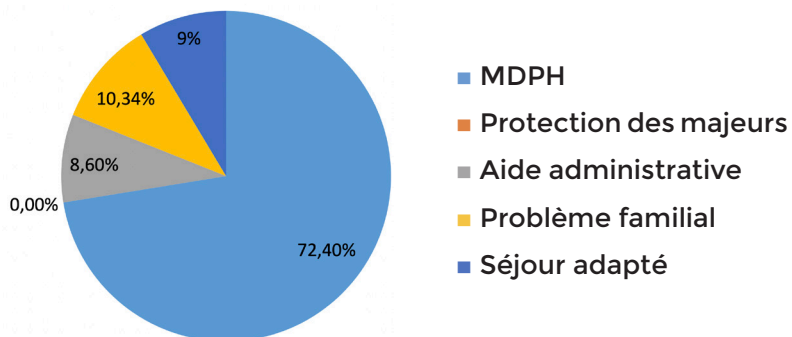
L'assistant de service social s'intègre dans un travail pluridisciplinaire en faveur des jeunes accueillis. Elle travaille avec les différents professionnels de l'INJA (service éducatif, service médical, service informatique, pôle enseignement...) mais également avec les services extérieurs tels que les MDPH, la CAF, l'ASE (Aide Social à l'Enfance), CROUS...

Elle participe à plusieurs réunions institutionnelles et aux temps de rencontre du réseau des assistantes sociales du réseau déficience visuelle tous les trimestres.

Les demandes formulées par les jeunes et leurs familles

De janvier 2019 à septembre 19, l'assistante sociale a réalisé 192 entretiens physiques concernant 58 élèves sur les 152 accueillis à l'INJA (in situ + SAAAS).

Répartition des demandes des élèves et des familles de janvier 2019 à septembre 2019



Les demandes formulées lors des entretiens physiques et/ou téléphoniques sont diverses :

- ouverture de droits légaux.
- problème administratif (obtention d'un titre de séjour, mise à jour de la sécurité sociale, des droits CAF).
- problème familial (séparation de couple, soutien à la parentalité).
- demandes d'Aides financières (sollicitation du fonds social INJA).
- problème de logement (information sur les dispositifs existants DAHO, DALO, intervention auprès des services logement des Mairies).
- accompagnement dans la constitution des dossiers MDPH (attribution d'une carte CMI, de l'AAEH, l'AAH, PCH, demande d'orientation en milieu ordinaire, en formation professionnelle vers les CFRP de l'AVH, Guinot, FORJA... financement de matériel adapté déficience visuelle). Concernant la MDPH, il est à noter que la constitution d'un dossier représente plusieurs entretiens avec les élèves ou leurs familles.
- demande de bourse lycéenne.
- financement de mise en place des séjours adaptés auprès de l'organisme « Grillons et Cigales ». Le rôle de l'assistante sociale est de favoriser le départ des élèves en centralisant les demandes et en facilitant les modalités de paiement des frais de séjour (mise en place de montage financier via JPA/UNADEV...).

Durant cette période, 42 dossiers MDPH ont été suivis par le service social

(sachant qu'un dossier peut compter plusieurs demandes). L'assistante sociale est en lien avec les MDPH de l'ensemble du territoire français. Des problèmes de perte de dossiers, de délai de traitement obligent à un suivi au plus près.

Cette année, les dossiers MDPH comportaient les demandes suivantes :

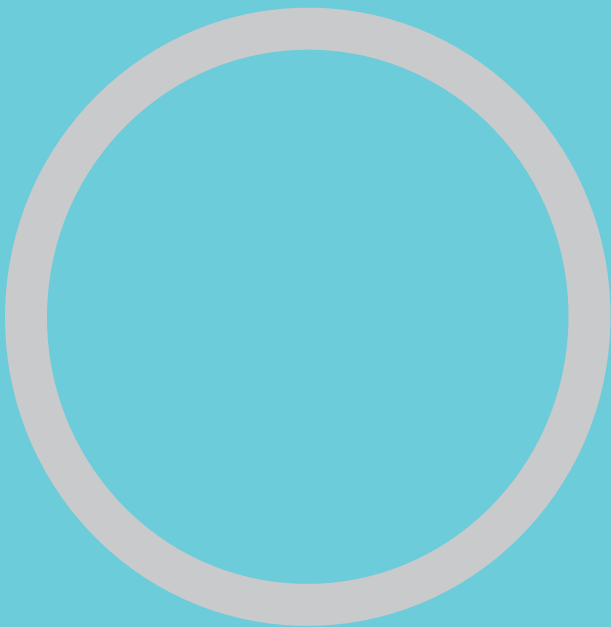
- demande AEEH/AAH/PCH/ financement matériel/RQTH/CMI : 24 élèves ;
- prolongation de prise en charge INJA : 14 élèves ;

Orientation : 4 élèves.

L'assistant de service social est régulièrement sollicité par ses collègues de l'extérieur (SESSAD pour déficients visuels, établissements médico-sociaux) pour faire visiter l'INJA à des familles susceptibles de demander une admission. Durant ces rendez-vous, elle établit un premier contact avec le jeune et sa famille.

Depuis septembre 2018 l'INJA propose un service de suite auprès des élèves sortis des effectifs de l'institut. L'assistante sociale vient en soutien technique renforcer cette offre en réalisant notamment des entretiens conjoints avec l'éducatrice en charge de ce service.

Le travail de l'assistante sociale au sein de l'INJA est diversifié et polyvalent. Au carrefour de nombreuses situations et en lien avec les services internes et externes de l'INJA, elle propose une prise en charge globale aux jeunes et à leurs familles.





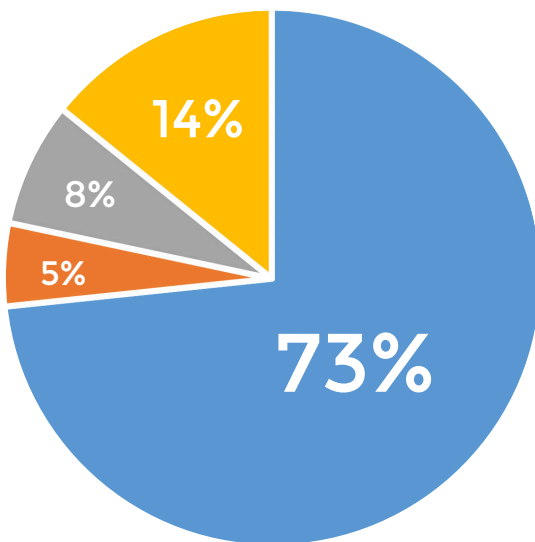
L'AUTONOMIE

F.1

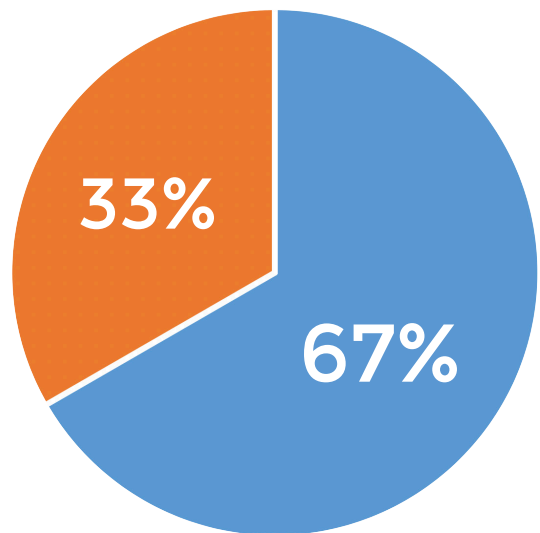
LA LOCOMOTION

Voici la répartition des besoins et la mise en œuvre des accompagnements en Locomotion cette année :

Locomotion In Situ

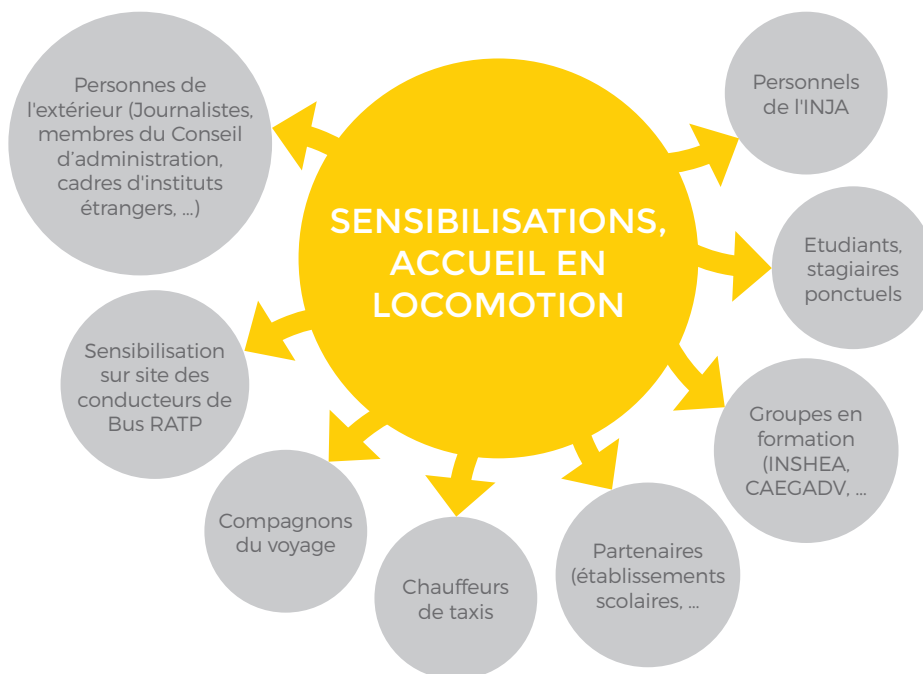


Locomotion Inclusion



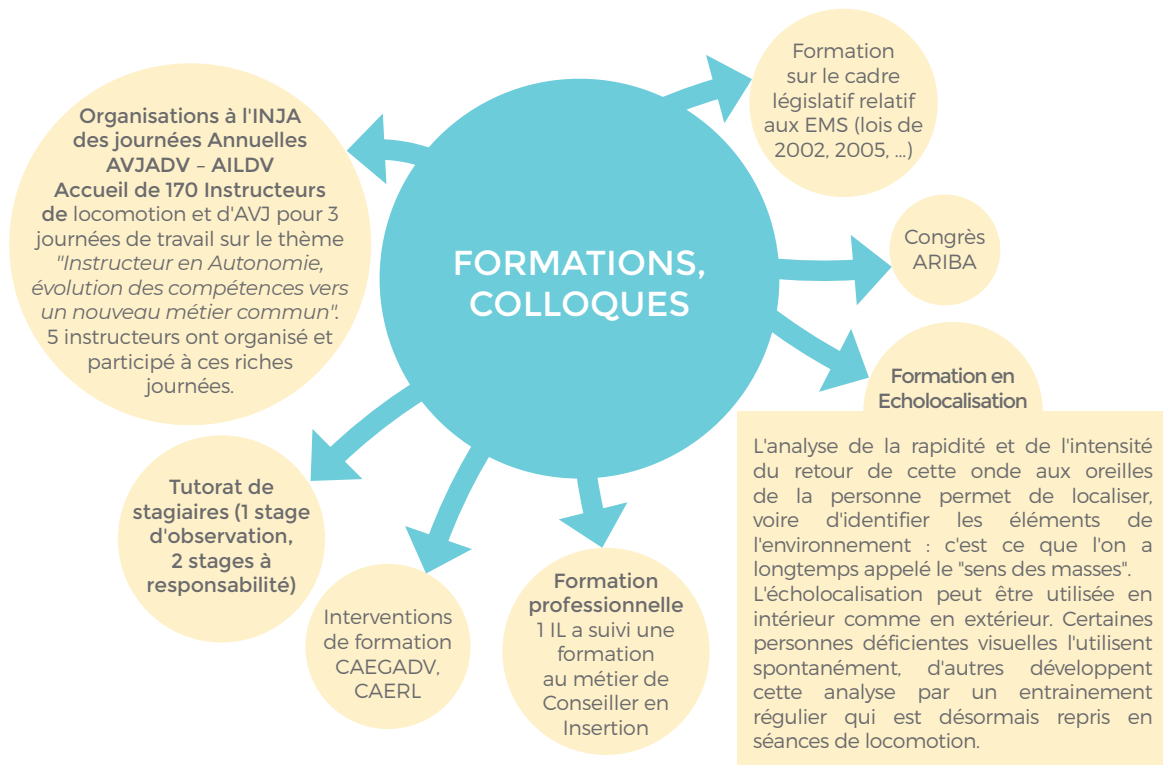
- pec
- Attente : collège/lycée
- Arrêt/refus/pause
- Attente primaires

Les sensibilisations sont proposées à des publics variés :

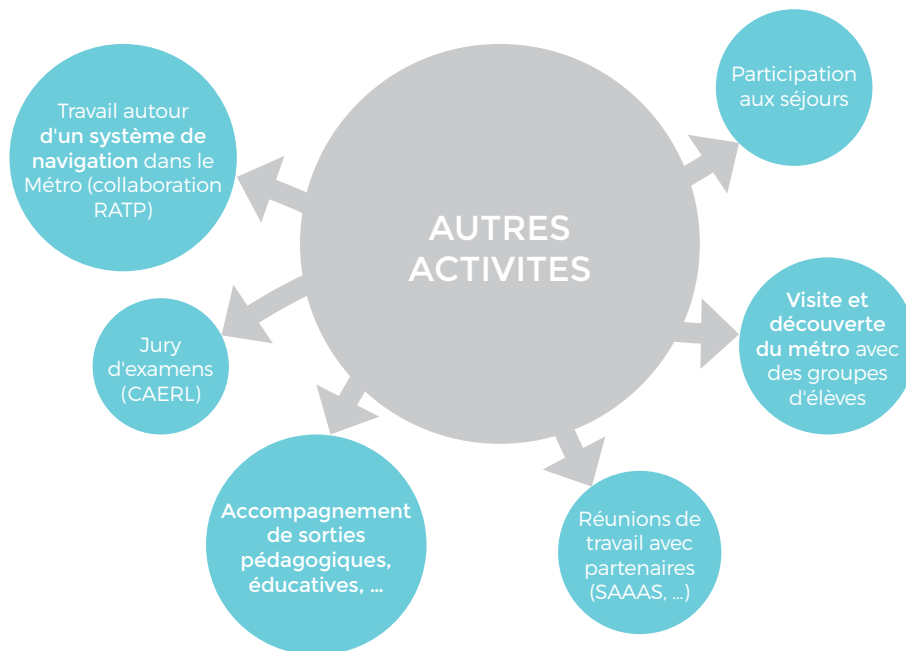


Le service est très impliqué dans l'organisation de fonctions et colloques.

A titre d'exemple, rappel ci-dessus les réalisations en matière de formation et colloque :



Les activités diverses du service en 2019 ont été :



Les projets marquants du service de locomotion en 2019 ont été les suivants :



F.2

ACTIVITÉS DE LA VIE JOURNALIÈRE

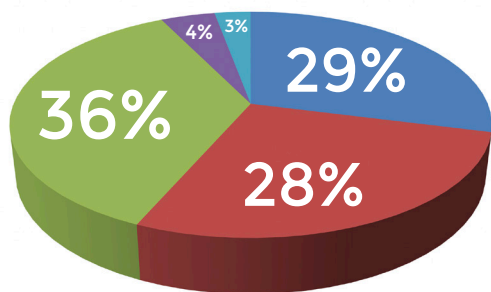
ACCOMPAGNEMENTS DES JEUNES EN AVJ

Sur l'année 2018-2019, l'effectif encadrant en AVJ est de 4 instructeurs. L'activité est organisée autour des élèves essentiellement suivis en interne. Les élèves de primaire bénéficient d'une attention particulière avec la nécessité parfois de la mise en place d'un double accompagnement (souvent de l'indépendance à table, couplée à l'autonomie au quotidien).

Sur un effectif de 125 élèves in-situ et 51 jeunes du SAAAS, 70 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement en AVJ réalisée sur la semaine.

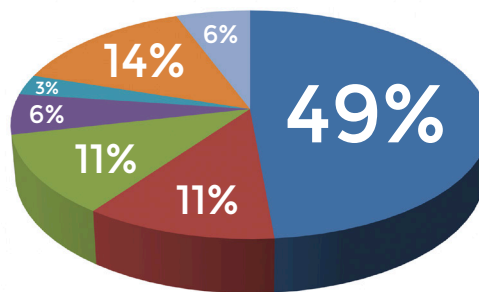
Répartition des élèves accompagnés par Cycle en AVJ :

Répartition des 70 élèves accompagnés en AVJ par Cycle.



- Primaires
- Collège
- Lycée
- AF
- S3AS

Proportion des élèves qui ont bénéficié cette année d'un accompagnement en AVJ, ainsi que ceux qui sont en pause ou en attente.

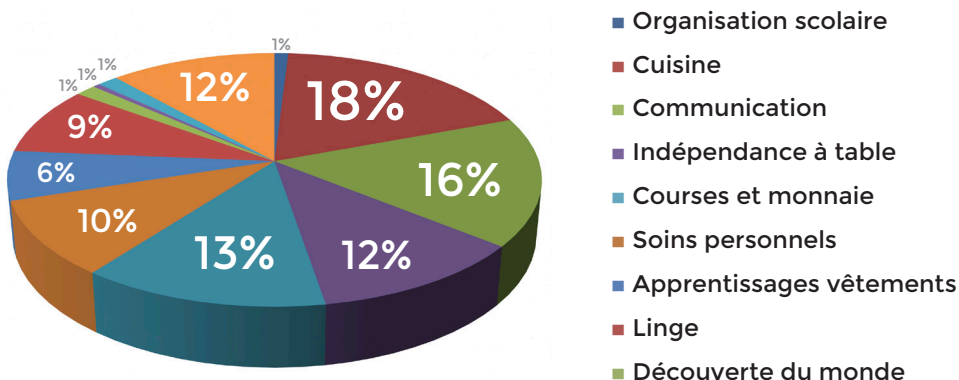


- Jeunes en attente accueillis en 2018-2019
- Jeunes en pause
- Jeunes toujours en attente en 2018-2019
- Jeunes en refus de créneau proposé
- Accompagnements ponctuels
- Jeunes prioritaires
- Jeunes non prioritaires

Les différents domaines abordés dans le cadre des apprentissages :

Comme le suggère la liste des items travaillés, des domaines variés ont pu être abordés.

Ils sont révélateurs des besoins recensés dans le cadre de l'autonomie au quotidien, chez toutes les classes d'âges évoluant parmi la population accueillie au sein de l'établissement.



Reconnaissance tactile des pièces et indépendance à table



LES MOYENS MATÉRIELS

L'activité AVJ bénéficie de 4 salles de travail : une par professionnel. Des aménagements pour optimiser les accompagnements sont en cours de réflexion.

ACTIVITÉS ANNEXES AU COURS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

En dehors des accompagnements des jeunes, l'équipe AVJ tout au long de l'année a participé à de multiples actions qui se sont déclinées sous deux formes

a. Des actions de formations et de sensibilisation auprès de professionnels :

En externe, l'équipe AVJ intervient auprès d'organismes de formation professionnelle tels que la FAF ou le CNEFEDS et organise des sensibilisations auprès du personnels extérieurs qui sont amenés à accueillir des jeunes déficients visuels inscrits à l'INJA.

Accueil en interne :

- une stagiaire durant l'année préparant le diplôme d'instructeur en AVJ
- élèves de 3ème en stage de découverte professionnelle
- sensibilisation en AVJ de divers agents de l'établissement
- sensibilisation de professionnels évoluant dans l'accompagnement des élèves en inclusion
- rendez-vous d'admission

b. Mais aussi quelques actions évènementielles :

- la participation et l'animation de la semaine du handicap
- la participation et l'organisation sur l'établissement aux journées d'études de l'AILDV/AVJADV

- un accueil sur 2 matinées de collègues allemands de l'école "Blista" à Marburg.
- une visite d'un établissement spécialisé (IME à Chilly Mazarin) partenaire de notre Institut

LES PROJETS MARQUANTS DE 2019

L'AVJ a été mandaté sur quelques projets concernant :

- la participation aux séjours pédagogiques et éducatifs : 2 séjours en Espagne dans le cadre d'un échange pédagogique avec les classes de 2nde et 1ère

Séjour des 2nde à Alicante



Séjour de la 1ère à Séville Séjour des AF sur Honfleur





- le projet Avj judo

Le projet Avj judo est une activité d'inclusion par le sport grâce à une convention de partenariat avec le club VSJ Villiers sur marne.

Ce projet a comme axes principaux : développer la socialisation des jeunes, accroître leur degré d'aisance corporelle et d'autonomie dans le vestiaire et pendant leur activité judo, et de découvrir une activité d'art martial pour leur épanouissement personnel.

Quatre jeunes de l'institut ont pris part à cette dynamique, accueillis chaque lundi soir avec les cadets du club accueillant.

Préparation et autonomie dans le vestiaire



Le groupe cadets des lundis soir



Travail du nœud de ceinture



Une luxation



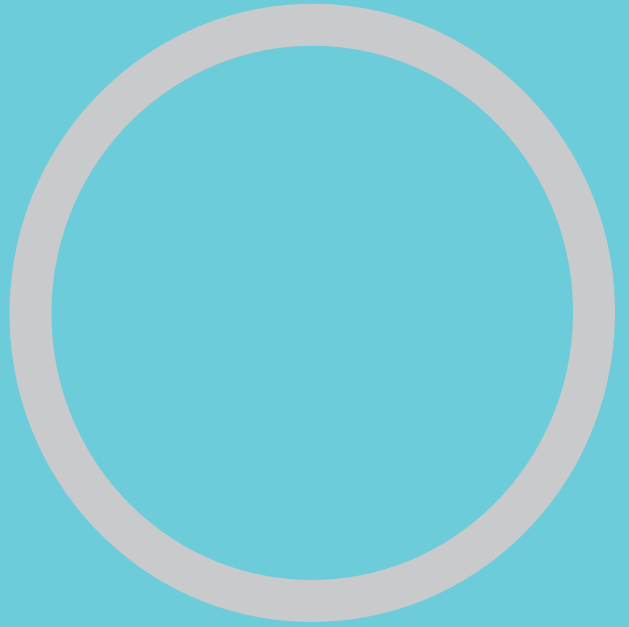
Passage et obtention du premier grade

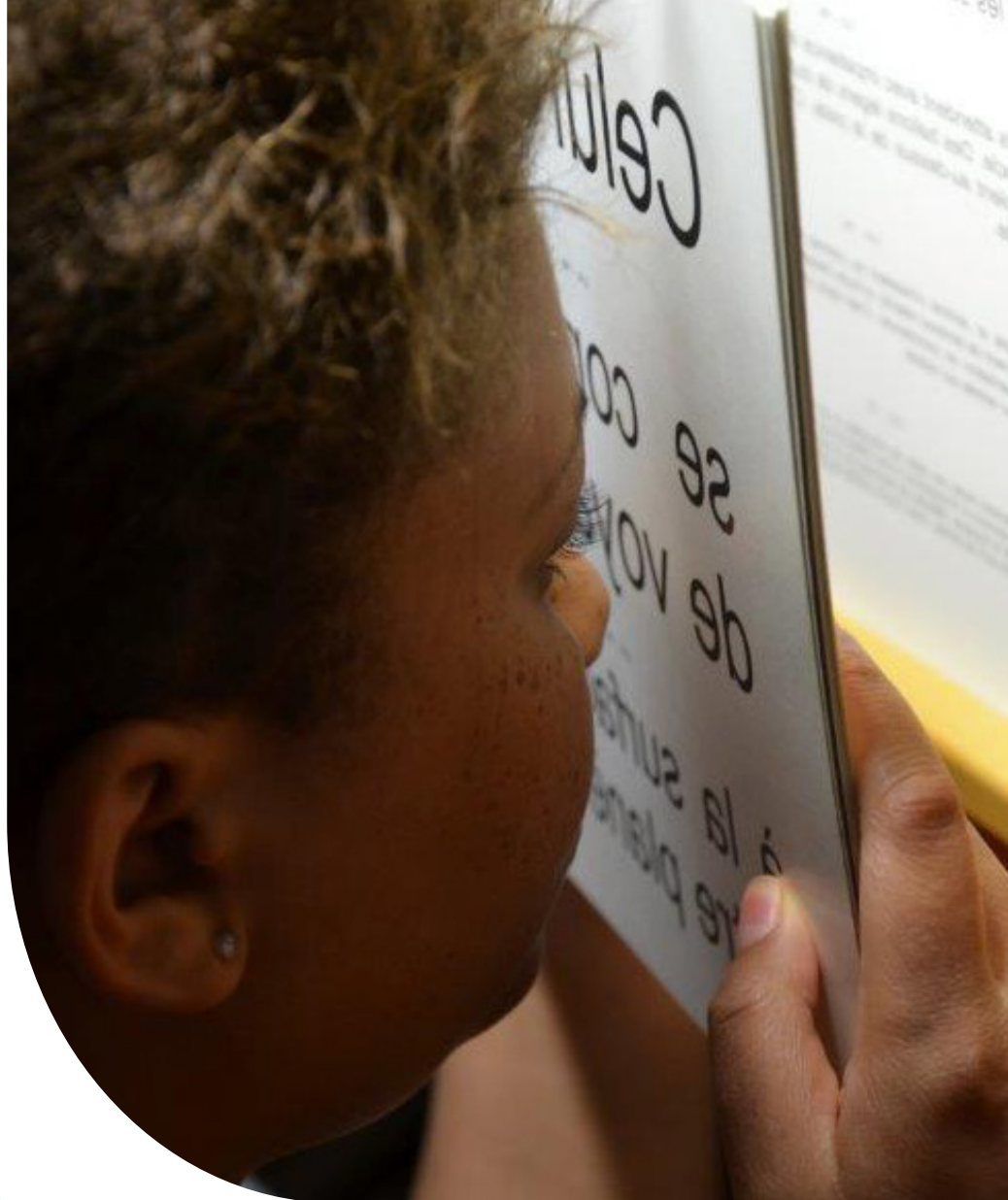


● le projet atelier réparation de vélos

L'atelier réparation de bicyclette est l'occasion de prodiguer quelques petits éléments de mécanique simple, permettant aux jeunes qui le désirent comprendre le fonctionnement de cette machine, d'assurer une maintenance de base en autonomie et éventuellement si cela est possible, de participer à la réparation des bicyclettes utilisées dans l'établissement à titre récréatif.







LES BILANS ET PRISES EN CHARGE MÉDICALE

G.1

LE SERVICE MÉDICAL

L'équipe du service médical, en lien avec les familles, est à la disposition des élèves scolarisés à l'INJA ou en intégration avec le soutien du S3AS. Elle est disponible pour écouter, expliquer, conseiller, coordonner les différentes actions de soins médicaux et paramédicaux. Le service médical assume sous prescription médicale bilans et prises en charge (en individuel ou en groupe) ayant pour but d'aider le jeune à utiliser de façon optimale ses capacités visuelles, des capacités d'apprentissage, de socialisation (rééducation en basse-vision, orthophonie, psychomotricité, ergothérapie depuis avril 2019, soutien psychologique, bilan neuropsychologique, accompagnement diététique).

Le service médical est un service pluridisciplinaire. Il est composé de 23 professionnels mais avec un équivalent

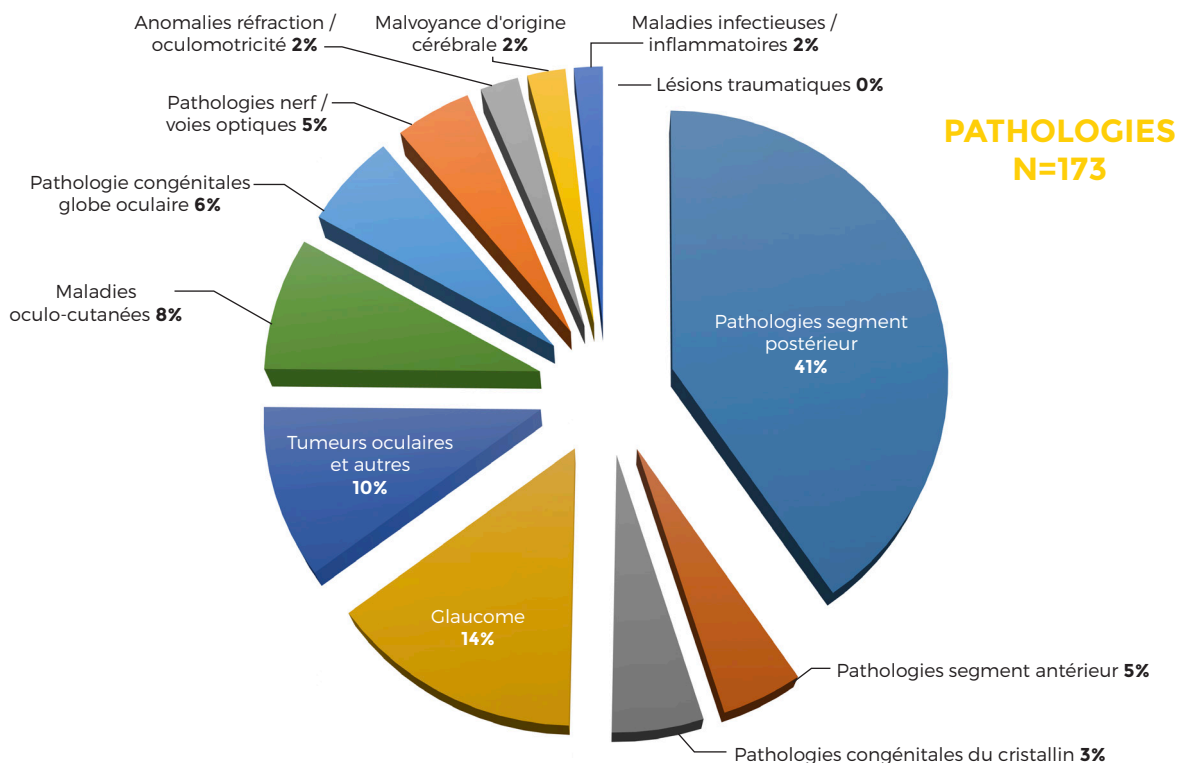
temps plein de seulement 12,9 (dont deux surveillants de nuit vacataire) à cause du temps partiel de la majorité des professionnels.

Le service médical participe régulièrement aux réunions institutionnelles pour la mise en place d'un projet d'élève. Il est présent aux réunions de suivi de scolarisation (ESS), aux réunions de synthèse et de CSP. Cette présence nécessite une préparation et organisation étroite. Le temps partiel ne permet pas toujours que les professionnels concernés puissent y participer. Le chef de service établit ainsi en lien avec son équipe une fiche pratique destinée à tous les professionnels concernés par les jeunes. Une fiche de synthèse est destinée au médecin de la MDPH ou pour des équipes de soins à l'extérieur de l'INJA. En conséquence, ce temps de préparation est important mais facilite beaucoup le contact avec les familles, la MDPH et les autres équipes de soins.

G.2

LE PROFIL MÉDICAL DES ÉLÈVES

Les enfants et les jeunes accueillis à l'INJA sont tous déficients visuels, certains sont non voyants, d'autres plus ou moins mal voyants. Cependant, au-delà de ce terme générique, ils sont nombreux à souffrir de pathologies diverses, plus ou moins graves.



Pour regrouper les élèves selon leur diagnostic, nous avons appliqué la classification internationale (ICD 10 = 10th edition of the international classification of disease). Les maladies de la rétine (pathologies du segment postérieur) restent majoritaires (n = 70) comme nous l'avons observé depuis le début de notre statistique (environ 15 ans). Les pathologies différentes du segment antérieur de l'œil (cataracte, malformations, glaucome, ...) sont également très fréquentes (n = 42). 18 élèves présentent une maladie tumorale.

LA RÉPARTITION SELON L'ACUITÉ VISUELLE

Presque la moitié des élèves présente une malvoyance selon les critères de l'OMS (proportion équivalente si on compare les chiffres avec les années précédentes) :

- Catégorie 0 : aucun élève (l'année précédente n = 2)

(acuité visuelle > 4/10 et un champ visuel > 20°)

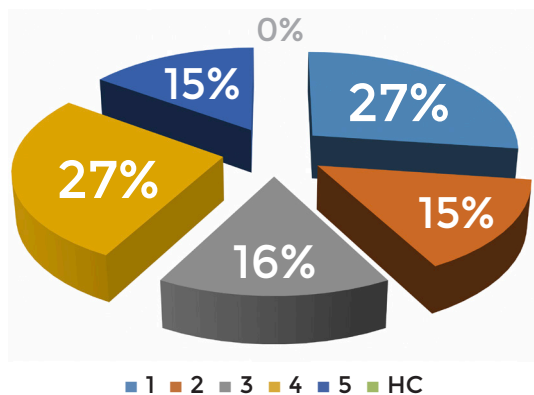
- Catégorie 1 : n = 47 (27%)

- Catégorie 2 : n = 26 (15%)

Seulement une minorité des jeunes accueillis à l'INJA est atteinte d'une cécité totale :

- Catégorie 5 : n = 26 (15%)

Cette répartition reste inchangée par rapport aux années précédentes.



* Classification OMS (basée sur l'acuité visuelle de loin avec la meilleure correction mesurée sur le meilleur œil ou avec les deux yeux) :

Catégorie 5 : cécité totale

Catégorie 4 : cécité légale - acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 1/50 mais perception lumineuse préservée

Catégorie 3 : cécité légale - acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 1/20 et supérieure ou égale à 1/50

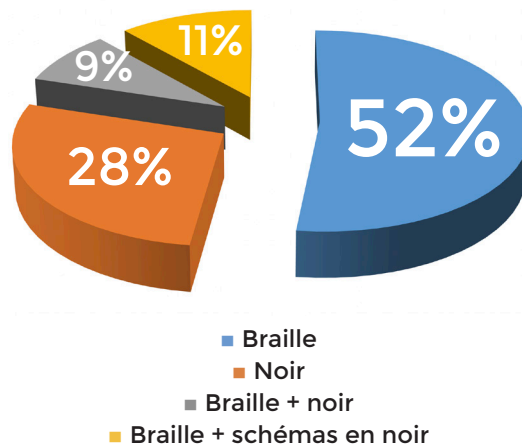
Catégorie 2 : amblyopie - acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 1/10 et supérieure ou égale à 1/20

Catégorie 1 : amblyopie - acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 3/10 et supérieure ou égale à 1/10 avec champ visuel d'au moins 20°.

Catégorie 0 (hors catégorie = HC) : acuité visuelle binoculaire corrigée supérieure à 3/10

En conséquence, l'**outil de travail** « Braille » (seul) est utilisé dans la moitié des élèves 52% (augmentation légère par rapport à l'année précédente 47%) (n = 90) des élèves scolarisés à l'INJA ou en intégration avec le soutien du S3AS.

28% des élèves (n = 48) utilisent le noir (standard ou agrandi) (légère diminution par rapport à l'année précédente) et 20% des élèves (n = 35) ont pour préconisation un outil mixte (braille et noir) (chiffre stable).



LES PATHOLOGIES ASSOCIÉES :

Les pathologies associées sont fréquentes et sont de natures diverses. Elles peuvent être liées au handicap visuel par exemple dans le cadre d'un syndrome génétique ou des maladies tumorales :

- pathologies ORL diverses sans ou avec handicap auditif (n = 11) (6 %) (chiffre stable).
- pathologies neurologiques à l'origine de séquelles de nature et d'intensité variable, liées à des tumeurs, des états infectieux ou traumatiques (n = 22) (13 %) (chiffre stable).
- autres pathologies associées concernant les troubles des conduites alimentaires, les pathologies métaboliques et hormonales, des syndromes poly malformatifs ou des rechutes de cancer (n = 42) (24 %) (augmentation légère par rapport à l'année précédente mais stable par rapport l'année 2016-2017).
- troubles de type « dys » dans environ un quart (n = 69) (40 %) comme la dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie (augmentation légère par rapport à l'année précédente).
- troubles d'attention avec ou sans hyperactivité, troubles spécifiques du développement des processus mnésiques (n = 10) (6 %) (moitié de l'année précédente).

Outre leur trouble perceptif visuel, les enfants accueillis peuvent présenter des troubles associés nécessitant une prise en charge spécifique.

Une prise en charge en orthophonie par exemple peut être indiquée afin de pallier des difficultés diverses pouvant être liés :

- soit à leur pathologie, dans le cadre d'un syndrome complexe induisant des symptômes divers (troubles attentionnels, difficultés mnésiques, déficit des compétences pragmatiques, difficultés langagières versant oral et écrit, ...)
- soit à des troubles du développement et/ou des apprentissages (trouble articulatoire, retard de parole et langage [trouble fonctionnel], trouble spécifique du développement du langage oral de type dysphasie [trouble structurel], bégaiement, troubles du langage écrit de type dyslexie-dysorthographe, ...).

La mise en place de ces rééducations nécessite l'adaptation du matériel spécifique existant en agrandi et en braille, ainsi que la création de supports adaptés.

Plusieurs jeunes présentent une déficience auditive associée. La répercussion de cette double déficience complique la compensation efficace des pertes sensorielles et nécessite la mise en place d'un projet individualisé après analyse de la situation et la proposition des moyens de compensation adaptés.

Les pathologies associées nécessitent souvent des soins quotidiens prodigués à l'INJA et de nombreuses consultations externes dont l'organisation et la gestion sont surtout à la charge de l'équipe soignante. L'évaluation des jeunes est essentielle et requiert une approche pluri disciplinaire visant à faire accepter son handicap par le jeune et sa la famille et à trouver la solution d'orientation la plus adaptée possible. Les prises en charge au service médical sont ainsi nombreuses et variées (voir chapitre activité par service).

G.3

ANNEXE

EFFECTIF

- 1 Médecin chef de service, ophtalmologiste (0.7 ETP)
 - 1 médecin pédiatre (0.4 ETP)
 - 1 médecin pédopsychiatre (0.45 ETP)
 - 2 infirmières (2 ETP)
 - 1 agent administratif (1 ETP)
 - 2 psychologues cliniciens (1.6 ETP)
 - 1 neuro-psychologue (0.4 ETP)
- 4 orthoptistes (1.6 ETP) (dont 1 orthoptiste en mi-temps thérapeutique)
 - 3 orthophonistes (1.45 ETP)
 - 3 psychomotriciens (1.85 ETP)
 - 1 diététicienne (0.2 ETP)
- 1 ergothérapeute (0.4 ETP depuis avril 2019)
 - 2 surveillants de nuit (vacataires)

L'ACTIVITÉ MÉDICALE

Consultations ophtalmologiste	Consultations Médecin pédiatre	Consultations Médecin pédopsychiatre
n = 209 dont 37 RV d'admission service médical	n = xx dont 22 RV d'admissions	n = 66 dont 16 RV d'admissions

L'évaluation d'un jeune par les médecins du service permet de mieux cibler les difficultés de chaque élève. Le jeune est orienté vers une consultation extérieure, soit pour suivi d'un spécialiste, soit pour précision diagnostique, soit pour la réalisation des explorations complémentaires. Les médecins du service préconisent les prises en charges paramédicales.

L'ophtalmologiste détermine, avec l'équipe, pour chaque élève l'outil de travail (noir agrandi / Braille / outil mixte). L'ophtalmologiste autorise ou dispense des activités sportives dans le cadre des cours d'EPS ou projet éducatif (par exemple attester une fragilité oculaire).

Le nombre de rendez-vous avec les médecins du service est comparable aux années précédentes.

Pour l'ophtalmologiste et le pédiatre, tous les jeunes n'ont pas pu être reçus par les médecins (surtout les élèves scolarisés en inclusion scolaire). Pour un nombre restreint de jeunes, il a été nécessaire de multiplier les consultations tout au long de l'année, en particulier dans le cadre de la mise en place de soins en dehors de l'INJA et du suivi rapproché de ces soins.

Les médecins (soit par le binôme ophtalmologiste et pédopsychiatre / médecin pédiatre, soit par l'ophtalmologiste seul) effectuent également les « visites d'admission », au cours desquelles ils reçoivent le jeune et sa famille (voir tableau ci-dessus).

Les médecins sont présents dans de nombreuses réunions (entre autres les CSP, les réunions d'ESS, les synthèses, les commissions d'évaluation, les réunions du SAAAS de l'INJA, les réunions avec la direction, les réunions de concertation, les réunions du « pôle Braille », les réunions concernant l'outil de travail, les échanges avec les professionnels de l'équipe éducatives ou enseignants). Le pédopsychiatre participe depuis cette année scolaire d'une façon régulière à la réunion des éducateurs (tous les 15 jours).

Il participe aussi aux réunions avec les équipes à l'extérieur (surtout les CMP). Des multiples réunions informelles ont régulièrement lieu entre les membres de l'équipe médicale et les professionnelles des autres services (surtout avec le professeur principal ou l'éducateur référent).

La rédaction des nombreux certificats est à la charge des médecins et surtout à la charge du médecin ophtalmologiste qui assure également le rôle de chef de service. 154 certificats médicaux (dont 131 pour la MDPH) ont été remplis pendant l'année scolaire 2018-2019 (prolongation, orientation, demande de matériel, AVS, ...). Les certificats et documents médicaux sont aussi demandés pour l'orientation professionnelle ou les colonies de vacances. Les médecins valident des dispenses de sport, préparent les aménagements des épreuves ou les réunions de CSP (réunion institutionnelle de concertation), d'ESS, aident aux remplissages des contrats de séjour.

Les fiches de synthèse (dossier médical résumé) sont préparées par le chef de service et son équipe pour chaque élève. Elles sont destinées aux professionnels de santé en dehors de l'INJA mais représentent également un document de travail pour les échanges avec les professionnels au sein de l'INJA. Elles complètent les fiches pratiques, préparées en majorité par les orthoptistes, qui sont à la disposition depuis quelques années de tous les professionnels concernés par l'élève et des feuilles de liaison, préparées dans le cadre du travail avec le SAAAS de l'INJA.

La présence d'un médecin pédopsychiatre et d'un pédiatre facilitent beaucoup le travail clinique effectué auprès de l'élève et le travail des professionnels dans leur rôle auprès des jeunes. Leurs présences ont une influence favorable sur la prise en charge globale des jeunes, sur la dynamique des relations inter professionnelles entre les différents services à l'INJA.

L'ACTIVITÉ DES SOINS

Soins infirmiers	Réguliers In situ / SAAAS	Ponctuels In situ / SAAAS	Repos à l'infirmierie In situ / SAAAS	Dispense activité sportive	Stagiaires accueillis	Formation / colloque
	6799	2935	824	53	2	2

Accompagnement par le service médical n = 100	Prise en charge CMP / hôpitaux	Urgences
	74 (dont 43 pour CMP)	26

Les soins externes (consultations spécialisées, recours aux urgences, examens paracliniques, prises en charge extérieures à l'établissement) ont eu lieu 358 fois (100 accompagnements faits par les infirmières ou agent administratif). Nous avons observé un pic avec 627 soins extérieurs pendant l'année scolaire 2013-2014. La mise en œuvre de ces soins (prise de rendez-vous, accompagnement, gestion des résultats) représente une part importante de la charge de travail de l'équipe soignante, en particulier des infirmières et de l'agent technique.

2 vaccinations (sous la responsabilité du médecin pédiatre) ont été réalisées pendant l'année scolaire 2018-2019 (D.T. Polio, ROR, Hépatite B). Les vaccinations contre la grippe, proposées par l'établissement aux professionnels, sont également assurées par les infirmières du service (n = 14).

L'ACTIVITÉ DE L'AGENT ADMINISTRATIF

L'agent aide à la préparation des documents nécessaires pour les différentes réunions concernant les élèves (ESS, CSP). Il aide à la préparation des certificats « MDPH » (notamment pour les demandes de prolongation), la préparation des feuilles de liaison pour les élèves en intégration et au remplissage des contrats de séjour. Il assure la tenue des dossiers médicaux des élèves.

L'agent aide également à l'accessibilité des documents pour une collègue non-voyante, aide à la tenue quotidienne des dossiers médicaux des médecins.

Il prépare et suit des commandes extérieures.

L'agent réalise également des accompagnements extérieurs si la famille ne peut pas assurer l'accompagnement de son enfant (24 sur 100 accompagnements réalisés pendant l'année scolaire 2018-2019).

Certificats médicaux	MDPH	Grillons et Cigales	Chien guide et autres
	129	8	19

LES PRISES EN CHARGE PARAMÉDICALES

La réalisation des bilans est nécessaire pour la préconisation d'une prise en charge paramédicale. Les résultats sont discutés lors de la réunion hebdomadaire du service.

Le nombre de prise en charge réalisé par chaque profession paramédicale a très peu changé par rapport aux années précédentes.

Certaines prises en charge préconisées n'ont cependant pas pu avoir lieu, dans la plupart des cas pour raison d'incompatibilité d'emploi du temps et parfois en raison de refus du jeune.

La proportion d'élèves ayant bénéficié d'une prise en charge suite aux bilans réalisés est comparable à l'année précédente :

- 20 % (n = 35) en basse vision (orthoptie) 173
- 19 % (n = 32) en orthophonie (en individuel et en groupe)
- 23 % (n = 40) en psychomotricité (en individuel et en groupe)
- 41% (n = 71) en suivi psychologique (suivis ponctuels et réguliers)
- 13 % (n = 23) en suivi diététique
- 16 bilans neuropsychologiques pendant l'année scolaire 2018-2019

Sauf pour les entretiens, on peut observer une augmentation légère. Ce fait peut peut-être s'expliquer par la mise à disposition de temps supplémentaire d'un psychologue par le service d'aide aux familles (0.1 ETP en plus au service médical pendant l'année scolaire 2017-2018).

Orthoptie 4 professionnels (1.6 ETP)	Bilan In situ / SAAAS	Prise en charge régulière In situ / SAAAS	Prise en charge annulée pour la réalisation d'un bilan	Refus de prise en charge	Prise en charge en attente	Stagiaire	Formation / colloque
	127	35	9	8	11	18	2

RV ponctuel / aide à la consultation d'ophtalmologie	Acuité visuelle	Champ visuel
	24	14

Les orthoptistes aident également à l'aménagement des postes de travail et des salles de classe. Ce travail est depuis peu facilité par le nouveau recrutement d'un ergothérapeute au sein du service médical.

Les orthoptistes poursuivent la mise à disposition et l'installation de matériels non optiques pour les élèves, ainsi que de leur retrait en fin d'année scolaire :

- Pupitres en bois
- Lampes de bureau à tubes fluorescent de 11 watts et à bras d'architecte

- Prêt de lampes USB pour les ordinateurs portables
- Tables à plan incliné
- Télé-agrandisseurs

Afin de pouvoir présenter et proposer une plus large et plus récente gamme d'aides optiques, des rendez-vous chez un opticien spécialisé peuvent être effectués avec l'élève (surtout pour les systèmes optiques électroniques).

	Bilan In situ / SAAAS	Prise en charge régulière In situ / SAAAS	Prise en charge annulée pour la réalisation d'un bilan	Refus de prise en charge	Prise en charge en attente	Stagiaire	Formation / colloque
Orthophonie 3 professionnels (1.45 ETP)	31	29 + 3 groupes	0	4	11	5	3
Psychomotricité 3 professionnels (1.85 ETP)	13	37 + 3 groupes	0	1	3	3	3
Entretiens psychologiques 2 professionnels (1.6 ETP)	37	38 + RV ponctuels 33 élèves	0	0	0	0	3
Neuropsychologue 1 professionnel (0.4 ETP)	16	1	0	0	0	0	0
Diététicienne 1 professionnel (0.2 ETP)	8	23	0	1	0	0	1
Ergothérapie 1 professionnel (0.4 ETP depuis avril 2019)	10	3	0	0	1	0	0

Kinésithérapeute (libéral)	Prise en charge en kinésithérapie
	9 jeunes (193 prises en charge)



ACCOMPAGNEMENT PRÉCOCE ET SOUTIEN AUX FAMILLES

SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES

(S.A.F)

PROFIL DES ENFANTS SUIVIS PAR LE SERVICE :

Nombre d'enfants/familles suivies par le SAF

Vingt-deux enfants ont été suivis par le service durant l'année scolaire 2018-2019.

- 19 enfants relevaient de l'agrément SAF 0-6 ans. Dix-sept étaient domiciliés en Ile-de-France et deux enfants déficientes visuelles, domiciliées en province ont été pris en charge en raison de leur hospitalisation prolongée à Necker.
- 3 enfants âgés de plus de 6 ans ont également été suivis par le service
- 1 enfant de 11 ans, aveugle hospitalisé au long cours à Necker
- 1 enfant scolarisé à l'ULIS Parmentier mais domicilié dans le 93 a bénéficié d'un suivi court par le SAF
- 1 enfant aveugle âgée de 6 ans et demi en début de traitement à Curie mais non scolarisable compte tenu de la maladie et des traitements a été admise au SAF afin de proposer un suivi au domicile
- la prise en charge des enfants hospitalisés à NEM a fait l'objet d'une convention entre les deux

établissements (INJA et hôpital Necker - Enfants Malades)

Six enfants (sur 21) vus dans le cadre de l'activité « Ressource » étaient âgés de 6 ans ou moins.

ETIO-PATHOGÉNIE

Onze enfants sur vingt-deux (50%) présentent une pathologie hémato oncologique

(5 Rétinoblastomes, 2 tumeurs de la face ou cavum et 1 tumeur cérébrale et 3 enfants ont bénéficié d'une allogreffe de moelle).

Quatre enfants présentent une atteinte ophtalmologique syndromique.

EXISTENCE DE TROUBLES ASSOCIÉS

Quatre enfants sur 22 présentent des troubles associés (troubles d'allure dys ou spectre autistique)

EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DU SAF/ NOUVELLES DEMANDES

Outre l'activité dédiée à la prise en charge des enfants déficients visuels, âgés de 0 à 6 ans (et leur famille) domiciliés en Ile-de-France, diverses demandes ont émergé durant cette année scolaire autour de demandes formations ou sensibilisations pour les équipes ou de suivis d'enfants hospitalisés non domiciliés en Ile-de-France ne répondant pas forcément aux critères d'âge du SAF :

- demande de services hospitaliers accueillant des enfants déficients visuels en hospitalisation
 - o demande d'informations (Margency)
 - o demande de sensibilisation des équipes (UIH, Curie)
 - o demande de suivis d'enfants hospitalisés :
 - Convention avec le service d'Immuno hémato pédiatrie de Necker - Enfants - malades : permettant le suivi de 3 enfants
- demande d'évaluation et aide à l'orientation par l'ASE, services sociaux de secteur répondant plus à une activité ressource

EVOLUTION DU TEMPS DÉDIÉ AU SAF

Au début de l'année 2018, devant une diminution du nombre d'enfants suivis sur le SAF, du temps de professionnel a été prêté à d'autres services de l'Institut :

- **Service médical : 0,45 ETP**

- o Pédiatre 0,15 ETP
- o Psychomotricienne 0,2 ETP
- o Psychologue 0,1 ETP

- **Service éducatif 0,2 ETP**

Durant l'année 2018-2019 : 4,75 ETP ont travaillé au SAF

ACTIVITÉS DU SERVICE SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

L'activité concernant les PEC auprès des enfants (consultations, entretiens, bilans) par catégorie professionnelle est rapportée dans le tableau 1 ci-dessous

	Nombre de séances sur l'année scolaire 2018-2019
RDV pédiatriques	Total (0,35 ETP/1p)
- RDV admission	8
- Cs de suivi	31
- Cs centre ressource	21
RDV ophtalmologiques	Total (0,1ETP/1)
- RDV admission	/
- Cs de suivi	4
- Cs centre ressource	10
Suivis psychologiques	Total 0.8 ETP/2p
- RDV accueil	8
- RDV familles	3
- Suivis des familles	
o Nb séances réalisées	94
o Nb séances annulées	8
- Suivi individuel d'enfants	
o Séances	24
Prises en charge psychomotrices	Total (1,7 ETP/3p)
- RDV admission	10
- RDV familles (INJA)	16
- Suivis	
o Séances réalisées	353
o Séances annulées	26
Prises en charge orthoptiques	Total (0,5 ETP/1p)
- RDV admissions	1
- RDV familles	4
- Suivis	
o Séances réalisées	147
o Séances annulées	14
- Bilans seuls	8
Prises en charge par l'éducatrice spécialisée	Total (0,8 ETP/1p)
- RDV admission	
- Suivis	1
o Séances réalisées	115
o Séances annulées	15
- Bilans seuls	3

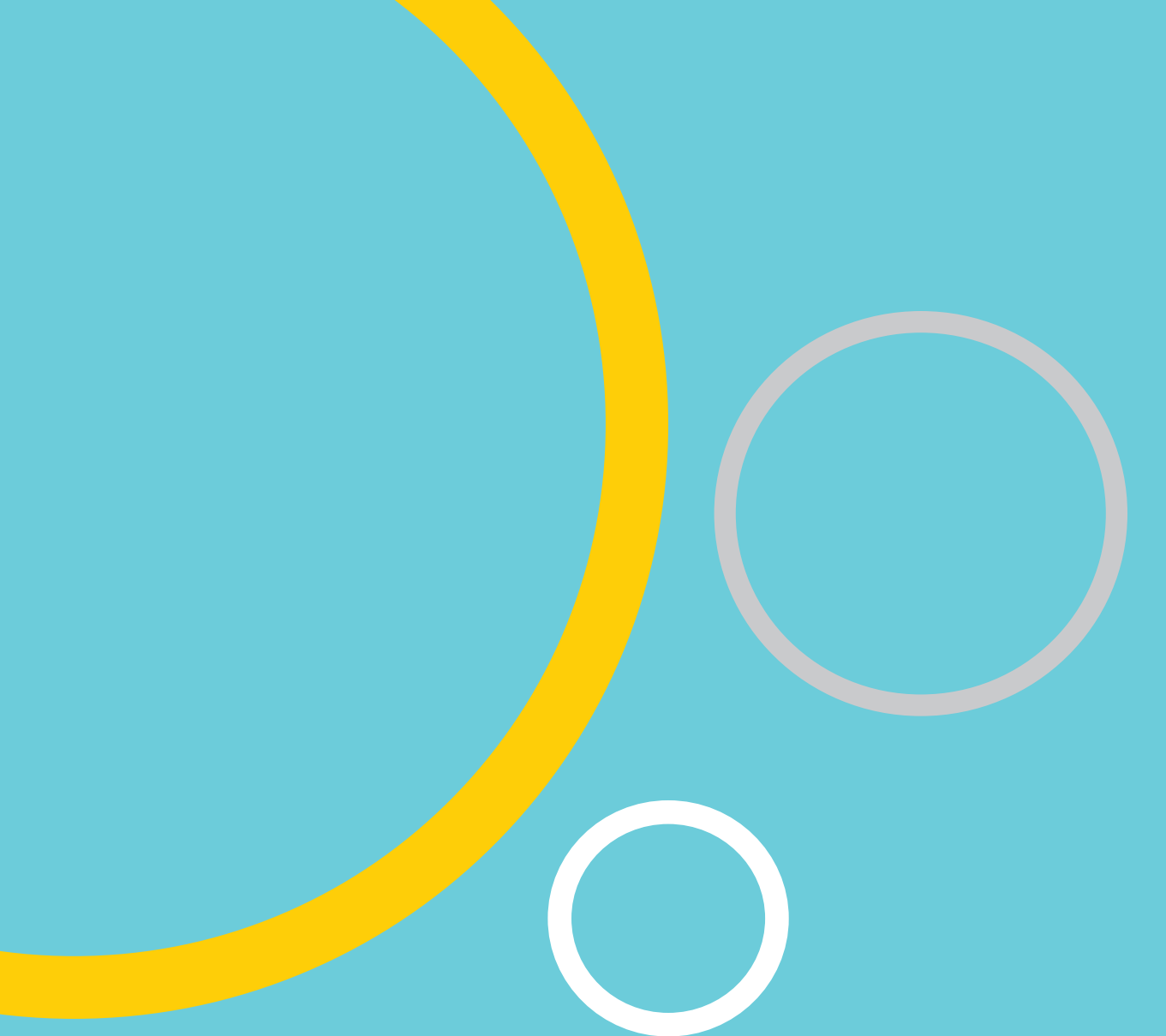
TABLEAU ACTIVITÉ SAF, ANNÉE 2018-2019

* Entretiens d'accueil : réalisés par deux professionnels du SAF (psychologue et psychomotricienne ou orthoptiste ou éducateur spécialisé)

L'activité concernant les réunions (synthèses et ESS), visites d'établissement partenaire, journées de formations suivies ainsi que les formations et participation à des congrès (en tant qu'intervenant) est présentée dans le tableau 2.

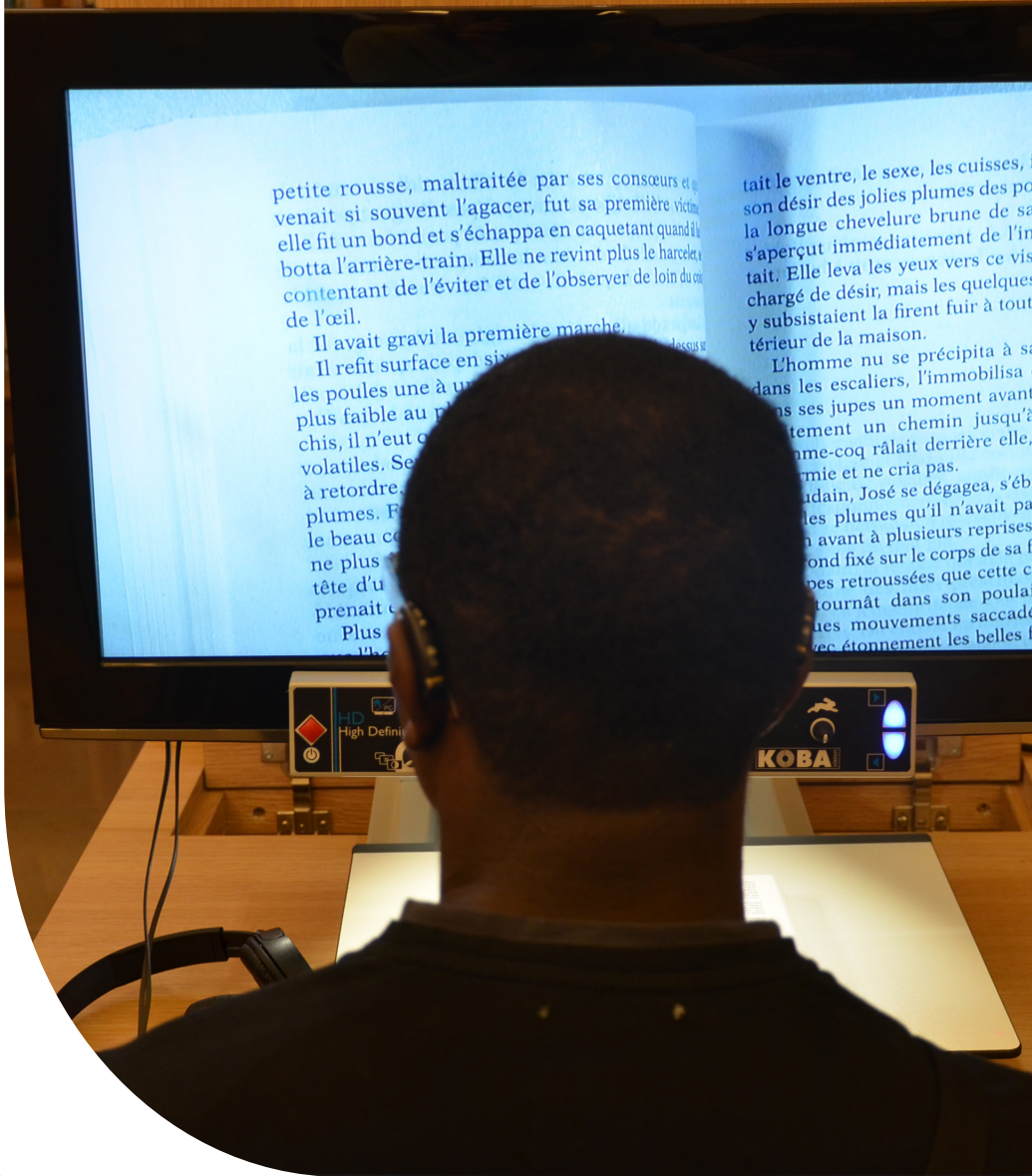
Les réunions de synthèse hebdomadaire du service ne sont pas prises en compte

Caractéristiques	Nombre de réunions ou rencontres/an
Réunions avec un (des) partenaire (s) extérieur (s) concernant un enfant (synthèses, ESS, CMP, crèches)	
- Pédiatre	16
- Ophtalmologue	0
- Psychologues	22 (2*)
- Psychomotriciennes	31 (3*)
- Orthoptiste	8
- Educatrice spécialisée	1
Visites ou RDV établissements partenaires	
- Ullis DV 91	1 (2*)
- Espace d'éducation et de formation pour amblyopes et aveugles de Divo, Côte d'Ivoire (INJA)	1
- Accessjeux	1 (2*)
- Lunii (fabrique à histoires)	2
- Médiathèque Marguerite Duras	1 (4*)
Journées de formation suivies par les professionnels du SAF	
	21 Jours et 8 conférences
- Conférences SIICLHA	6 conférences
- Journées GPEAA	1 j 3*
- Journées ANECAMSP	1 j
- Journées FAF	2 j
- Colloque ARIBA	1 j
- Journées SNUP	3 j
- Groupe de travail TSA-DV	1 j 2*
- ANAE troubles Dys	5 j
- EPVI (groupe psychologue européen DV)	3 j
- Séminaire approfondissement transculturel	1 j
- Autres	Miam Miam (2*) Le livre accessible de demain
Organisation de formations sur la déficience visuelle	
- Journée pour les établissements partenaires du SAF	2 (Necker + INJA)
- Présentation à Curie	1
- Réunions psychologues basse vision à l'INJA	3
- Réunion psychomotriciens basse vision à l'INJA	1
- Réunions orthoptistes basse vision	1
- CA pour ALFPHV	3
Participation à des colloques/congrès en tant qu'intervenant :	
- Publication dans Metisse-Bulletin de l'Association internationale d'Ethnopsychanalyse	



2

LES SOUTIENS
SPÉCIFIQUES



LA DOCUMENTATION ET L'INFORMATION

A.1

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (C.D.I)

EFFECTIF

2 documentalistes, 1 aide-documentaliste

1 bureau pour le travail des 3 agents

6 réserves (5 consacrées aux manuels scolaires et œuvres littéraires en braille. 1 pour stocker les Dvd, des périodiques anciens et des matrices ayant permis l'adaptation des livres destinés aux élèves

MISSIONS

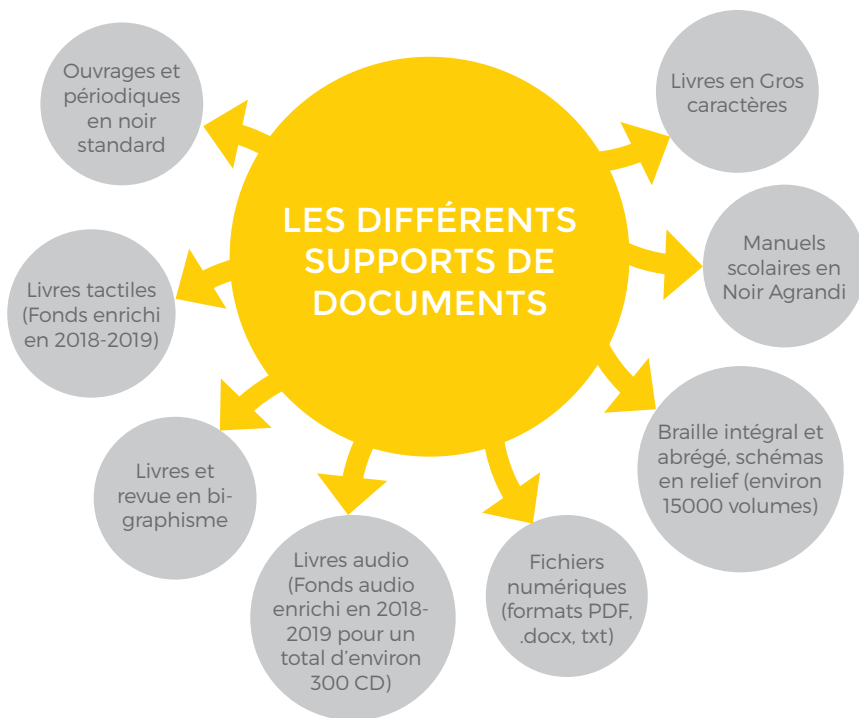
- Accueillir les élèves et les professionnels de l'INJA (Recherches documentaires, lecture sur place, écoute de livres audio, emprunts, devoirs, etc...)
- Fournir aux élèves scolarisés à l'INJA et en milieu ordinaire (SAAAS) leurs manuels scolaires et œuvres littéraires étudiés en classe
- Proposer une offre de lecture loisirs adaptée

EQUIPEMENT

- 8 places de lecture avec tablette relevable et éclairage individuel LED
- 4 PC en libre accès avec aides techniques (logiciels vocaux et agrandisseur, 4 plages braille (accessibilité du lire/écrire)
- 1 télé-agrandisseur vocal et 1 machine à lire vocale
- 2 lecteurs Daisy (accessibilité lecture)
- 1 embosseuse

LE FONDS DOCUMENTAIRE

- Fonds documentaire du secteur scolaire (manuels scolaires, dictionnaires etc.)
- Lecture loisir (romans, albums, livres audio, etc...)
- Périodiques et abonnements : 8 revues papiers + 2 abonnements numériques + 2 adhésions à l'Association Bibliothèque Braille Enfantine (ABBE) partagées par les 3 classes de primaires

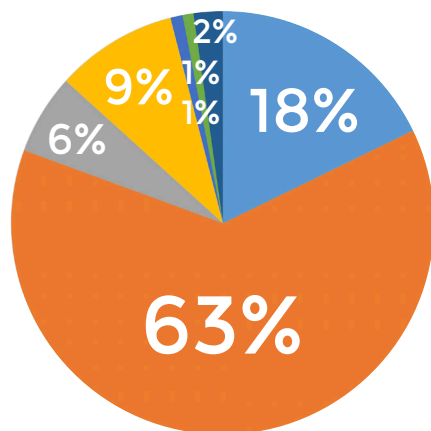


Nouveautés 2018-2019 :

- Le CDI est maintenant partenaire de **l'AVH** :
- Mise à disposition des élèves de nouveaux livres audio
- Téléchargement des livres audios disponibles sur la plateforme Eole à la demande des élèves
- Création pour chaque élève qui le souhaite d'un compte personnel permettant l'accès à Eole
- Mise à la disposition du CDI une « **Fabrique à Histoires** » permettant aux élèves d'écouter des histoires interactives sur différents thèmes



Fréquentation du CDI 4500 visites + 36%



- Elèves de GSM et primaire
 - 1er cycle
 - 2nd cycle
 - Personnel
 - Extérieur
 - 1er cycle S3AS
 - 2nd cycle S3AS

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

en partenariat avec la professeure d'Arts Plastiques.
Former les élèves de 3e générale, 3e prépa-pro et 3e aménagée à la recherche sur le web. Travail de recherche autour d'une œuvre d'art représentant un arbre.

Animations et projets 2018-2019

INTERVENTION À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE FRANCE

pour l'Atelier du livre : D'hier à demain, bibliothèques et publics empêchés : quels accès au livre et à la lecture pour les publics en situation de handicap ou hospitalisés ?

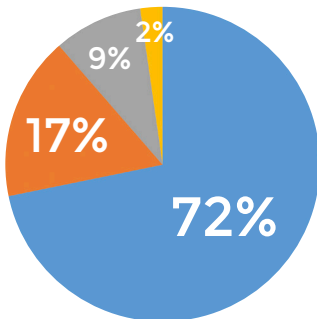
PARTICIPATION DES ÉLÈVES AU DÉVELOPPEMENT DU FONDS DE LECTURE LOISIRS

Echange avec un groupe de volontaires d'élèves du collège pour le choix de nouveaux livres audio. Mise en place d'une boîte à idées ayant permis l'enrichissement du fonds de BD et l'achat de titres en braille de lecture loisirs.

PRÊTS COLLECTIFS AU SEIN DE L'INJA ET EN INCLUSION

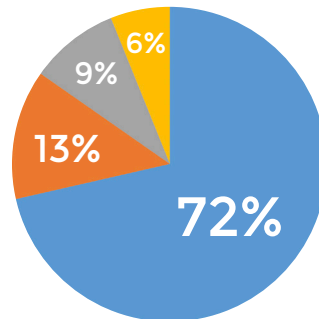
Environ **350** prêts collectifs pour les élèves In Situ / Environ **195** prêts pour les élèves du SAAAS (pour un total de **4500** volumes environ).

Répartition des supports des livres scolaires prêtés aux élèves scolarisés In situ



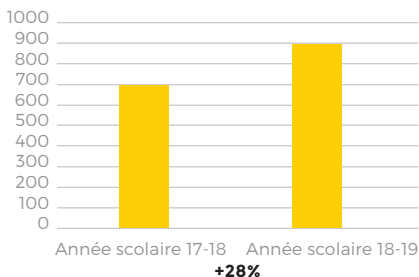
■ Braille ■ PDF ■ Noir Agrandi ■ Noir Standard

Répartition des supports des livres scolaires prêtés aux élèves suivis par le SAAAS

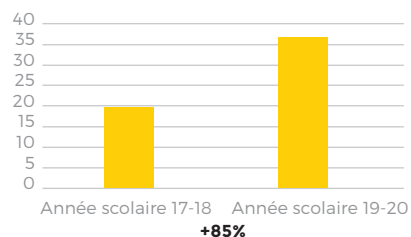


■ Braille ■ PDF ■ Noir Agrandi ■ Numérique texte

Prêts individuels



Nombre d'élèves ayant faits des emprunts pour les vacances d'été



PROJETS POUR L'ANNÉE 2019-2020

- Développer les projets pédagogiques en collaboration avec le service des enseignements et le pôle éducatif.
- Augmenter la fréquentation des lycéens en élargissant les horaires d'ouverture.



LA TRANSCRIPTION ET L'ÉDITION ADAPTÉE

B.1

DÉPARTEMENT DE LA TRANSCRIPTION ET DE L'ÉDITION ADAPTÉE (D.T.E.A)

Le DTEA est le service de transcription de l'INJA

Il est composé de 5 transcrip-teurs dont un à mi-temps, de deux correcteurs à temps plein, d'un agent polyvalent à la reprographie et d'un responsable.

La mission de ce département est de fournir aux élèves de l'INJA les documents adaptés nécessaires pour le suivi de leur scolarité.

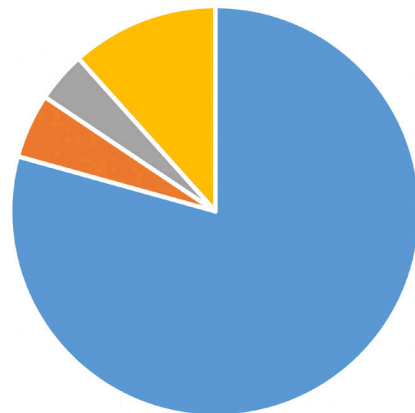
Le DTEA occupe cinq bureaux au deuxième étage de l'aile Sèvres et une pièce au sous-sol pour l'atelier de reprographie.

Chaque poste de travail est équipé de Word, DBT, d'un logiciel de dessin : Corel Draw ou Illustrator.

Dans le cadre du SAAAS de l'INJA, le DTEA fournit aux élèves de l'INJA en inclusion scolaire les documents pédagogiques nécessaires au suivi de leur scolarité.

TYPES D'ADAPTATIONS PRODUITES PAR LE DTEA

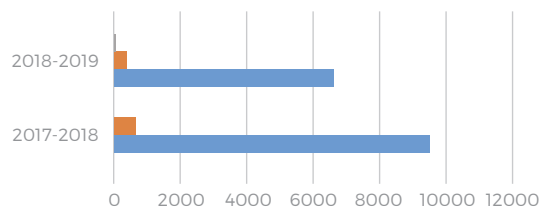
Adaptations produites par le DTEA en 2018-2019



- Braille (en nombre de pages produites)
- Schémas en relief
- Fichiers numériques
- Gros caractères

Comparatif de la production de documents adaptés 2017-2018 et 2018-2019 :

Production documents adaptés



- Fichiers numériques
- Gros caractères
- Braille et relief

A retenir de ce comparatif, une dominante d'adaptations en braille, en baisse d'un tiers environ avec une augmentation des

fichiers numériques produits passant de 22 fichiers en 2017-2018 à 35 en 2018-2019.

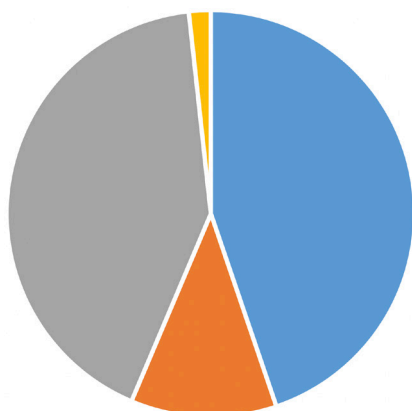
LES ACTIVITÉS DE TRANSCRIPTION

Le CDI de l'INJA a fait 101 commandes au DTEA durant cette période.

Il s'agit de transcriptions. Mais il s'agit aussi de tirages de fichiers déjà transcrits ou de tirages de fichiers dont l'adaptation a été sous-traitée à d'autres organismes de transcription.

Cela mobilise donc le DTEA en tant que service de transcription, mais aussi l'atelier de reprographie.

Commandes du CDI



- Tirages
- Transcription PDF
- Transcription, imprimé29
- Transcription gK et braille

Le DTEA sous-traite l'adaptation des manuels scolaires vers d'autres centres de transcription, le GIAA PACA, le livre de l'Aveugle notamment.

Le Code de la propriété intellectuelle prévoit une exception au droit d'auteur afin de favoriser l'accès aux œuvres pour les personnes en situation de handicap. L'exception handicap permet à des organismes habilités de réaliser

des adaptations sans avoir à demander d'autorisation aux ayant-droit ni à les rémunérer. Les organismes sont habilités, après avis de la commission Exception handicap. Le service de transcription de l'INJA fait partie de la liste des organismes agréés par cette commission.

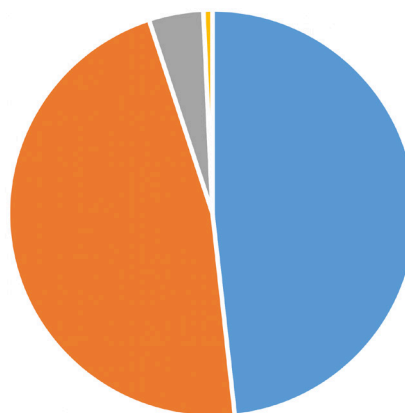
A ce titre une soixantaine de fichiers ont été adaptés à partir de fichiers fournis par les éditeurs.

Un étudiant en Droit bénéficiaire de l'exception handicap a fait appel au DTEA pour demander une cinquantaine d'ouvrages de Droit. Cette mise à disposition participe du souci de faire bénéficier de l'exception handicap au plus grand nombre de ses ayants droit.

L'ATELIER DE REPROGRAPHIE

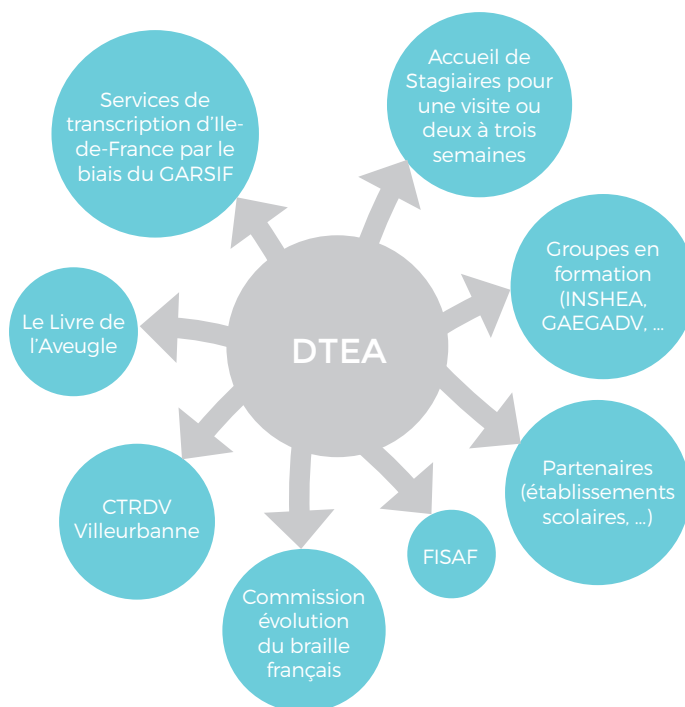
L'atelier de reprographie du DTEA réalise des documents tant en braille qu'en édition ordinaire pour le CDI, les enseignants de l'INJA et les autres services de l'établissement.

Production de l'atelier de reprographie en 2018-2019



- imprimés : 71 672
- pages braille : 69 363
- DER : 6 416
- PDF : 1060

RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL DE LA DÉFICIENCE VISUELLE



Trois agents du DTEA sont membres de la sous-commission de la CEBF pour la réforme du braille abrégé. Des relations régulières sont entretenues avec d'autres services de transcription, par le biais des réunions de transcrip-teurs à l'initiative du GARSIF notamment. Des échanges avec d'autres centres de transcription quant à l'évolution des demandes de transcriptions et des méthodes et modalités de travail ont été réalisés (Visite au CTRDV de Villeurbanne en juillet 2019).

Le DTEA s'attache à accueillir des stagiaires transcrip-teurs en formation à la FISAF et des visiteurs de différents environnements (réception de professionnels de la déficience visuelle japonaise).

PROJETS

Un partenariat a été initié avec l'AVH en 2014 dans l'objectif de produire des fichiers au format Daisy.

C'est ainsi que le DTEA participe tous les ans à l'opération « Rentrée littéraire » à hauteur de 20 titres jeunesse depuis 2015 (adaptation au format XMLDTBook). La poursuite de ce projet vise à réaliser des documents pédagogiques au format epub3.

Le DTEA s'inscrit dans une dynamique de partage des connaissances en initiant la journée des transcrip-teurs 2020.

Enfin, le DTEA engage la réflexion sur les orientations du service : transcriptions longues, courtes, développement des formats...



L'INFORMATIQUE ET LA RECHERCHE

C.1

LE DÉPARTEMENT INFORMATIQUE ET RECHERCHE (D.I.R.)



Imprimante braille



Esytime (bloc-note braille)



Ordinateur portable

EFFECTIF

1 chef de service,

1 informaticien,

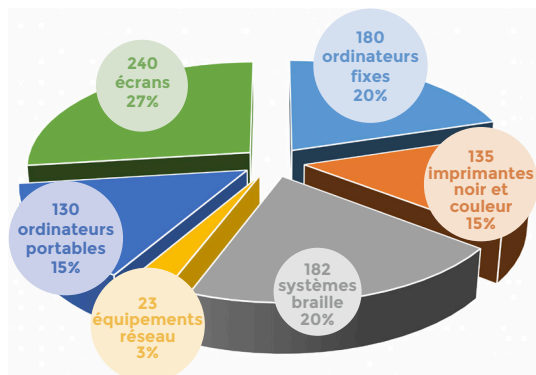
1 informaticien gestionnaire de parc

MISSIONS

- Mise à disposition de matériel informatique et de matériel braille à destination des élèves ;
- Mise à disposition des outils informatiques adaptés ou non aux agents voyants et malvoyants ; imprimante braille, bloc-notes braille « Esytime », ordinateur portable ;
- Gestion du réseau local, de l'accès Internet et de la messagerie ;
- Administration et gestion des serveurs informatiques ;
- Maintenance et assistance à l'utilisateur ;
- Conseils et expertises pour les différents services de l'INJA, test de nouveaux matériels ;
- Préparation des matériels et assistance aux élèves durant les épreuves du Baccalauréat et du Diplôme National du Brevet, ainsi que des « examens blancs » ;
- Activités liées aux manifestations et événements (préparation des infrastructures techniques informatiques utilisés pour la FISAF, le CAEGADV...).

RÉPARTITION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES

2019, 890 équipement actifs



890 équipements actifs à maintenir, dont 130 ordinateurs portables mis à disposition des élèves : 30 gardés spécialement pour les épreuves du baccalauréat et du DNB, et le reste pour deux-tiers allant aux élèves scolarisés in situ et un tiers aux élèves en inclusion.

RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE EN 2019

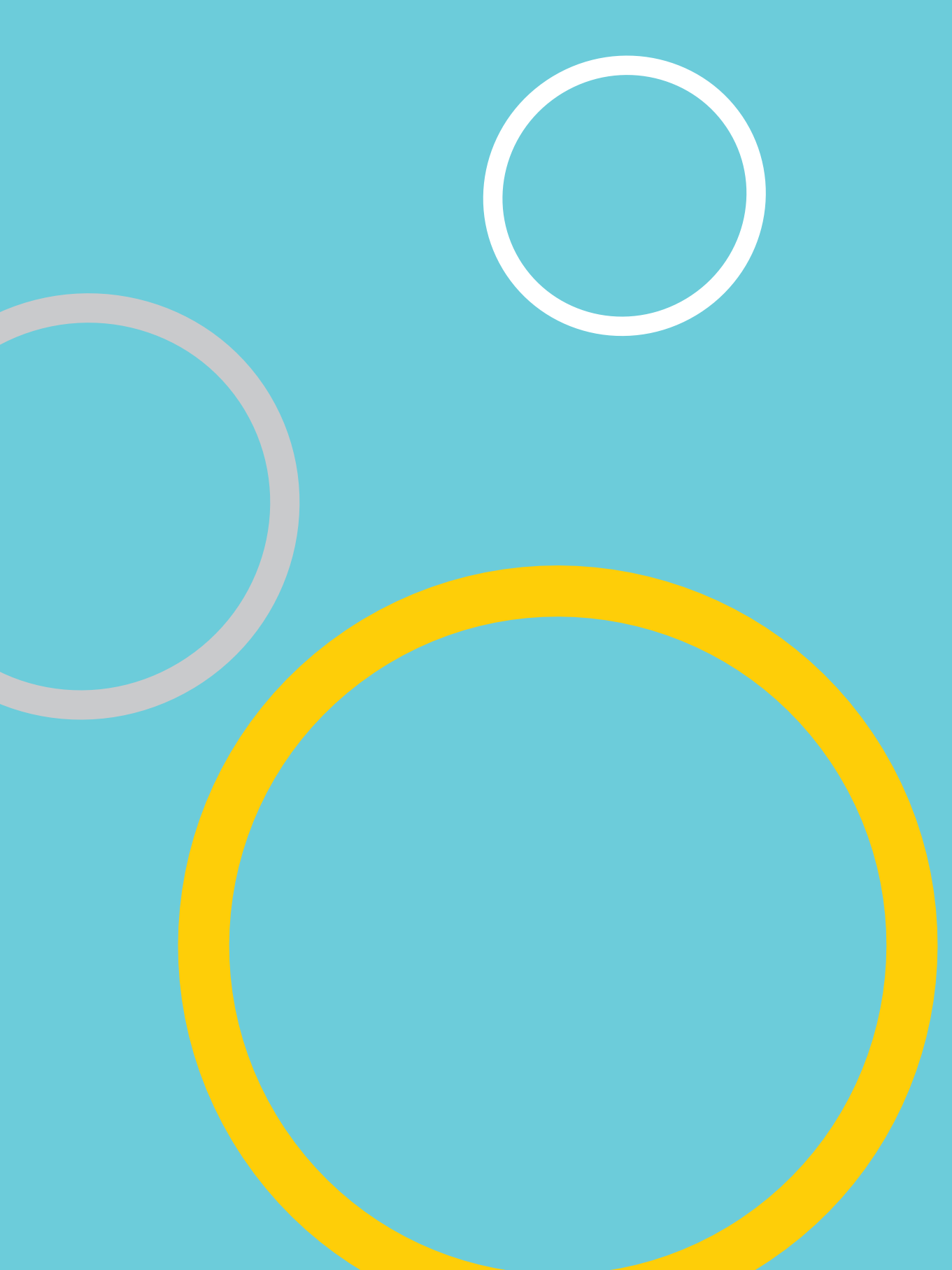
- 1 PC 17" spécial pour 1 élève
- 30 ordinateurs fixe, à destination du DTEA notamment
- 8 iPad, à destination des professeurs de technologie et du CDI
- 1 tablette PC tactile, pour les tests d'ergonomie et de dactylo
- 2 lecteur Daisy, à destination du CDI
- 6 plages braille Esys 40 caractères à destination des élèves
- 1 plage braille 40 caractères et une plage braille 80 caractères pour des agents déficient visuel de l'INJA
- 2 bloc-notes braille, à destination des élèves

- Mise à jour vers la dernière version du logiciel Jaws (synthèse vocale) à destination des élèves et des agents déficients manuels
- Mise à jour vers la dernière version du logiciel DBT (transcription du noir vers le braille) pour tous les agents de l'INJA et le DTEA plus particulièrement.

DÉVELOPPEMENT ET ÉVOLUTIONS NOTABLE DU DÉPARTEMENT INFORMATIQUE ET RECHERCHE DE L'INJA

Dans la continuité des années précédentes, l'INJA poursuit la personnalisation des outils de travail adaptés pour les élèves, en s'équipant de plus en plus de matériels braille non disponibles à l'INJA, mais dont les élèves arrivant à l'INJA maîtrisent déjà l'utilisation, pour éviter toute rupture technologique durant leur formation aux outils « INJA » par les professeurs de bureautique. Les récents changements de politique de mise à disposition d'équipement pour les élèves nous permettent donc d'acheter à ce titre des matériels informatiques nouveaux ou en nombre insuffisant à l'INJA, pour équiper ces élèves.

Un renouvellement des liens de communication vers internet à été initié en 2019, portant sur l'acquisition d'un nouveau lien fibre optique vers l'Internet, ainsi que la mutualisation de celui-ci avec les communications de téléphonie fixes. Le renouvellement des terminaux mobiles pour les agents de l'INJA a également eu lieu par la même occasion.





GRAVURE ET RELIEF

D.1

LE DÉPARTEMENT GRAVURE ET RELIEF (D.G.R)

EFFECTIF

1 Graphiste à temps partiel (60 %).

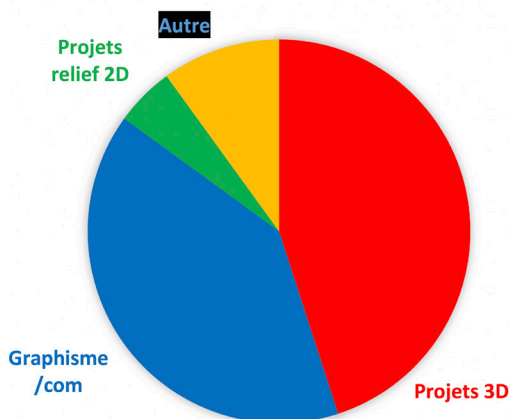
LES MISSIONS

Collaborer avec les différents professionnels de l'INJA pour créer des supports tactilo-visuels en réponses aux besoins pédagogiques, éducatifs et rééducatifs des jeunes déficients visuels.

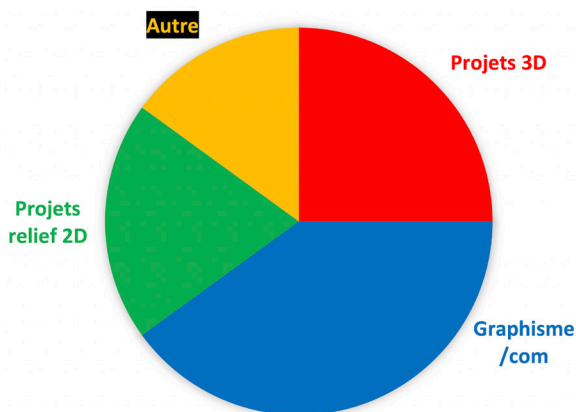
Collaborer avec le service communication pour améliorer la visibilité interne et externe des activités de l'INJA à travers la création de supports de communication.

RÉPARTITION DU TEMPS D'ACTIVITÉS

2017-2018



2018-2019



Graphisme/communication : Projets de réalisation graphique à destination de la communication interne ou externe

(INJA Actu, invitation, affiche, carte de vœux, etc...)

Projets 3D : Réalisation de supports tactilo-visuels utilisant la technique de l'impression 3D.

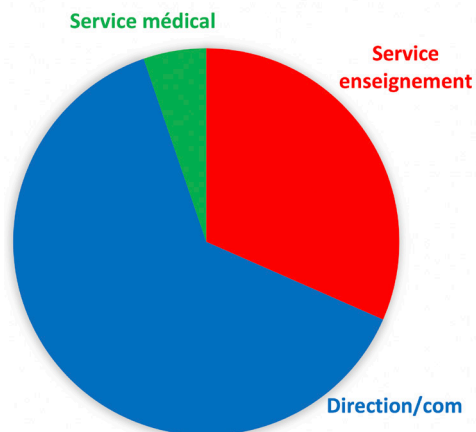
Projets relief 2D : Réalisation de supports tactilo-visuels utilisant la technique de dessin en relief sur papier ou plaque rigide.

Autre : Activités concernent les visites au DGR de stagiaires et de délégations, ainsi que la préparation et la participation du DGR à certains évènements de l'institut.

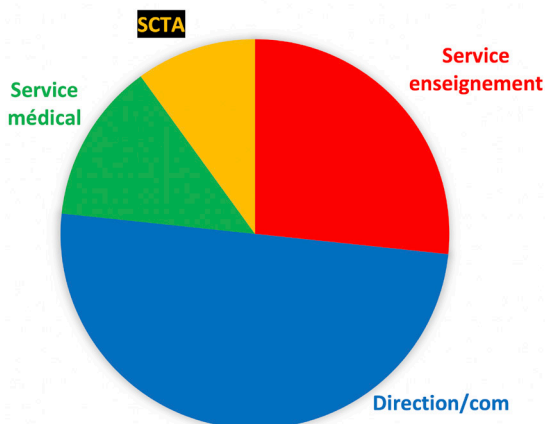
Durant les deux années passées, le travail du DGR a été reparti équitablement entre projets de graphisme/communication et projets de création de supports tactilo-visuels (2D relief et 3D). En 2018/2019, il y a eu une augmentation de réalisation de projets 2D en relief, suite aux demandes des différents services de l'INJA. La production d'objets 3D est en baisse, notamment à cause du manque de ventilation des machines.

COLLABORATION INTERSERVICES

Projets 2017-2018



Projets 2018-2019



Ces deux dernières années, les projets réalisés au DGR ont principalement été à destination du service enseignement pour les besoins de supports pédagogiques des élèves, et de la direction pour les supports de communication de l'institut.

En 2018/2019, les collaborations se sont diversifiées et des projets de supports tactilo-visuels ont aussi été réalisés pour le service médical (psychologues, psychomotriciens, orthophonistes) et les agents du SCTA (locomotion, AVJ).

PROJETS 3D

Figurines et objets pour service médical

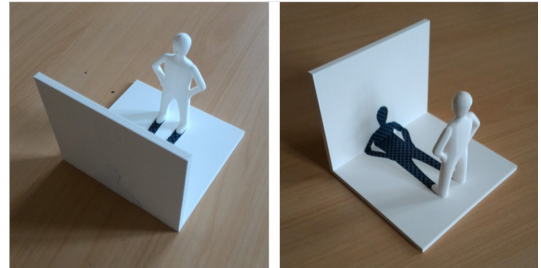
Ces impressions sont utilisées par le service médical pour un test psychologique. Les 25 différents objets sont aimantés et peuvent être déposés sur les bulles des 3 personnages qui sont aussi aimantées. L'idée est de permettre aux enfants de manipuler les objets pour représenter à quoi pensent les différents personnages.

Les mêmes objets ont aussi été imprimés pour les orthophonistes.



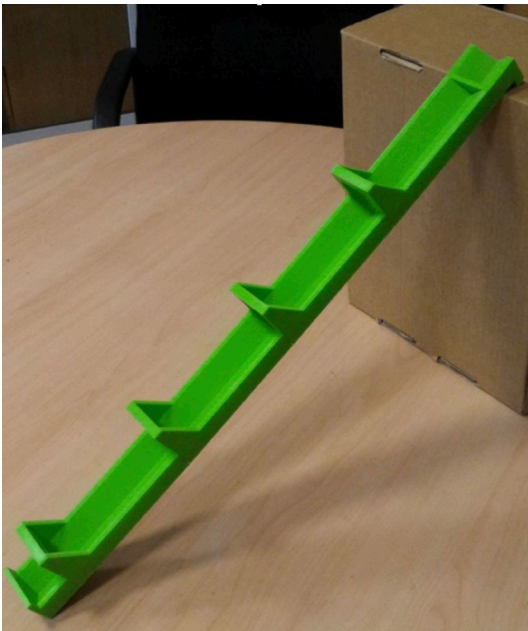
Figurine d'un personnage avec son ombre projetée

La fonction de cette figurine est d'aider à comprendre le principe d'ombre portée. Sur ce modèle 3D, l'ombre a une texture différente du reste de l'objet, ce qui permet de la différencier tactilement. Ceci permet à l'élève de comprendre de quelle manière la forme d'un personnage est projetée en ombre sur le sol et le mur.



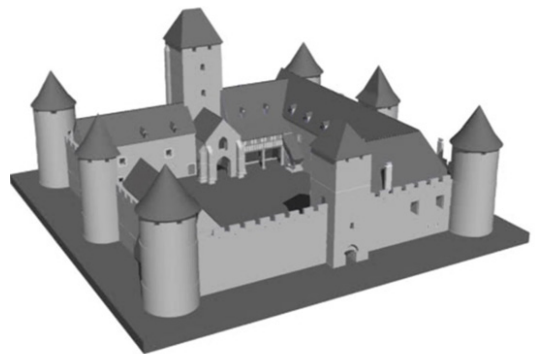
Maquette du plan incliné de Galilée

Cette maquette a été imprimée en 3D pour réaliser l'expérience du plan incliné de Galilée. L'idée est de placer 4 clochettes à intervalle régulier sur un plan incliné. L'objectif est ensuite de faire glisser une bille sur la pente pour se rendre compte que les sons des clochettes qui sonnent sont de plus en plus rapprochés. Cette expérience démontre ainsi qu'un objet qui tombe accélère et va de plus en plus vite.



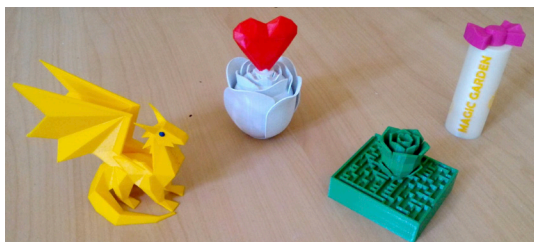
Maquette du château de Brie-Comte-Robert

Cette maquette a été imprimée en 3D pour les élèves de 5ème pour préparer leur visite du château de Brie Comte Robert. Deux classes se sont rendues sur place pour un atelier de fouilles archéologiques de ce château du XIIème. Les élèves ont étudié un plan du château en cours, et la maquette 3D leur a permis de mieux comprendre les volumes et l'architecture du château.



Prototypes de 4 flacons de parfum

Elaboration et impression 3D de prototypes de flacons de parfums, dans le cadre du projet INJA/Givaudan. Les flacons ont été imaginés par les groupes d'élèves pour être en résonance avec les projets de parfums qu'ils ont réalisés (odeur, cible, marketing, etc...).



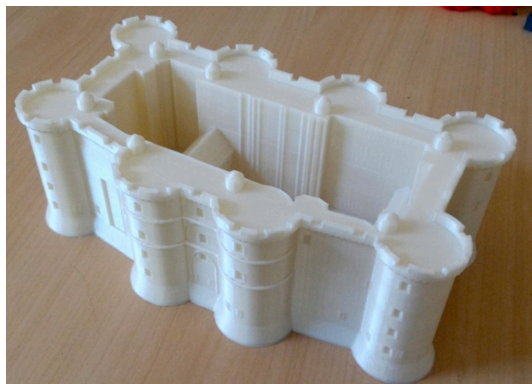
Supports de texte braille pour cannes blanches

Une trentaine de supports ont été imprimés en 3D pour être fixés sur les cannes de l'INJA. Le texte en braille incrusté sur ces supports permet aux élèves de reconnaître les cannes appartenant à l'établissement.



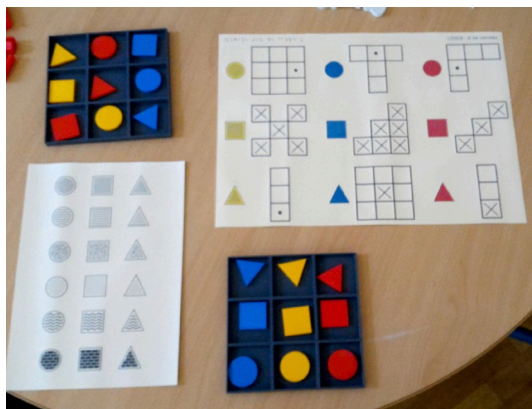
Maquette de la prison de la bastille

Cette maquette a été imprimée en 3D pour les cours d'histoire, pour que les élèves puissent découvrir tactilement le bâtiment avant leur visite au musée de la bastille.



Plateau et jetons pour le jeu LOGIX

Le jeu LOGIX est utilisé par les orthophonistes de l'INJA pour faire travailler les élèves sur la logique. Pour que ce jeu puisse être utilisé par les jeunes déficients visuels de l'institut, un plateau et des jetons en 3D ont été réalisés, ainsi que des fiches tactiles.



PROJETS RELIEF 2D ET GROS K

Supports pour l'évènement du bicentenaire

- Dessins en relief du portrait Louis Braille, ainsi que de la façade de l'INJA
- Adaptation en gros caractère de la BD sur la vie de Louis Braille.
- Réalisation d'une plaque commémorative en bigraphisme pour

le 200e anniversaire de l'entrée de Louis Braille à l'INJA.



Schéma du système solaire en 3 versions (Aristote, Copernic, Ptolémée)

Adaptations des schémas en relief pour les cours de physique.

Labyrinthe/jeu

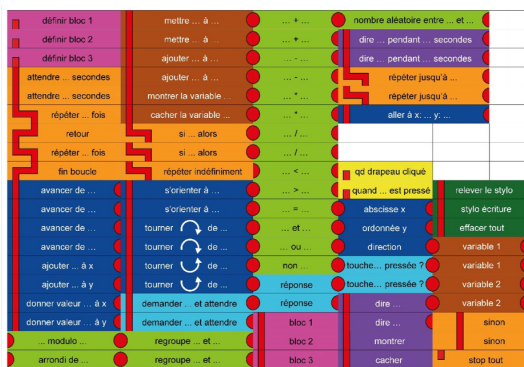
Adaptation d'un labyrinthe/jeu en relief pour les orthophonistes.

Jardin sensoriel à l'INJA

Plan en relief pour le projet de jardin sensoriel à l'INJA, à partir des dessins des paysagistes.

Adaptation du logiciel Scratch

Adaptation du logiciel d'algorithmie Scratch utilisé au programme du collège. Les instructions sont adaptées en pièce physique avec écriture en relief et en couleurs.



PROJETS DE GRAPHISME POUR LA COMMUNICATION

Cartons d'invitation et affiches pour différents types d'événements à l'INJA (concerts, conférences, expositions, cérémonies d'inauguration, etc.).

Chaque mois, réalisation de la maquette de la lettre d'information interne « INJA Actu »,

à destination des agents de l'INJA.

Carte de vœux 2019 sur la thématique du bicentenaire de l'entrée de Louis Braille à l'INJA.

Réalisation de plaquettes d'information pour présenter différents services de l'INJA.

EVOLUTIONS POUR 2019/2020

Formations 3D pour les agents de l'INJA

L'objectif serait de partager les connaissances en impression 3D du DGR pour que plusieurs agents de l'INJA soient capables d'utiliser les machines pour lancer des impressions. Ceci permettrait de multiplier la production d'objets en 3D.

Installation d'une ventilation pour les imprimantes 3D

Il est actuellement difficile d'imprimer de nombreux objets en 3D car les machines dégagent trop de particules fines nocives. L'utilisation des imprimantes reste ponctuelle en attendant que l'installation d'une ventilation règle ce désagrément. Cette solution permettra de lancer l'impression des gros projets qui sont en attente depuis plusieurs mois.

Augmentation des effectifs du DGR

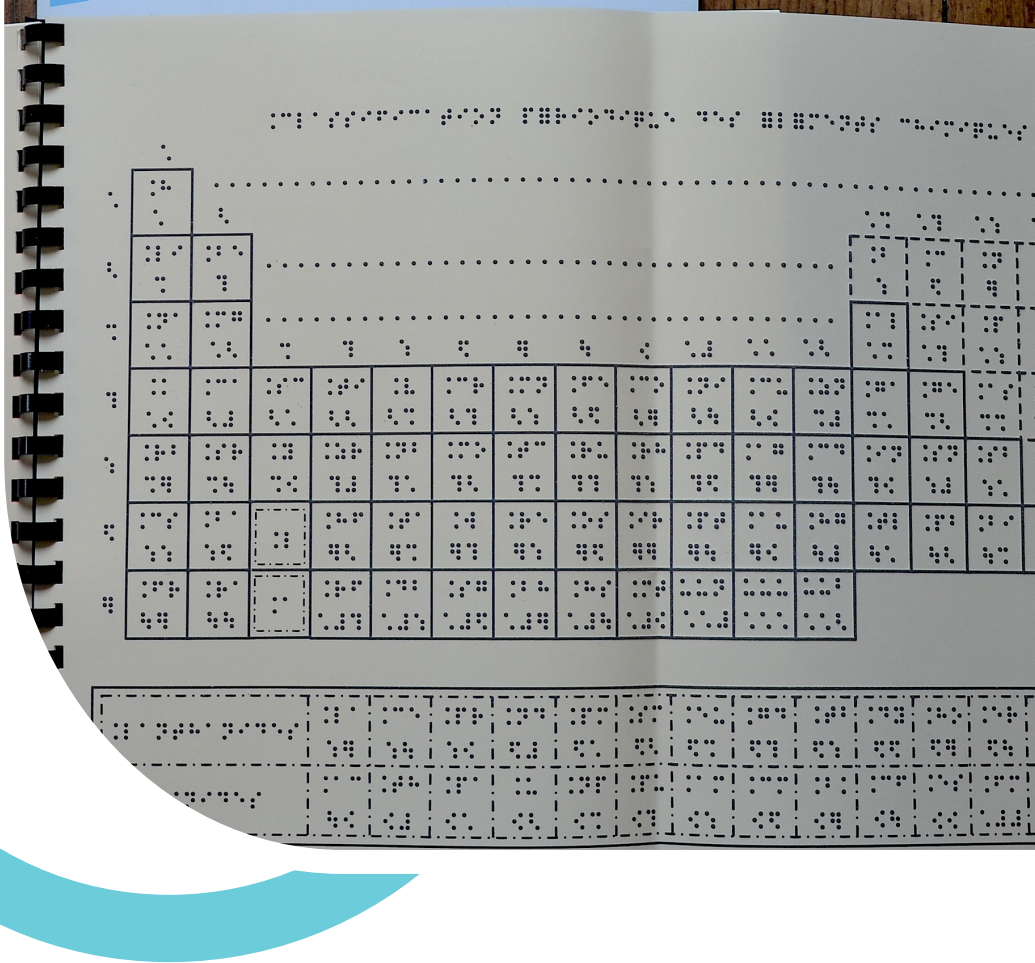
L'idée serait d'avoir un transcritteur du DTEA qui travaillerait 1 jour par semaine au DGR pour se charger des projets d'adaptation de supports relief en 2D. Ces demandes d'adaptations sont de plus en plus nombreuses, notamment pas les agents du service médical.

Recruter un(e) stagiaire en communication

Au fil des années, le DGR a récupéré beaucoup de travail de graphisme concernant la communication de l'INJA. L'objectif serait de soulager cette charge de travail du DGR en recrutant un(e) stagiaire spécialisé(e) en communication qui se chargerait de certains de ces projets.

Classification périodique des éléments

Hélium (He) : gaz noble
 Fer (Fe) : métal
 Lithium (Li) : solide à 25°C, sous 1 bar
 Brome (Br) : liquide à 25°C, sous 1 bar
 Azote (N) : gaz à 25°C, sous 1 bar
 Oxygène (O) : gaz noble
 Fluor (F) : gaz noble et radioactif



LA COORDINATION NATIONALE DE L'ÉDITION ADAPTÉE

E.1

BANQUE DE DONNÉES ET DE L'ÉDITION ADAPTÉE (B.D.E.A)

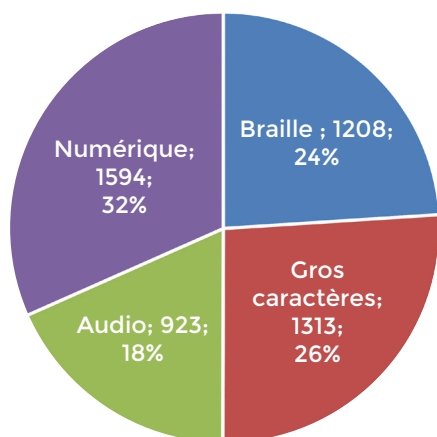
NOUVEAUTÉS 2018

Catalogue collectif de l'édition adaptée : 5038 nouveaux documents.

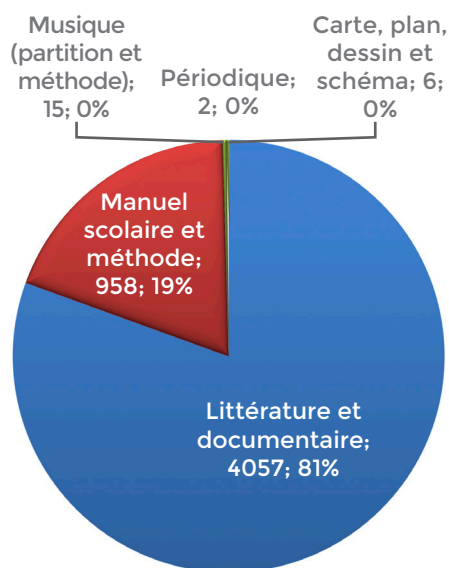
45 organismes partenaires ont participé à l'alimentation du catalogue.

17 signataires de la Charte du Comité national de l'édition adaptée ont utilisé la plateforme de déclaration en ligne mis à leur disposition sur le portail BDEA.

Nouveaux documents par adaptation

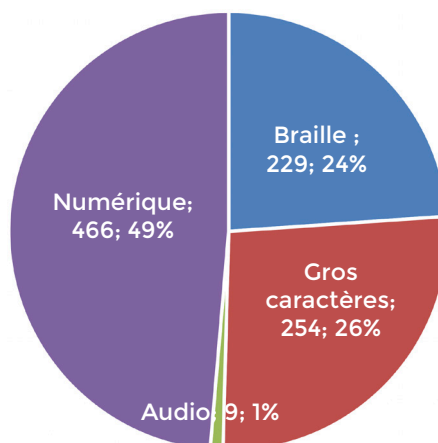


Nouveaux documents par catégorie

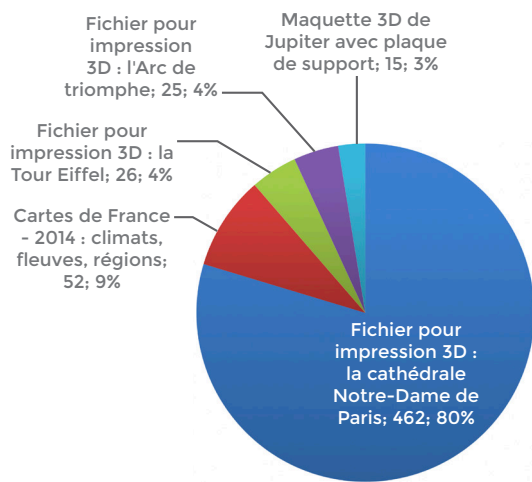


958 nouveaux manuels scolaires.

Nouveaux manuels scolaires par adaptation

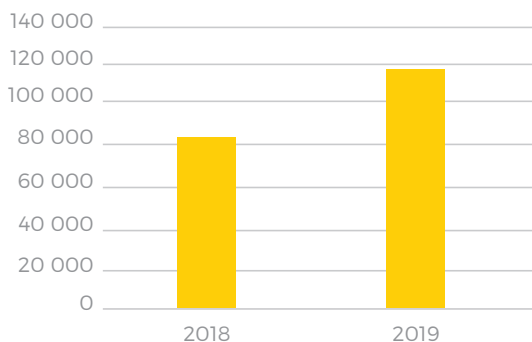


Banque de données images : 580 documents téléchargés



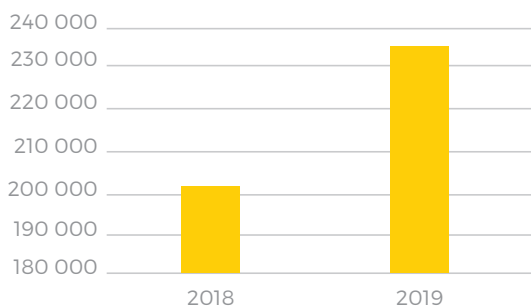
CONSULTATION BANQUE DE DONNÉES DE L'ÉDITION ADAPTÉE

La recherche d'informations par le public s'effectue par le portail internet de la BDEA. Cette année 245 328 recherches (pour 289 925 recherches en 2018). Ces recherches ont été effectuées par 117 463 utilisateurs pour 88 058 en 2018.



CONSULTATION DU PORTAIL INTERNET DU SITE INSTITUTIONNEL DE L'INJA.

L'administration et la veille du site internet sont assurées par les agents du DDI (BDEA-CNEA). Cette année 234 908 utilisateurs (203 035 en 2018) (adresses IP uniques) se sont connectés sur le portail. 247 informations ont été publiées dans les actualités (jusqu'au 15/09) elles ont été consultées par 82 390 utilisateurs (63 437 en 2018).



PROJETS POUR L'ANNÉE 2019-2020

- développer le référencement des documents dans la BDI
- concevoir une newsletter institutionnelle sur la déficience visuelle
- travailler sur la communication





L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

F.1

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ce conseil comprend 7 membres nommés par arrêté du ministre chargé de la santé publique, à savoir 1 président et 6 membres désignés en raison de leur compétence particulière en matière administrative, sociale, pédagogique ou médicale, dont au moins 1 membre exerçant dans l'établissement, ainsi que 7 membres élus.

Liste des membres nommés :

- **Huguette MAUSS**
Présidente, inspectrice générale des affaires sociales honoraire ;
- **Philippe HUBIN**
Adjointe au maire du VII^{ème} arrondissement déléguée à la famille, au lien intergénérationnel, et au handicap ;
- **Roxane JESECK**
Attachée en charge de la communication de l'INJA ;
- **Hamou BOUAKKAZ**
Ancien élève de l'Institut National des Jeunes Aveugles, Président de l'Association Paul Guinot ;
- **Edouard FERRERO**
Président de la Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes ;

- **Véronique LAFARGE-VILLAIN**
Inspectrice de l'Education Nationale ;

- **Ludovic PETITDEMANGE**
Chargé de recherche au Centre National de la recherche scientifique (CNRS).

> ÉLUS POUR 3 ANNÉES :

Collège n° 1 - personnel enseignant :

- **Laurent Vincent**
Professeur de sciences de la vie et de la terre

- **Valentin ZELELA**
Professeur de musique

- **Stéphane HAGUES**
Professeur de bureautique

Collège n° 2 - personnel éducatif :

- **Charles COUDOUR**
Instructeur en locomotion

Collège n°3 - personnel administratif et services généraux :

- **Karim OUABALA**
Gestionnaire des transports

> ÉLUS POUR UNE ANNÉE :

Collège n° 4 - représentant des élèves :

- **Sarah VINGADASSALOM**

Collège n° 5 - représentant des parents d'élèves :

- **Jocelyne DUBOIS**

Le Conseil d'administration s'est réuni les 13 mars 2018, 25 septembre 2018, 11 décembre 2018, 14 mars 2019, 11 juin 2019 et 12 novembre 2019.

Le Comité Technique quant à lui, est une instance de représentation et de dialogue que l'administration, en sa qualité d'employeur, doit consulter avant de prendre certaines décisions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. Il est composé de représentants de l'administration et du personnel. Il a été réuni les 21 juin 2018, 6 juillet 2018 et 21 février 2019.

Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) a pour mission de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des salariés de l'établissement et à l'amélioration des conditions de travail, ainsi que de veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires. Il est composé également de représentants

de l'administration et du personnel. Il s'est réuni les 26 juin 2018, 29 novembre 2018 et 21 mars 2019.

Le Conseil de la Vie Sociale est un lieu d'écoute, d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'institut. Il comprend également des représentants des familles et des élèves. Il a été réuni les 3 juillet 2018, 7 novembre 2018 et 28 juin 2019.

Un Comité de direction, composé des chefs de service et de la direction, se réunit également tous les 15 jours pour traiter de l'agenda et des questions de fond.

Trois journées institutionnelles ont réuni l'ensemble des agents les 31 août 2018, 6 décembre 2018 et 10 juin 2019.

F.2

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS

Le service des ressources humaines est composé d'un chef de service et de 3 agents.

MISSIONS

Le bureau des ressources humaines est en charge de l'intégralité de la gestion de la carrière des agents et de leur rémunération.

LES RESSOURCES HUMAINES À L'INJA

Quelques chiffres clefs

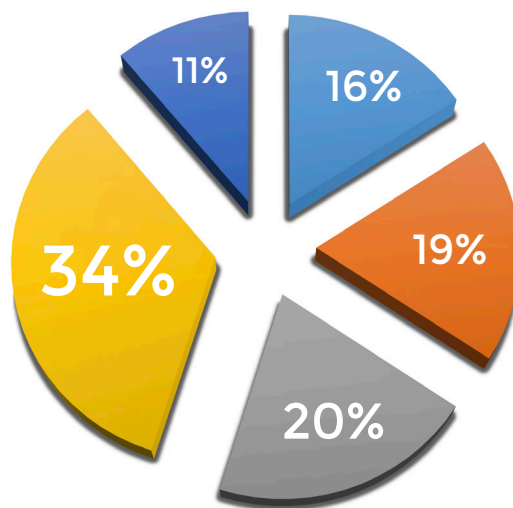
L'INJA est composé de 172,33 ETP (206 agents), dont 36% en catégorie A, 31% en catégorie B, 33% en catégorie C. 42% des agents sont fonctionnaires, 58% sont contractuels.

L'âge moyen est de 43 ans et le taux de féminisation est de 60%.

En 2018, les mouvements de personnels sont équilibrés, avec 38 départs et 37 arrivées, ce qui équivaut à un turnover de 18 %. Ce taux, qui peut paraître

important, s'explique principalement par le renouvellement des surveillants.

Répartition des effectifs par pôle (en ETP)



- Compensation technique du handicap et de l'autonomie
 - Éducatif
 - Support
- Enseignement
- Médical

LES DÉPENSES DE PERSONNEL

Les effectifs de l'INJA sont financés par trois sources :

- la subvention de l'État pour les personnels enseignants (55 ETP),
- une subvention spécifique de la DGCS pour la mission de coordination nationale de l'édition adaptée (2 ETP),

- une subvention de l'assurance maladie pour les autres personnels (115,33).

Par ailleurs, un agent est mis à disposition gracieusement à mi-temps par l'Education nationale et 16 agents au chômage sont indemnisés (coût de 70 693 € en 2018), l'INJA étant son propre financeur en la matière. Les dépenses de personnel de 2018 (9 047 549,74 €) sont en baisse de 200 321,37 € par rapport à celle de 2017. Cette baisse s'explique notamment par des vacances de poste, un effet de noria dans les recrutements, le développement de la sous-traitance en matière de restauration, nettoyage et gardiennage et le gel de 2 postes à la BDEA.

LE TRAITEMENT DE LA PAIE

Afin d'améliorer le traitement de la paie et dans la perspective de la mise en place du prélèvement à la source, une modernisation du logiciel de paie a été entreprise avec le prestataire en 2018. Ces changements ont permis d'obtenir des gains d'efficacité et un meilleur contrôle interne. Pour les agents, cela s'est traduit concrètement par une nouvelle organisation de la fiche de paie, avec un isolement du traitement brut qui fait apparaître clairement la rémunération avant cotisation.

LA FORMATION

En 2018, les dépenses de formation hors frais de déplacements se sont élevées à 64 356,57 €, contre 31 366 € en 2017, soit une augmentation de 105%.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

En matière de condition de travail, 23 agents sont reconnus RQTH (dont 18 agents déficients visuels), 15 agents

disposent d'un aménagement de poste et 9 agents sont à temps partiel (hors raison de santé). 1448 jours d'absence ont été comptabilisés en 2018, soit 8,4 jours d'absence par ETP.

ENQUÊTE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Afin de dresser un premier panorama de la qualité de vie au travail ressenti par les agents de l'INJA, une enquête a été lancée en juin 2019. Ressortent positivement : le sens et la diversité du travail à l'INJA, les marges de manœuvre laissées à chacun, l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle. A l'inverse, la communication interne, la formation professionnelle ou les perspectives de carrière doivent être améliorées.

L'ACTION SOCIALE

Enfin, en 2018 a été mis en place une prestation d'une assistante sociale et d'une commission de secours, avec la possibilité pour les agents en difficulté financière, de présenter des dossiers au fond social de l'établissement. 2 dossiers ont ainsi été financés.

Les dépenses d'action sociale, via l'AGOSPAP (loisirs, vacances, juniors, spectacles, jouets) se sont élevées à 14 566,29 €, avec un abondement en cours d'année puisque le budget initial était de 10 000 €.

Par ailleurs, depuis l'été 2019, l'INJA a obtenu l'accès à certaines prestations sociales du ministère (logement, partenaires vacances).

LA COMMUNICATION

Un accent particulier a été mis cette année sur la communication, avec

l'instauration d'une note RH mensuelle qui récapitule les principaux événements et précise les grandes orientations RH. Par ailleurs, des notes sur un sujet précis ont été régulièrement produites, afin de répondre aux interrogations qui peuvent apparaître chez les agents (en matière d'avancement, de revalorisation, de formation, ...). Ces notes enrichissent chaque année le livret d'accueil de l'Institut.

RECRUTEMENT SANS CONCOURS

L'INJA a organisé un recrutement sans concours en août 2019 dans la perspective, notamment, de lutter contre la précarité des emplois. Plus de

70 candidatures ont été reçues, 11 agents ont été déclarés admissibles et 5 agents ont été retenus (4 adjoints techniques et 1 adjoint administratif).

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Les élections professionnelles du 6 décembre 2018 ont abouti à la mise en place d'un nouveau comité technique et d'un nouveau comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail qui se sont réunis chacun 3 fois en 2019. Parallèlement à l'adoption des règlements intérieurs de ces instances, des réunions bilatérales ont été institutionnalisées entre la Direction et les organisations syndicales représentatives.

F.3

SERVICES GÉNÉRAUX

Les services généraux comptent 18 agents qui assurent de multiples missions d'intendance, de logistique, de sécurité et d'accompagnement des élèves. Le service a pris aussi en charge, en 2018, la logistique de multiples manifestations :

- Concerts
- Colloques
- Assemblées générales d'associations
- Représentations théâtrales et musicales

LOGE

Le personnel d'accueil assure le bon fonctionnement de la loge dont la mission est de contrôler les allers et venues des élèves en fonction des autorisations de sortie qui leur sont délivrées, de gérer les communications téléphoniques externes et internes, de réceptionner le courrier, de gérer le stationnement des véhicules et de vérifier quotidiennement le bon fonctionnement du marché des taxis.

TRANSPORT

Le parc automobile de l'institut est constitué de 5 véhicules. Ces véhicules

sont utilisés notamment pour le transport des élèves vers leurs établissements d'accueil.

RESTAURATION

Les repas des élèves et du personnel sont assurés depuis janvier 2019 par un prestataire. Les menus sont établis en collaboration avec la diététicienne de l'établissement ; un effort tout particulier est réalisé pour tenir compte des contraintes de régime et varier au maximum les repas. Une commission menus composée de professionnels et d'élèves élabore les menus tous les trimestres.

SÉCURITÉ - INCENDIE

La mise aux normes des dispositifs de sécurité incendie a été engagée à la suite de la visite de la commission de sécurité de la Préfecture de Police avec le concours d'architecte d'un cabinet.

ENTRETIEN DES LOCAUX ET MAINTENANCE

Les services généraux assurent l'entretien, le nettoyage de l'établissement (locaux, cours, logements) et procèdent aux divers travaux de maintenance courant, avec le concours d'entreprises spécialisées.

- Veilleur de nuit assurant les rondes
- Electricien
- Plombier

- CVC (chauffage, production énergie et fluides)
- Climatisation/ventilation
- Société de ménage
- Blanchisserie
- Distributeur location essuie-mains
- Entretien des espaces verts
- Appareils élévateurs (ascenseurs et monte-charge).

LINGERIE

Le service assure la réception des vêtements professionnels des agents

de services, les envois des livraisons, les commandes de chaussures, les inventaires de Linge. Un agent formé aux Etats-Unis assure la maintenance courante des Perkins.

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ

Les services généraux gèrent l'exploitation du système de sécurité incendie et son équipement : détecteurs, extincteurs, éclairage de secours, Ria, etc..., ils programment les formations sécurité incendie du personnel et réalisent les exercices d'évacuation générale.

Un défibrillateur a été installé.

F.4

LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS EXTÉRIEURES

Les relations extérieures et la communication permettent l'ouverture et le rayonnement de l'INJA vers l'extérieur. La communication est transversale à l'Institut. Ses nombreuses activités développent les échanges entre l'Institut et son environnement proche, mais également sur le plan national et international.

PRINCIPALES MISSIONS ET ACTIVITÉS

- Accueil du public et présentation de l'Institut ainsi que de la déficience visuelle
- Accueil des délégations internationales en s'exprimant en anglais
- Animation de visites historiques sur les origines de l'INJA, de Valentin Haüy et Louis Braille
- Sensibilisation du public à la déficience visuelle, à travers l'organisation et le pilotage d'événements
- Direction de comité de pilotage pour des événements liés à l'INJA

- Elaboration d'événements pédagogiques et culturels
- Organisation de conférences, concerts
- Participation aux comités de pilotage pour les grands projets pédagogiques et culturels afin d'aider les différents services de l'INJA sur le plan de la communication interne et externe
- Coordination entre les équipes internes et les différents intervenants extérieurs lors des événements INJA
- Promotion de l'INJA à travers les médias
- Rédaction de la lettre d'information interne INJA Actu destinée aux professionnels de l'Institut et aux familles des élèves
- Adaptation en fichier numérique d'INJA Actu pour les professionnels déficients visuels de l'Institut
- Diffusion de l'information interne en externe / externe en interne (par mails, affiches, réseaux sociaux)
- Actualisation de la page Facebook de l'INJA

LES PROJETS DE COMMUNICATION

Les projets de communication ouverts au public sont un moyen pour l'INJA de valoriser sa forte notoriété. Pour les réussir, il est nécessaire au préalable qu'un travail d'équipe entre les différents services en interne se mette en place par

l'intermédiaire de comités de pilotage, tout en travaillant en étroite collaboration avec les partenaires extérieurs.

L'année 2019 a été riche en projets de communication :

- une journée de commémoration du bicentenaire de l'entrée de Louis Braille à l'INJA (avec exposition d'anciens objets de l'époque Louis Braille, lecture des lettres de Louis Braille, concert)
- une conférence animée par Jérôme Garcin et Zina Weygand (sur le thème de son roman le voyant racontant la vie de Jacques Lusseyran, jeune aveugle Résistant durant la Seconde Guerre mondiale)
- le 5ème forum des Métiers (dont la journée était consacrée à : comment accompagner les personnes déficientes visuelles dans l'emploi)
- Une participation au Mois parisien du handicap organisé par la ville de Paris (proposition d'ateliers de sensibilisation au handicap visuel : locomotion, AVJ, initiation au braille et concert)
- des stagiaires CAPPEI, CAEGADV (visite de l'INJA et initiation sur la pédagogie adaptée)
- des écoles supérieures (Sciences Po, écoles d'ingénieur, de journalisme... dans le cadre de projets d'étude)
- des établissements scolaires (volonté de rencontres et échanges avec des déficients visuels)
- des professionnels de santé (Institut de Formation en Soins Infirmiers IFSI, demande de sensibilisation au handicap visuel : comment appréhender une personne déficiente visuelle, quelle attitude adopter face à un patient handicapé), etc ...

ACCUEIL DU PUBLIC

L'Institut est régulièrement sollicité dans de nombreux domaines comme la sensibilisation à la déficience visuelle, le fonctionnement de l'établissement, son passé historique, l'éducation spécialisée... L'accueil du public est un moyen de faire connaître l'Institut, ses missions ainsi que la déficience visuelle.

L'INJA a reçu de très nombreux visiteurs en 2019 :

- des députés (visite historique de l'INJA, découverte des services ainsi que des missions de l'Institut)

ACCUEIL ET ÉCHANGES SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Etant donné sa renommée mondiale de première école pour les aveugles, l'INJA est également sollicité pour accueillir et informer, la plupart du temps en anglais, des délégations étrangères et des professionnels de la déficience visuelle.

L'Institut a répondu en 2019 à de nombreuses demandes internationales :

- un chercheur historien du Japon (prise d'informations à l'Institut sur les origines de l'écriture Louis Braille, en prévision de la rédaction d'un recueil au Japon)
- une délégation de professionnels de la déficience visuelle de la Corée du sud (prises de contact pour s'appuyer et s'inspirer sur l'expérience et le savoir-faire des professionnels de l'INJA, en matière d'adaptation)
- une doctorante des Etats-Unis état de Boston (thèse en histoire sur les politiques publiques relatives aux déficients visuels en France)

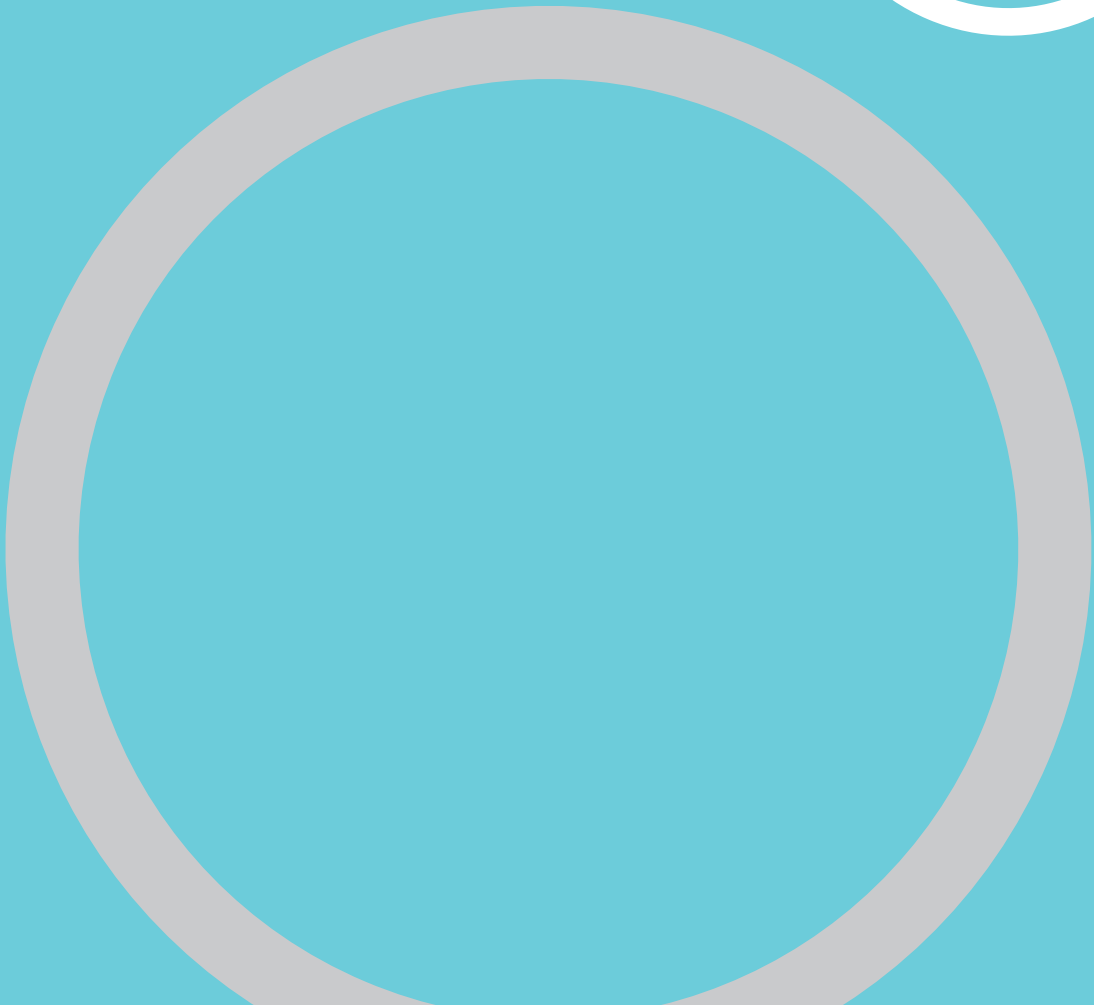
- des enseignants et membres de la Fédération des Aveugles des Etats-Unis état de Chicago (visite historique de l'INJA)
- des médecins pédiatres et ophtalmologistes d'Inde (visite historique de l'INJA)
- un groupe de professionnels du réseau Francophone de Montréal (découverte des principaux services et missions de l'INJA)
- le responsable de l'évolution du braille Francophone du Québec (visite historique de l'établissement connu pour son écriture universelle, le braille)
- des élèves déficients visuels et professeurs du Centre de la Ressource de l'île de la Réunion (visite de l'établissement et échanges avec les élèves)
- un enseignant aveugle du Maroc (prise de renseignements sur la politique de l'inclusion scolaire en France et notamment le suivi par l'INJA, en prévision de la création d'une association au Maroc pour soutenir l'inclusion scolaire)
- une participation de l'INJA en tant que membre du Réseau Francophone (pour fédérer et partager les pratiques autour de la déficience sensorielle et du langage RFDL. Ce réseau qui existe depuis 10 ans à aujourd'hui

33 membres de tous horizons, dont la France. Un séjour d'études au Canada a été l'occasion dernièrement de rassembler de nombreux professionnels de ce réseau)

LES PERSPECTIVES 2019 / 2020

Les relations extérieures vont poursuivre la mission qui encourage le rayonnement et l'ouverture de l'INJA. Dans ce but, l'année 2020 va donc proposer de nouveaux projets, mais également des améliorations susceptibles d'intéresser un large public aussi bien en interne, qu'en externe et sur le plan international :

- organisation et direction de trois conférences thématiques
- reconduction d'une participation de l'INJA au Mois parisien du handicap organisé par la ville de Paris
- envisager une coordination pour la publication de certains articles d'INJA Actu sur le site internet de l'Institut, sous forme de newsletter pour le public et les partenaires de l'INJA
- ouvrir un musée à l'INJA valorisant le patrimoine de l'établissement, afin de compléter les nombreuses demandes historiques
- mettre en place un vrai réseau de coopération et partenariats sur le plan international





**institut national
de jeunes sourds
de Paris**



**Institut National de
Jeunes Sourds
INJS Chambéry**

LA RÉFORME DES INJ

LA RÉALISATION D'UN ÉTAT DES LIEUX

Les INJ font face actuellement à nombreuses évolutions (médicales, sociétales, législatives, etc.) impliquant une modernisation de son offre ainsi que de son organisation.

Suite à ces constats, un état des lieux a été réalisé au moyen d'une mission inter inspections menés par trois inspections générales (l'inspection générale des affaires sociales, l'inspection générale de l'Education Nationale, et l'inspection de l'administration de l'Education Nationale et de la Recherche) au cours de l'année 2017.

Cette mission inter inspections a formulé des scénarios d'évolution de ces établissements dans l'optique que ceux-ci puissent répondre au mieux aux besoins des élèves et de leurs familles mais également valoriser leurs compétences et expertises aussi bien sur la dimension pédagogique que la dimension médico-sociale. Et cela, sans remettre en question leur caractère d'établissements publics nationaux.

Le rapport publié en 2018 prévoit 14 recommandations. Celui-ci est disponible sur le site internet de l'inspection générale des affaires sociales à l'adresse suivante :

<http://www.igas.gouv.fr>

L'APPROFONDISSEMENT DE LA RÉFLEXION

Afin de poursuivre ce travail de réflexion des groupes de travail ont été mis en place par la Direction Générale de la Cohésion Sociale à partir de mars 2019 sur les 3 thématiques suivantes :

- Les missions nationales des INJ
- La gouvernance des INJ
- Les ressources humaines

Ces groupes de travail rassemblent l'ensemble des acteurs concernés par l'activité des INJ (représentants des élèves et des parents, DGCS, ARS, représentants des INJ et des ESMS intervenant dans la déficience visuelle, représentant des professionnels, etc.) afin de réfléchir de manière concertée à l'avenir des INJ.



Scénarios d'évolution des instituts nationaux des jeunes sourds et des jeunes aveugles

RAPPORT

Établi par

Renaud Ferreira de Oliveira
et Gilles Pétreault

Membres de l'Inspection
générale de l'Éducation
nationale

François Carayon
et Thierry Leconte

Membres de l'Inspection
générale des Affaires sociales

Pascal-Raphaël Ambrogi

Membre de l'Inspection
générale de l'administration
de l'Éducation nationale et
de la Recherche



igen
Inspection générale
de l'Éducation nationale

N°2018-048



INSPECTION GÉNÉRALE
DES AFFAIRES SOCIALES

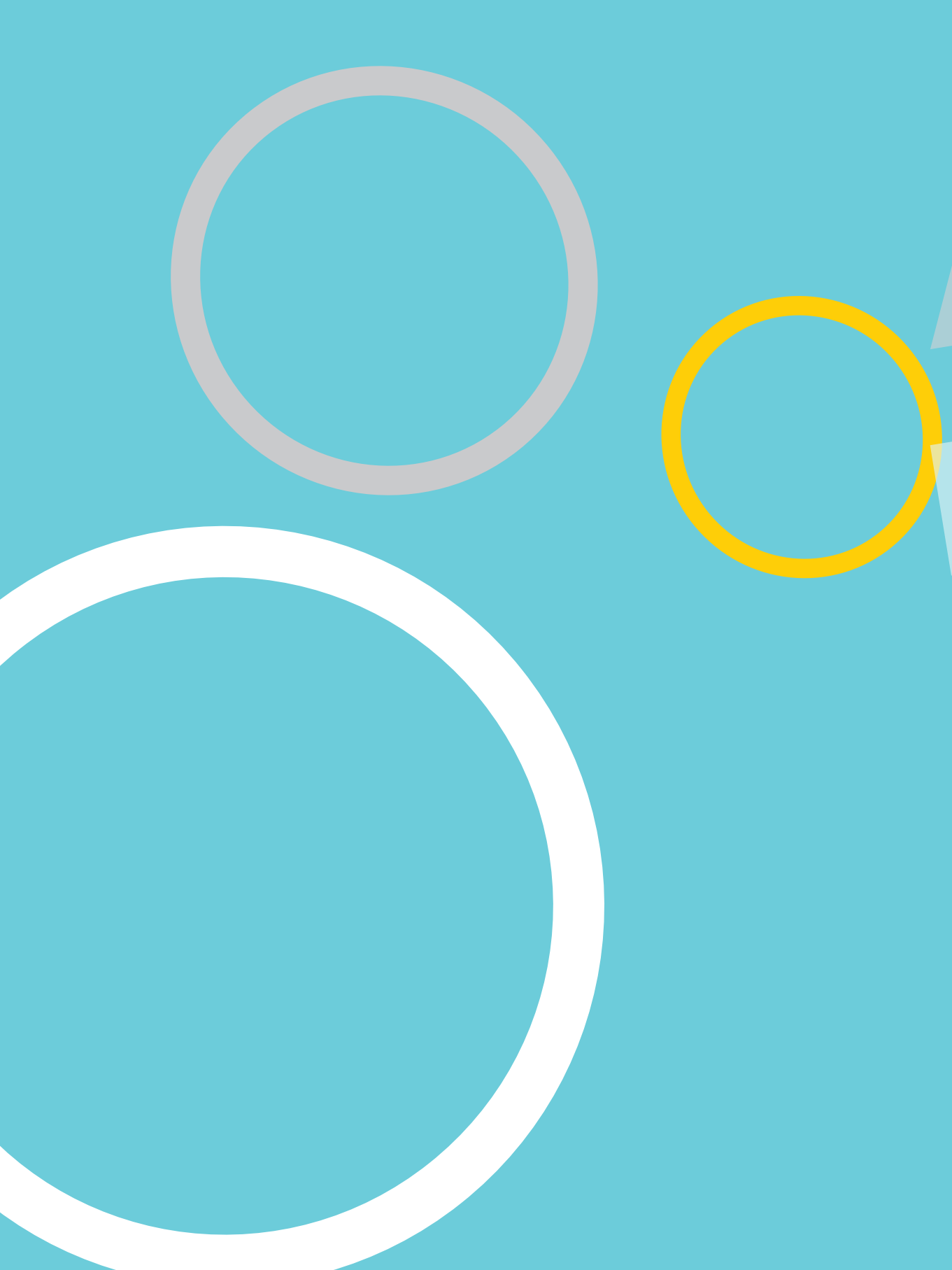
N°2017-069R



igaenr
Inspection générale
de l'administration
de l'Éducation nationale
et de la Recherche

N°2018-048

- Mai 2018 -



GLOSSAIRE

2CA SH

Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et à la scolarisation des élèves en situation de handicap

AAH

Allocation aux Adultes Handicapés

AAEH

Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

AGEFIPH

Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle aux Personnes Handicapées

AGOSPAP

Association pour la Gestion des Œuvres Sociales des Administrations Parisiennes

AILDV

Association des Instructeurs de Locomotion pour personnes Déficiences Visuelles

ANAE Approche

Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant

ANECAMSP

Association Nationale des Equipes Contribuant à l'Action Médico-Sociale Précoce

ARIBA

Association francophone des professionnels de basse vision

ASE

Aide Sociale à l'Enfance

AVAJADV

Association des rééducateurs pour l'autonomie dans la vie journalière des personnes déficientes visuelles

AVH

Association Valentin Haüy

AVJ

Activités de la Vie Journalière

AVS

Assistant de Vie Scolaire

BDEA

Banque de Données de l'Edition Adaptée

BDI

Banque de Données Images

BTS

Brevet de Technicien Supérieur

CAEGADV

Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Général des Aveugles et des Déficients Visuels

CAERL

Certificat d'Aptitude à l'Education et la Rééducation de la Locomotion auprès des personnes déficientes visuelles

CAF

Caisse d'Allocations Familiales

CAPPEI

Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

CDI

Centre de Documentation et d'Information

CET

Commission d'Evaluation Technique

CFRP

Centre de Formation et de Rééducation Professionnelle

CIO RHO

Centre d'Information et d'Orientation - Réseau Handicap Orientation

CMI

Carte Mobilité Inclusion

CMP

Centre Médico-Psychologique

CNEA

Coordination Nationale de l'Édition

CNEFEDS

Centre National de Formation des Enseignants intervenants auprès des jeunes Déficiants Sensoriels

CROUS

Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CRP

Centre de Rééducation Professionnelle

CRR

Conservatoire à Rayonnement Régional

CSP

Commission de Suivi de Projet des élèves scolarisés in-situ

CTRDV

Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle

CTSS

Conseiller Technique de Service Social

CVSE

Commission de Vie Scolaire et Educative

DAHO

Droit A l'Hébergement opposable

DALO

Droit Au Logement Opposable

DBT

Nom du logiciel Duxbury Braille Translator utilisé à l'INJA pour les transcriptions braille

DDI

Département Documentation et Information

DIRECCTE

Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation et du Travail

EREA

Etablissement Régional d'Enseignement Adapté

ERHR

Equipe relais Handicaps Rares

ESS

Equipe de suivi de scolarisation

ESYS

Nom de la plage braille courante de nos élèves, de la Société Eurobraille

Esytime

Nom du bloc-notes braille courant de nos élèves, de la Société Eurobraille

ETP

Equivalent temps plein

FAF

Fédération des Aveugles de France

FIPHFP

Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

FISAF

Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes en situation de handicap Sensoriel et DYS en France

FORJA

Fondation d'Insertion Sociale et Professionnelle des Personnes Déficiantes Visuelle

FREDV

Formation et Recherche d'Emploi pour les Déficiants Visuels

GIAA

Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyope

IDES

Institut d'Education Sensorielle jeunes déficients visuels

IFSI

Institut de Formation en Soins Infirmiers

IME

Institut Médico-Educatif

INJS

Institut National des Jeunes Sourds

INSHEA

Institut National Supérieur de Formation
et de Recherche pour l'Education des jeunes
Handicapés et les Enseignements Adaptés

ITEEM

Institut Technologique Européen des Métiers de la
Musique

JPA

Association « Jeunesse au Plein Air »

MDPH

Maison Départementale
des Personnes Handicapées

NEM

Hôpital Necker – Enfants Malades

OMS

Organisation Mondiale de la Santé

PIA

Projet Individualisé d'Accompagnement

PCH

Prestation de Compensation du Handicap

PEC

Prise en charge

PRONOTE

Logiciel de gestion de vie scolaire

RQTH

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur
Handicapé

SAAAS

Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie
et à la Scolarisation

SAF

Service d'Aide aux Familles

SAVS DV

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
pour personnes Déficiences Visuelles

SESSAD

Service d'Education Spéciale
et de Soins à Domicile

SIAM

Service d'Intégration des Aveugles
et des Malvoyants

SIICLHA

Séminaire Inter-universitaire International
sur la Clinique du Handicap

SIEC

Service Interacadémique des Examens
et Concours

SNUP

Syndicat National d'Union
des Psychomotriciens

TSA-DV

Troubles du spectre autistique
et déficience visuelle

TVF

Trouble de la Fonction Visuelle

UIH

Service d'Immunologie Hématologie et
Rhumatologie Pédiatriques

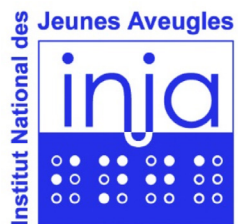
ULIS

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

UNADEV

Union Nationale des Aveugles
et Déficients Visuels





INSTITUT NATIONAL DES JEUNES AVEUGLES
56 boulevard des invalides
75007 PARIS
Tél : 01 44 49 35 35
www.inja.fr
accueil@inja.fr